

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

LES PRATIQUES ET PERCEPTIONS DES PROFESSIONNELS PSYCHOSOCIAUX  
ET JUDICIAIRES IMPLIQUÉS AUPRÈS DES FAMILLES VIVANT UN CONFLIT  
SÉVÈRE DE SÉPARATION

THÈSE PRÉSENTÉE  
COMME EXIGENCE PARTIELLE DU  
DOCTORAT CONTINUUM D'ÉTUDES EN PSYCHOLOGIE  
(PROFIL INTERVENTION/RECHERCHE)

PAR  
AMYLIE PAQUIN-BOUDREAU

SEPTEMBRE 2021

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES  
DOCTORAT CONTINUUM D'ÉTUDES EN PSYCHOLOGIE  
(PROFIL INTERVENTION/RECHERCHE) (Ph. D.)

**Direction de recherche :**

---

Karine Poitras directrice de recherche

**Jury d'évaluation :**

---

Karine Poitras directrice de recherche

---

Suzanne Léveillé présidente du jury

---

Amandine Baude évaluatrice externe

---

Diane Dubeau évaluatrice externe

Thèse soutenue le 10/09/2021

Ce document est rédigé sous la forme d'article(s) scientifique(s), tel qu'il est stipulé dans les règlements des études de cycles supérieurs (Article 360) de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Les articles ont été rédigés selon les normes de publication de revues reconnues et approuvées par le Comité de programmes de cycles supérieurs du département de psychologie. Le nom du directeur de recherche pourrait donc apparaître comme co-auteur de l'article soumis pour publication.

## Sommaire

Les parents vivant un conflit sévère à la suite de la séparation parentale présentent des caractéristiques individuelles qui expliquent le maintien du conflit dans le temps et les difficultés relationnelles qu'ils vivent. Ces familles utilisent les ressources professionnelles de façon démesurée et tendent à multiplier les demandes de services, tant auprès des professionnels psychosociaux que des professionnels du domaine juridique. La présente thèse a pour objectif de documenter les perceptions et les pratiques des professionnels psychosociaux et judiciaires gravitant autour des familles qui vivent un conflit sévère de séparation. D'abord, la première étude vise à recueillir les observations des professionnels à l'égard des caractéristiques des parents à partir d'une analyse de documents des psychothérapeutes et des juges participant à une intervention psychojudiciaire impliquant huit familles vivant un conflit sévère de séparation. Les résultats révèlent que les professionnels identifient plusieurs caractéristiques individuelles négatives chez les parents. De plus, les résultats suggèrent également que les caractéristiques des parents identifiées par les professionnels se manifestent de façon différente selon la nature de la relation, soit avec l'enfant, l'autre parent ou avec le professionnel. Cet article souligne l'importance de la supervision et de la formation auprès des professionnels afin d'assurer aux familles vivant un conflit sévère de séparation une intervention de qualité. La deuxième étude vise à documenter les pratiques des juges auprès des familles vivant un conflit sévère de séparation. 164 décisions judiciaires prononcées entre 2017 et 2020 ont été analysées dans le but de documenter le traitement des enjeux d'aliénation parentale et de violence familiale et le

contenu des ordonnances rendues dans ces situations familiales complexes. Les résultats révèlent que bien que certains juges se permettent d'être plus encadrants et directifs dans leurs ordonnances, la plupart des juges continuent de rester plutôt prudents et de rendre des ordonnances conventionnelles. Les résultats de cette étude soulignent l'importance de la formation des juristes afin qu'ils soient informés des connaissances scientifiques les plus récentes et qu'ils puissent en tenir compte dans l'élaboration de leurs jugements. La troisième étude vise à explorer l'évolution des caractéristiques individuelles des parents des huit familles participant à l'intervention psychojudiciaire Parentalité-Conflit-Résolution. Quatorze parents (8 mères et 6 pères) ont complété des questionnaires afin de mesurer la qualité de la relation coparentale, le niveau de conflit et le fonctionnement psychologique des parents. Les mesures sont prises avant le début de l'intervention et un an plus tard, à la fin de l'intervention. Les résultats suggèrent que les parents rapportent des changements dans la relation de coparentalité et une diminution de l'implication de l'enfant dans le conflit. Ces résultats sont encourageants et justifient la poursuite de la recherche afin d'évaluer l'efficacité de l'intervention et le maintien des améliorations dans le temps. En somme, malgré le grand nombre d'études récentes portant sur les familles vivant un conflit sévère de séparation, des défis demeurent afin que les connaissances scientifiques soutiennent de façon optimale les pratiques des professionnels psychojudiciaires. La présente thèse conclue à la nécessité de poursuivre les efforts du côté de la recherche afin de bien distinguer les situations familiales et d'identifier les interventions appropriées à leurs besoins, de même que le besoin de

formation des professionnels psychojudiciaires afin qu'ils puissent être en mesure d'offrir ces services.

## Table des matières

Sommaire .....	iv
Liste des tableaux.....	ix
Remerciements.....	x
Introduction générale .....	1
Les enjeux présents chez les familles vivant un conflit sévère de séparation .....	6
Violence conjugale et familiale .....	6
Aliénation parentale.....	7
Le défi d'intervenir auprès des familles vivant un conflit sévère de séparation.....	11
Le vécu des professionnels .....	11
Utilisation des services offerts.....	13
Les bonnes pratiques dans l'intervention auprès des familles hautement conflictuelles.....	14
Cadre théorique.....	20
Article scientifique 1. Caractéristiques individuelles des parents impliqués dans des conflits sévères de séparation : observations des professionnels psychojudiciaires.....	25
Résumé.....	26
Méthode .....	36
Échantillon.....	37
Description des analyses.....	39
Résultats.....	40
Caractéristiques individuelles des parents .....	40
Caractéristiques individuelles des parents et systèmes interpersonnels .....	48

Discussion.....	50
Références.....	60
Article scientifique 2. Le traitement judiciaire des litiges familiaux impliquant des allégations d'aliénation parentale .....	67
Résumé.....	68
Introduction.....	69
Méthode .....	74
Objectifs de l'étude .....	74
Collecte de données .....	74
Analyses statistiques.....	76
Résultats.....	77
Description de l'échantillon .....	77
Aliénation parentale.....	78
Violence conjugale et familiale .....	78
Arrangements parentaux avant et après le jugement .....	80
Mesures complémentaires .....	83
L'utilisation de l'expertise psychosociale ou psychologique en matière familiale .....	87
Discussion.....	88
Limites et conclusion.....	95
Références.....	97
Article scientifique 3. An Interdisciplinary Case Management Protocol for High-Conflict Families: The evolution of coparental dynamic .....	104
Abstract.....	105

Introduction.....	106
The Needs of the Professionals Working with High-Conflict Families .....	107
Programs Intended for High-Conflict Families .....	108
A Protocol Focusing on Parenting, Conflicts and Their Resolution .....	110
Method.....	112
Description of the Participants.....	112
Measures .....	113
Procedure and Analysis Description.....	116
Results.....	117
Discussion.....	120
References.....	126
Discussion générale et conclusion .....	133
Les caractéristiques individuelles des parents vivant un conflit sévère de séparation .....	140
Les perceptions des professionnels psychosociaux et judiciaires impliqués auprès des familles vivant un conflit sévère de séparation .....	142
Les services traditionnels et les initiatives psychojudiciaires.....	144
Forces et limites.....	147
Références générales.....	151
Appendice A Formulaire d’approbation éthique pour les études 1 et 3 .....	168
Appendice B Questionnaires utilisés dans l’article 3 .....	170

## Liste des tableaux

### Tableaux

#### *Article 2*

- 1 Modalités de garde avant et après le litige ..... 81

#### *Article 3*

- 1 Participant characteristics regarding coparenting, parental conflict, and psychological adaptation at Time 1..... 118
- 2 Participant characteristics regarding coparenting, parental conflict, and psychological adaptation at Time 2..... 119
- 3 Comparison of the parents' results for coparenting, parental conflict, and psychological adaptation from before and after their participation in the PCR pilot project ..... 120

## Remerciements

Je constate en rédigeant ces lignes, qu'elles auront été celles qui me semblent les plus difficiles à écrire dans tout ce processus. Le doctorat est un long parcours, les choses changent, des gens partent, de nouvelles personnes se révèlent.

Merci à tout le monde, à mes familles, à mes amis, à mes collègues, à ceux qui ont été, à ceux qui sont toujours et à ceux qui seront encore. Merci de m'avoir accompagnée dans cette aventure, merci d'avoir cru en moi, merci de m'avoir supportée, merci de m'avoir accueillie les bras grands ouverts.

Un merci tout spécial à mes babes (ceux en vie et ceux en cours de production!) qui m'auront permis de revenir à l'essentiel quand j'en avais besoin.

Et évidemment, un merci particulier à Karine Poitras, ma directrice de recherche, sans qui je ne serais pas ici aujourd'hui. Merci pour ton regard à la fois bienveillant et rigoureux. Merci pour ton écoute, ta compréhension et tes encouragements. J'ai bien hâte de remettre nos rendez-vous à l'hôtel Bonaventure pour des séances de travail autour d'un café.

## **Introduction générale**

La séparation est une transition familiale qui touche une proportion importante d'enfants québécois et qui engendre de multiples défis d'adaptation pour tous les membres de la famille (Leclair, St-Amand, & Bussi eres, 2017; Saint-Jacques, & Godbout, 2019). Les parents doivent notamment faire le deuil de leur relation de couple et red efinir de nouvelles fronti eres relationnelles avec l'autre parent (Drapeau, Tremblay, Cyr, Godbout, & Gagn e, 2008; Hetherington & Kelly, 2002; Tremblay et al., 2013). L'exercice de la coparentalit e, qui r ef ere  a la dynamique interactionnelle entre les parents en ce qui a trait aux besoins de l'enfant (Drapeau et al., 2008), repr esente l'un des plus grands d efis  a surmonter apr es une s eparation. La relation coparentale se compose g en eralement de quatre dimensions, soit l'accord  educatif, la division des t aches et des responsabilit es parentales, le soutien/sabotage dans la relation et la gestion des interactions familiales et implique ainsi un minimum de communication et d'interactions entre les parents (Feinberg, 2003; Ganong, Coleman, Markham & Rothrauff, 2011).

Les p eres et les m eres vivent g en eralement la s eparation de fa con diff erente. En effet, il appara t que les p eres sont davantage affect es par la s eparation conjugale, que celle-ci peut venir compromettre les contacts avec ses enfants et contribuer au d esinvestissement de son r ole parental (Allard, Bourret, Tremblay, Bergeron, & Roy,

2005; Cyr-Villeneuve & Cyr, 2009; Fagan & Barnett, 2003; Madden-Derdich & Leonard, 2000). Pour les pères,

le soutien coparental semble nécessaire afin qu'ils restent investis dans l'éducation de leurs enfants (Allard et al., 2005; Fagan & Barnett, 2003; Madden-Derdich & Leonard, 2000). Du côté des mères, elles semblent davantage affectées par le stress économique qui pèse sur leurs épaules et par les inquiétudes qu'elles entretiennent à l'égard des compétences parentales des pères. Or, il appert qu'un des facteurs les plus susceptibles de prédire une adaptation positive à la séparation, tant pour les enfants que les parents, est la qualité des relations entre chacun des membres de la famille (Drapeau, Godbout et al., 2014; Lamela, Figueiredo, Bastos, & Feinberg, 2016). De façon générale, la majorité des familles retrouvent généralement un équilibre dans les premières années suivant celle-ci (Drapeau et al., 2008; Drapeau et al., 2017; Emery, 2011; Hetherington & Kelly, 2002). En effet, environ le quart des parents réussissent d'emblée à établir une relation de coparentalité satisfaisante dans laquelle peu de conflits surviennent, alors que le tiers des parents parviennent à faire diminuer le niveau de tension initiale de façon considérable dans les premières années suivant la séparation (Drapeau, Gagné, Saint-Jacques, Lépine, & Ivers, 2009).

Toutefois, pour environ 20 à 35 % des familles, la séparation engendre un conflit parental qui peut perdurer pendant plusieurs années, et même s'aggraver au travers le temps (Drapeau et al., 2009; Maccoby & Mnookin, 1992; McIntosh & Long, 2005). Ces situations familiales renvoient au concept de conflit sévère de séparation, qui fait référence aux parents séparés depuis au moins deux ans qui présentent toujours des hauts niveaux de colère, d'hostilité et de méfiance, qui vivent une coparentalité

dysfonctionnelle, qui déplorent des incidents d'abus verbaux et/ou physiques et qui recourent fréquemment aux tribunaux pour résoudre leur litige en matière de garde (Johnston, Roseby, & Kuehnle, 2009; Levite & Cohen, 2012). Considérant que l'exposition aux conflits fréquents, intenses et chroniques représente un facteur de risque important pour le développement de difficultés d'adaptation chez les enfants (Ayoub, Deutsch, & Maraganore, 1999; Davidson, O'Hara, & Beck, 2014; Kouros, Cummings & Davies, 2010; Polak & Saini, 2019; Smyth & Moloney, 2019), il s'impose d'examiner le fonctionnement de ces familles et les services qui leur sont offerts.

Des études ont tenté d'identifier les facteurs associés au maintien ou à l'aggravation du conflit dans le temps (Drapeau et al., 2009; Drapeau, Bellavance, Robitaille, & Baude, 2014; Drapeau et al., 2017). D'abord, l'expérience de la séparation peut engendrer des difficultés financières, ainsi que des bouleversements dans la vie quotidienne qui représentent des facteurs de stress importants pouvant affecter les capacités parentales et exacerber les conflits (Drapeau et al., 2017). Ensuite, la dynamique relationnelle entre les parents avant la séparation, le contexte de la rupture et la perception de chacun des parents concernant celle-ci sont des éléments qui influencent la nature de la relation coparentale après la séparation (Drapeau, Bellavance et al., 2014). De plus, de nombreux auteurs soulignent les traits de personnalité qui caractérisent les parents impliqués dans des situations familiales hautement conflictuelles et qui les distinguent des familles qui réussissent mieux à s'adapter à la séparation (Johnston, Walters, & Olesen, 2005). En effet, ces parents présenteraient des

caractéristiques individuelles qui pourraient expliquer le niveau de détresse vécu à la suite de la séparation, la difficulté à faire le deuil de la relation conjugale, l'intensité du conflit suivant la séparation et son maintien dans le temps, de même que les difficultés chroniques de communication (Anderson, Anderson, Palmer, Mutchler, & Baker, 2011; Gulbrandsen, Haavind, & Tjersland, 2018; Lamela et al., 2016; Leclair et al., 2017; Smyth & Moloney, 2017; Turbide, 2017). Une revue de la littérature plus approfondie concernant les traits de personnalité des parents impliqués dans un conflit sévère de séparation sera réalisée dans un des articles de cette thèse. Ces caractéristiques viennent nécessairement compliquer les discussions inévitables des parents séparés en ce qui a trait au partage du temps parental, à la pension alimentaire et aux choix concernant l'éducation des enfants (Cashmore & Parkinson, 2011). Il fait généralement consensus que de multiples facteurs doivent être pris en compte pour comprendre la survenue d'une dynamique familiale hautement conflictuelle (Leclair, St-Amand, & Bussi eres, 2019). Or, l'ensemble de ces  lements sugg ere que le v ritable n ud de la probl ematique chez les familles vivant un conflit s ev ere de s eparation se retrouve davantage dans les processus relationnels sous-jacents au conflit parental, que dans le contenu du conflit lui-m eme (Smyth & Moloney, 2019; Warshak, 2016). Ainsi, il appara t crucial de s'attarder aux caract eristiques individuelles de chacun des membres de la famille et aux processus relationnels afin de viser une compr ehension juste des situations familiales hautement conflictuelles.

### **Les enjeux présents chez les familles vivant un conflit sévère de séparation**

Le concept de conflit sévère de séparation est de plus en plus mentionné dans les publications scientifiques et dans les décisions judiciaires (Johnston & Ver Steegh, 2013; Lorandos, 2020; Turbide & Saint-Jacques, 2019), ce qui est possiblement le reflet d'une préoccupation grandissante à l'égard des familles vivant un tel conflit. Or, il reste à ce jour controversé et peu défini (Haddad, Phillips, & Bone, 2016; Lapierre, Ladouceur, Frenette, & Côté, 2020). De plus, l'usage qui est fait de ce concept est généralement inconsistant compte tenu qu'il n'en n'existe pas de définition consensuelle et qu'il regroupe souvent plusieurs problématiques. En effet, les familles vivant un conflit sévère de séparation sont hétérogènes et bien qu'un grand nombre d'écrits tentent de décrire le concept, il reste toujours difficile d'identifier ces familles rapidement et de départager les différentes problématiques associées, notamment la violence conjugale et familiale et l'aliénation parentale (Polak & Saini, 2015, 2019; Sudland, 2020).

### **Violence conjugale et familiale**

La nouvelle Loi canadienne sur le divorce (2021) définit la violence familiale comme toute conduite, par un membre de la famille envers un autre membre de la famille, qui est violente; ou est menaçante; ou dénote, par son aspect cumulatif, un comportement coercitif et dominant; ou qui porte un membre de la famille à craindre pour sa sécurité ou celle d'une autre personne. Environ 19 % des familles qui vont à procès pour un litige concernant la garde des enfants présente des antécédents de

violence conjugale et familiale (Poitras, Birnbaum, Saini, Bala, & Cyr, 2020). Des études soulignent d'ailleurs la nécessité de distinguer le conflit sévère de séparation de la violence familiale dans le but d'ajuster les interventions aux besoins des familles et de s'assurer de la sécurité physique et émotionnelle de tous (Ballard, Holtzworth-Munroe, Applegate, & Beck, 2011; Black et al., 2016). Des auteurs associent le conflit sévère de séparation à des incidents de violence situationnelle et des comportements violents bidirectionnels, alors que la violence conjugale réfère plutôt à la violence unidirectionnelle de type terrorisme intime, teintée d'une recherche de contrôle, de coercition et de pouvoir sur la victime (Jaffe, Lemon, & Poisson, 2002; Kelly & Johnson, 2008). Ainsi, il importe de distinguer la nature et l'intensité du conflit, de même que les formes d'expression de celui-ci afin d'offrir une intervention spécifique aux enjeux et aux besoins présents chez les familles vivant des conflits sévères (Jaffe, Crooks, & Bala, 2009). Or, l'évaluation approfondie des situations familiales représente un défi important. En effet, la pratique clinique montre qu'il est difficile de distinguer chacune des problématiques, entre autres parce que les victimes tendent à taire la violence vécue, que certaines dynamiques plus sournoises prennent du temps à se révéler aux yeux des professionnels et que certains gestes de violence grave sont parfois commis dans des dynamiques jugées bidirectionnelles (Jaffe, Crooks, & Poisson, 2003).

### **Aliénation parentale**

Ensuite, les situations familiales hautement conflictuelles se caractérisent également par des difficultés dans les relations parent-enfant (Fidler & Bala, 2020; Polak & Saini,

2015). En effet, dans les familles vivant un conflit sévère de séparation, l'enfant est davantage à risque d'être triangulé dans le conflit (Drapeau et al., 2017; Van Dijk, Van der Valk, Dekovic, & Branje, 2020). Or, une méta-analyse suggère que l'hostilité, l'intrusion et la difficulté à différencier ses propres besoins de ceux des enfants seraient les comportements parentaux les plus susceptibles d'engendrer une dynamique de triangulation (Van Dijk et al., 2020) et que ces situations contribuent à leur tour au maintien du conflit dans le temps et à l'amplification de l'hostilité entre les parents (Drapeau et al., 2017). Bien que la prévalence des difficultés d'accès parent-enfant soit difficile à déterminer, certaines études suggèrent qu'elles sont susceptibles d'apparaître dans environ 20-40 % des familles vivant un conflit sévère de séparation (Johnston, 2003; Lampel, 1996; Poitras et al., 2020). Ces difficultés d'accès de nature systémique peuvent être transitoires ou mener à des ruptures de lien définitives entre un parent et son enfant. De plus, elles peuvent émerger pour diverses raisons et se présenter sous différentes formes. Actuellement, les auteurs distinguent 1) les situations où l'enfant présente une affinité plus grande envers un parent, 2) les situations où une alliance est créée entre un parent et son enfant, 3) les relations parent-enfant dans lesquelles les frontières sont diffuses ou enchevêtrées et dans lesquelles un renversement de rôles est susceptible d'émerger, 4) le conflit de loyauté lorsqu'un enfant, ne parvenant plus à soutenir les pressions exercées sur lui, en vient à prendre parti dans le conflit parental, 5) l'éloignement réaliste qui est justifié par la présence de faibles habiletés parentales ou de situations d'abus dans l'un des milieu parental, 6) les cas hybrides et 7) l'aliénation parentale (Fidler & Bala, 2020; Kelly & Johnston, 2001; Polak & Saini, 2015). Ainsi, à

l'extrémité du continuum s'inscrivent les situations d'aliénation parentale qui réfèrent aux familles dans lesquelles un enfant rejette de façon injustifiée et sans ambivalence un parent, alors que le parent préféré présente des comportements et des stratégies aliénantes qui visent à nuire au lien parent-enfant (Bernet, Gregory, Rohner, & Reay, 2020; Polak & Saini, 2015). Bien qu'aucun outil empirique ne permette réellement d'identifier les situations d'aliénation parentale de celles qui n'en sont pas, de nombreuses études soulignent que ces situations représenteraient une minorité des cas, soit environ 15 % des situations familiales hautement conflictuelles selon une étude clinique (Friedlander & Walters, 2010). Cette même étude suggère que la grande majorité de situations familiales conflictuelles, soit 85 %, correspond davantage à des situations hybrides dans lesquelles un parent présente des comportements dits aliénants et l'autre parent présente des caractéristiques individuelles ne favorisant pas une relation positive avec l'enfant, notamment un manque de sensibilité parentale ou de l'impulsivité (Friedlander & Walters, 2010).

Une évaluation rigoureuse et approfondie des situations familiales est donc nécessaire afin de bien distinguer les situations familiales conflictuelles, des situations de violence conjugale ou d'aliénation parentale. En effet, malgré une littérature scientifique de plus en plus abondante sur le sujet, ces différentes problématiques continuent d'être confondues par les professionnels judiciaires et psychosociaux, les familles ne reçoivent pas toujours les services appropriés à leurs besoins spécifiques et embourbent ainsi le système de justice familiale. Or, le défi d'évaluer de façon juste les

situations familiales conflictuelles s'avère grand pour les professionnels. D'abord, les professionnels rapportent se sentir peu outillés face aux enjeux soulevés dans ces familles (Baude, Lamonde, Angele, Lachance, & St-Arnaud, 2021), sont généralement peu formés pour faire une évaluation juste de la situation familiale et ont parfois tendance à ignorer ou à minimiser certaines allégations de violence conjugale ou d'abus dans les dossiers hautement conflictuels (Bernier, Gagnon, & la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2019; Godbout, Saini, & Turbide, 2018; Johnston & Ver Steegh, 2013). Ensuite, ces différentes problématiques peuvent parfois coexister dans une même dynamique familiale, notamment de nombreux auteurs suggèrent que l'utilisation de l'hypothèse d'aliénation parentale dans les procédures judiciaires sert parfois de stratégie consciente visant à minimiser un historique de violence conjugale rapportée par les mères (Bernier et al., 2019; Lapierre & Côté, 2016; Meier, 2020). Cette stratégie des pères viserait ainsi à obtenir la garde des enfants et à perpétuer la violence conjugale après la séparation. Les mères déplorent le traitement qui leur est réservé dans le système de justice alors qu'elles ne se sentent pas crues par les professionnels et qu'elles ont l'impression d'être perçues à tort comme hostiles et non-collaboratives (Lapierre & Côté, 2016). Toutefois, des études récentes réfutent cette idée et suggèrent plutôt que les tribunaux tendent à faire une évaluation rigoureuse de toutes les allégations formulées et que les fausses allégations demeurent une stratégie utilisée rarement (Harman & Lorandos, 2020; Saini, Laajasalo, & Platt, 2020). De leur côté, les pères se plaignent d'une certaine injustice dans le rôle parental qui leur est généralement attribué après la séparation conjugale, souhaitent être davantage impliqués dans le

quotidien de leurs enfants et déplorent les présomptions positives du système de justice à l'égard des mères qui continue de favoriser la plupart du temps la garde exclusive maternelle (Alschech & Saini, 2019).

### **Le défi d'intervenir auprès des familles vivant un conflit sévère de séparation**

Il est largement reconnu que les familles vivant un conflit sévère de séparation mettent à l'épreuve les méthodes traditionnelles du système de droit de la famille et les méthodes alternatives de résolution de conflit (Armbruster, 2011; Godbout & Saint-Jacques, 2015; Neff & Cooper, 2004). Notamment, la médiation familiale et les interventions éducatives à portée universelle, par exemple la séance d'information sur la parentalité après la rupture, sont habituellement jugées inefficaces et insuffisantes, voire même contre-indiquées, pour ces familles (Godbout et al., 2017). En effet, il semblerait que les valeurs véhiculées dans ces interventions et les pratiques qui sont privilégiées, soit la coopération et la communication, pourraient être inappropriées pour les familles présentant des niveaux de conflits élevés et des antécédents de violence conjugale (Johnston et al., 2009).

### **Le vécu des professionnels**

Tous s'entendent ainsi pour dire que les familles vivant un conflit sévère de séparation sont exigeantes tant pour le système de justice familiale que pour les professionnels psychosociaux. En effet, les différents professionnels peuvent se sentir submergés et impuissants face aux enjeux soulevés dans les situations familiales

hautement conflictuelles (Doughty, Maxwell, & Slater, 2020; Godbout, Saini, & Turbide, 2018). De plus, ils rapportent que l'intervention auprès de ces familles peut être particulièrement stressante, notamment à cause de la forte pression exercée par chacun des parents pour prendre parti et de la difficulté à maintenir ses limites (Baude et al., 2021; Ordway, Moore, Casasnovas, & Asplund, 2020; Saini, Black, Godbout, & Deljavan, 2019). Or, de nombreuses recherches démontrent bien comment les émotions, les préjugés et les croyances des intervenants sont associés d'une part aux décisions qu'ils prennent dans l'intervention et d'autre part à la qualité de l'alliance thérapeutique établie avec le client (Ferguson, 2017; Imbeau, Bouchard, Terradas, & Simard, 2014; Kealy & Ogrodniczuk, 2010). Les quelques études s'étant intéressées à l'impact des perceptions des professionnels sur les familles vivant un conflit sévère de séparation suggèrent des résultats similaires. En effet, les recommandations formulées par les juges et les professionnels psychosociaux seraient influencées par les connaissances du professionnel, le genre des parents et les critères reconnus par la Cour pour déterminer les modalités de garde (Davis, O'Sullivan, Susser, & Fields, 2011; Goldfarb et al., 2019; Haselschwerdt, Hardesty, & Hans, 2011; Saunders, Faller, & Tolman, 2011). Par exemple, les professionnels travaillant dans des pays qui reconnaissent officiellement l'aliénation parentale dans la loi sont plus susceptibles de conclure à la présence d'aliénation parentale dans les dossiers. De la même façon, les professionnels ayant des connaissances spécifiques sur la violence conjugale et familiale risquent davantage de faire des recommandations visant la protection de la victime (p.ex. supervision des contacts). Ces études se basent toutefois sur l'analyse de vignettes où il est demandé aux

participants de transmettre leur compréhension de la dynamique familiale ainsi que des recommandations quant aux modalités de garde. Ainsi, documenter davantage les perceptions des professionnels apparaît crucial considérant le rôle des préjugés dans la prise de décisions et des études portant sur des dossiers réels doivent être réalisées afin de mieux comprendre comment ces connaissances s'appliquent en pratique.

### **Utilisation des services offerts**

Ces familles tendent également à multiplier les services psychosociaux et à solliciter plusieurs systèmes simultanément (Houston, Bala, & Saini, 2017). D'abord, les familles vivant un conflit sévère de séparation auraient davantage tendance à utiliser les tribunaux de façon répétée pour régler leurs conflits. En effet, elles sont surreprésentées dans la population des parents séparés qui demandent l'intervention de la Cour supérieure et elles monopolisent davantage le temps des professionnels que pour des dossiers moins conflictuels (Blackwell & Dawe, 2003; Poitras, Chatigny, & Cyr, 2018; Saini, Black, Fallon, & Marshall, 2013). De plus, l'expertise psychosociale est généralement utilisée par les tribunaux pour soutenir leurs décisions auprès des familles présentant des enjeux complexes (Blanchet & Poitras, 2018; Poitras, Godbout, Cyr, & Drapeau, 2017). Ensuite, une proportion non négligeable de ces familles sont signalées en protection de la jeunesse, parfois pour des allégations d'abus physique ou sexuel, mais davantage pour les conséquences du conflit parental sur les enfants (Houston et al., 2017; Saini et al., 2013). En effet, il est maintenant largement reconnu que le conflit parental peut être considéré comme un mauvais traitement psychologique qui nécessite

l'intervention des services de protection de la jeunesse pour assurer la sécurité et le développement des enfants qui y sont exposés (Fauteux, 2013; Malo & Rivard, 2013; Saini et al., 2013). Ces dossiers se distingueraient des autres dossiers en protection de la jeunesse notamment par des réouvertures plus fréquentes, par des signalements fallacieux plus nombreux et par de plus grandes difficultés d'adaptation chez les enfants concernés (Saini et al., 2013). Ainsi, ces familles monopolisent les tribunaux, les avocats et les ressources psychosociales de manière démesurée et de nombreux professionnels psychosociaux et judiciaires gravitent autour d'elles (Neff & Cooper, 2004; Poitras, Chatigny, & Cyr, 2018; Saini et al., 2013). Les services traditionnels offerts aux familles qui se séparent s'avèrent inefficaces et des ressources spécialisées doivent être développées afin de répondre aux besoins spécifiques des familles vivant un conflit sévère de séparation. La nécessité de développer des interventions ciblant les besoins spécifiques de ces familles est réclamée par les chercheurs et les professionnels intervenant auprès d'elles (Polak, Altobelli, & Popielarczyk, 2020; Quigley & Cyr, 2014).

### **Les bonnes pratiques dans l'intervention auprès des familles hautement conflictuelles**

Ce constat a mené les chercheurs et les intervenants à documenter les pratiques à privilégier auprès des familles vivant un conflit sévère de séparation et certains éléments font aujourd'hui consensus dans la littérature scientifique. D'abord, un dépistage rigoureux et rapide doit être réalisé afin de distinguer les situations familiales hautement conflictuelles des situations impliquant de la violence conjugale et de l'aliénation

parentale (Godbout et al., 2017; Kopystynska & Beck, 2018; Stark, Choplin, & Wellard, 2019). Cette pratique a pour but de diriger les familles vers les services adéquats et d'intervenir avant que les relations familiales ne soient trop cristallisées dans le conflit. Un triage efficace et rapide permet d'ailleurs de réduire la proportion de parents qui reviennent devant le juge pour déposer de nouvelles demandes (Cyr, Poitras, & Godbout, 2020; Salem, Kulak, & Deutsch, 2007). Or, l'évaluation approfondie et rigoureuse des situations familiales restent encore une pratique marginale pour les professionnels psychosociaux qui interviennent auprès d'elles (Baker, Murray, & Adkins, 2020) et plusieurs rapportent manquer de formation et de temps pour faire une évaluation rigoureuse des enjeux présents dans la dynamique familiale (Stark et al., 2019). Or, certaines études révèlent que le temps, la multiplication des procédures judiciaires et l'absence de contacts prolongés entre un enfant et son parent ne font qu'aggraver les relations familiales et augmenter la souffrance de tous (Walters & Friedlander, 2016). Le système judiciaire dans sa forme actuelle doit donc faire preuve d'innovation pour aborder ces dossiers et pour offrir une réponse personnalisée aux besoins particuliers de ces familles (Gauthier & Paquin-Boudreau, 2020; Sullivan, 2019; Target, Hertzmann, Midgley, Casey, & Lassri, 2017).

Les études récentes suggèrent qu'une seule discipline ne peut prendre en charge une famille avec des problèmes aussi complexes et que l'encadrement judiciaire de l'intervention psychosociale augmente l'efficacité de cette dernière, surtout dans les situations familiales où des difficultés d'accès parent-enfant sont présentes (Cyr, Macé,

& Quigley, 2016; Cyr, Poitras, Godbout, & Macé, 2017; Greenberg, Schnider, & Jackson, 2019; Haddad et al., 2016; Templer, Matthewson, Haines, & Cox, 2017). L'intervention judiciaire seule n'est généralement pas suffisante pour soutenir ces familles et elle peut même parfois envenimer le conflit plutôt que l'apaiser. En effet, des études suggèrent que les délais inhérents au système de justice, son modèle contradictoire, de même que les interventions psychosociales réalisées en silo, tendent à augmenter le conflit entre les parents et à polariser les parties (Bala, Hebert, & Birnbaum, 2017; Firestone & Weinstein, 2004; Giancarlo & Rottman, 2015; Target et al., 2017). Ainsi, compte tenu de l'implication de plusieurs systèmes simultanément, la collaboration interdisciplinaire s'avère essentielle auprès des familles vivant un conflit sévère de séparation (Deutsch & Sullivan, 2014; Fidler, Bala, & Saini, 2011). Les professionnels judiciaires et psychosociaux se retrouvent donc à devoir collaborer et la communication entre eux doit être fluide, transparente et constante pour réduire les coûts de justice et assurer le progrès de l'intervention (Sullivan, 2019). Toutefois, les différents professionnels impliqués auprès de ces familles témoignent fréquemment de la difficulté à intervenir compte tenu du mandat et du rôle de chacun qui peut souvent manquer de clarté (Doughty et al., 2020; Saini, 2012; Sudland, 2020). De plus, il est généralement reconnu que la collaboration interdisciplinaire s'avère un défi important compte tenu des pratiques et des codes de déontologie qui diffèrent d'un ordre professionnel à l'autre (Cyr et al., 2017; Cyr et al., 2020). À ce sujet, la saisie d'un juge ou d'un coordonnateur au dossier est généralement utile pour encadrer la famille et assurer une communication fluide entre tous les professionnels impliqués (Deutsch &

Sullivan, 2014; Fidler et al., 2011). En effet, l'autorité du juge pourrait, en certains contextes, favoriser la mobilisation des parents dans l'intervention psychosociale et jouer un rôle parfois essentiel à l'amélioration de la dynamique familiale (Godbout, Poitras, & Saini, 2018; Polak et al., 2020). Dans le même ordre d'idées, de nombreuses études soulignent que les interventions psychosociales à privilégier dans les situations hautement conflictuelles sont celles impliquant tous les membres de la famille (Deutsch & Sullivan, 2014; Fidler et al., 2011). Une méta-analyse suggère d'ailleurs que les interventions structurées qui adressent les habiletés parentales et enseignent des stratégies d'adaptation seraient les plus efficaces auprès de ces familles (Bussièrès, Godbout, & Lachance, 2021). Pour avoir un effet optimal, ces interventions doivent inclure des exercices pratiques et mettre en action les parents.

Compte tenu de la tendance des familles vivant un conflit sévère de séparation à faire appel au tribunal pour trancher la question de la garde des enfants et des droits d'accès, il importe également de considérer les interventions judiciaires à privilégier auprès de ces familles. D'abord, l'opinion populaire semble avoir tendance à se modifier et la garde partagée est davantage acceptée et encouragée qu'auparavant (Godbout, Saint-Jacques, Baude, Saini, & Pierce, 2018). Ensuite, les lignes directrices quant à la garde partagée ont évolué récemment au Québec (Ministère de la Justice, 2019). Alors qu'avant, le conflit entre les parents et les difficultés de communication étaient des critères régulièrement utilisés pour justifier que le juge écarte la garde partagée (Pélessier-Simard, 2014), aujourd'hui les pratiques tendent à changer. Or, la littérature

scientifique offre des résultats contradictoires au sujet de la garde partagée en contexte de conflit sévère de séparation. D'un côté, certaines études rapportent que la présence d'un conflit parental pourrait nuire aux enfants en garde partagée (Vanassche, Sodermans, Matthijs, & Swicegood, 2013), surtout si les échanges de garde sont vécus difficilement (Drapeau et al., 2017). D'autres études révèlent plutôt que cette modalité de garde pourrait permettre à l'enfant de limiter le conflit de loyauté et favoriser l'établissement d'une vision nuancée de chacun de ses parents (Baude, Drapeau, Lachance, & Ivers, 2019; Braver & Lamb, 2018; Drapeau et al., 2017). Une recension sur la question démontre quant à elle que lorsque les deux parents présentent de bonnes capacités parentales, les avantages de la garde partagée sont maintenus malgré la présence de conflit et que l'absence de contact avec un parent peut être plus négatif pour un enfant que le fait d'être témoin de conflit entre les parents (Drapeau, Godbout et al., 2014). Les résultats mitigés de ces études mesurant l'effet des modalités de garde sur l'adaptation psychologique des enfants suggèrent que chaque situation familiale est unique et qu'il faut faire preuve de prudence dans la généralisation des pratiques. Ce changement de paradigme étant plutôt récent, la garde exclusive à la mère reste encore à ce jour l'option la plus souvent privilégiée dans les ordonnances (Bala, Birnbaum et al., 2017). Des études supplémentaires devraient être conduites afin de mesurer quels sont les facteurs décisionnels associés aux différentes modalités de garde ordonnées par le juge.

En somme, bien que la littérature scientifique portant sur les familles vivant un conflit sévère de séparation abonde dans les dernières années et que la communauté scientifique soit de mieux en mieux renseignée sur les méthodes à adopter pour favoriser une diminution du conflit entre les parents, les systèmes de justice, de la santé ainsi que de la protection de la jeunesse semblent peu outillés pour faire face aux défis inhérents dans la pratique auprès de ces familles. D'ailleurs, à notre connaissance, peu d'études ont vérifié si les connaissances scientifiques sont réellement utilisées par les différents professionnels impliqués auprès de ces familles pour améliorer les pratiques et favoriser la résolution du litige et la diminution du conflit parental. Ainsi, on sait peu à ce jour comment les connaissances scientifiques se traduisent dans les pratiques des professionnels et dans les décisions judiciaires rendues.

Par ailleurs, cette méconnaissance n'a pas empêché le développement de services spécialisés. En effet, de nombreuses initiatives internationales ont vu le jour dans les dernières années et tentent de répondre à la demande de services spécialisés pour les familles vivant un conflit sévère de séparation. Ces interventions sont de natures différentes et visent des niveaux de conflit parental divers. Ainsi, il existe maintenant des groupes psychoéducatifs pour les parents (Braver, Griffin, & Cookston, 2005; Braver, Sandler, Cohen Hita, & Wheeler, 2016; Owen & Rhoades, 2012; Rauh, Irwin, & Vath, 2016), des groupes de soutien pour les enfants (Bocherel, 2008; Vallant, 1999), de nouvelles approches pour soigner les difficultés personnelles de chacun des membres de la famille dans des psychothérapies individuelles (Deutsch, Drozd, & Ajoku, 2020;

Greenberg, Doi Fick, & Schnider, 2016; Lucas-Thompson, Seiter, Broderick, & Coatsworth, 2020), ainsi que de multiples interventions psychojudiciaires (Friedlander & Walters, 2010; Johnston & Goldman, 2010; Pruett, Insabella, & Gustafson, 2005; Quigley & Cyr, 2014; Sullivan, Ward, & Deutsch, 2010). Le protocole d'intervention Parentalité-Conflit-Résolution (PCR) constitue une initiative en ce sens et sera détaillé dans un des articles de cette thèse. Bien que l'offre de services semble grande et variée, une recension québécoise réalisée en 2015 (Godbout & St-Jacques, 2015) révèle plutôt un manque de services spécialisés s'adressant aux familles hautement conflictuelles, un manque d'uniformité dans les services offerts à travers la province et surtout peu d'écrits empiriques pour évaluer l'efficacité des interventions existantes. La présente thèse s'intéresse spécifiquement aux familles vivant de hauts niveaux de conflits à la suite de la séparation et vise notamment à enrichir la compréhension des enjeux auxquels ils font face afin de leur offrir l'intervention la plus adaptée à leurs besoins.

### **Cadre théorique**

La présente thèse s'inspire principalement de la théorie des systèmes ou approche systémique dans laquelle le système familial qui est composé de sous-systèmes relationnels à la fois autonomes et interdépendants est le principal objet d'étude (Cox & Paley, 1997; Minuchin, 1974). Selon cette théorie et son principe d'homéostasie, le système familial cherche à conserver un équilibre dans son fonctionnement en utilisant ses propres mécanismes de régulation (Barouch, 2011). Tous les membres de la famille contribuent à cet objectif qui vise la stabilité du système. Ainsi, les changements

apportés chez un individu peuvent venir bousculer l'équilibre du système et impacter tous les membres de la famille. Dans les familles vivant un conflit sévère de séparation, la dynamique familiale est particulièrement rigide et les changements sont encore plus difficiles à opérer. De la même façon, les systèmes qui tentent d'apporter des soins à ces familles sont mis à l'épreuve devant ces dynamiques robustes qui résistent au changement. Il importe donc que tout le système travaille ensemble vers un objectif partagé afin de provoquer un réel changement dans la dynamique familiale.

Ensuite, l'hypothèse de contagion, propre à l'approche systémique, apparaît également être un incontournable dans la compréhension des enjeux soulevés dans des dynamiques familiales hautement conflictuelles. Ce processus suggère que la qualité de la relation conjugale exerce une influence directe sur le fonctionnement psychologique de l'enfant et les relations qu'il entretient avec chacun de ses parents (Mikulincer, Gillath, & Shaver, 2002). Dans les familles vivant un conflit sévère de séparation, ce processus explique notamment l'association entre conflit et les difficultés relationnelles entre les parents et des relations parent-enfant plus conflictuelles et/ou le désengagement d'un parent (Bradford, Vaughn, & Barber, 2008; Fosco & Grych, 2010; Goldberg, 2015). Les difficultés observées chez l'enfant en contexte de haut niveau de conflit résultent alors de ces dynamiques familiales internes et des phénomènes de triangulation qui placent l'enfant au cœur des conflits (Buchanan, Maccoby, & Dornbusch, 1991; Buchanan & Waizenhofer, 2001; Drapeau, Gagné, & Hénault, 2004).

La théorie des systèmes permet aussi de considérer l'apport propre de chacun des membres de la famille dans le fonctionnement familial plus large. Les caractéristiques individuelles et le vécu subjectif de chacun ont effectivement une importance particulière pour la compréhension de la dynamique familiale. Notamment, le système d'attachement et les traits de personnalité vont influencer la façon dont une personne va entrer en relation avec son entourage (Alary, 2015; Saini, 2012) et peuvent expliquer la présence d'interactions négatives entre les membres de la famille (Byng-Hall, 2008). Ainsi, en ciblant la contribution propre de chacun, l'approche systémique permet de mettre à contribution tous les membres de la famille dans l'intervention dans le but de rétablir des relations plus harmonieuses.

En plus de mieux comprendre l'impact des conflits sévères sur l'adaptation des enfants, cette approche permet aussi, par extension, d'expliquer les difficultés de l'intervention. En effet, les intervenants impliqués auprès de familles vivant un conflit sévère de séparation peuvent contribuer aux difficultés du système familial et se retrouver triangulés dans le conflit lorsqu'ils travaillent de façon isolée. En effet, certaines caractéristiques des systèmes exercent une influence importante sur le niveau du conflit, notamment la nature contradictoire du système de justice ou le travail en silo de certains professionnels (Bala, Hebert, & Birnbaum, 2017; Pruett & Jackson, 1999). Ainsi, il apparaît essentiel de considérer l'apport propre de chacun des individus et des systèmes impliqués dans l'intervention, de même que les interactions entre chacun

d'eux, afin de brosser un portrait clair de ces familles et de leur offrir une intervention adaptée et efficace.

Enfin, dans l'objectif d'être cohérente avec l'approche systémique, la présente thèse adopte également une méthode de recherche mixte et utilise des données multi-sources. Les enjeux vécus par les familles vivant un conflit sévère de séparation sont complexes et requièrent une diversité de méthodes dans l'objectif de faire une description complète et approfondie de ces situations familiales. Ainsi, afin d'obtenir le point de vue de différents acteurs impliqués dans la situation familiale, tant les parents que les professionnels sont considérés dans la présente thèse. Ensuite, tant les analyses quantitatives que qualitatives sont utilisées afin de mettre en commun des données de nature différente et de faire converger les observations de chacun des acteurs. Cette approche permet donc de comprendre les familles vivant un conflit sévère de séparation sous différents angles et d'offrir un portrait plus varié et nuancé.

En somme, la présente thèse a pour objectif de répondre à des questions qui restent à ce jour peu explorées dans la littérature scientifique en ce qui a trait aux familles vivant un conflit sévère de séparation. D'abord, le premier article vise à identifier les perceptions qu'ont les juges et les psychologues impliqués auprès de familles participant à une intervention psychojudiciaire. À partir d'une analyse des dossiers cliniques et des ordonnances rendues par les juges, cette étude identifie les caractéristiques individuelles des parents qui sont associées au conflit et à son maintien dans le temps. Ensuite, le

deuxième article vise à faire un portrait des pratiques des juges au Québec dans les situations hautement conflictuelles impliquant des allégations d'aliénation parentale. L'analyse de décisions judiciaires permet de mieux détailler les pratiques des juges en ce qui a trait au traitement des diverses allégations soulevées par les parents, au partage du temps parental, ainsi qu'aux éléments inclus dans leur ordonnance. Finalement, le troisième article vise à identifier les changements observés dans la dynamique coparentale à la suite de la participation des familles à une intervention psychojudiciaire. Pour mesurer l'évolution de la relation entre les parents, des questionnaires complétés par ces derniers avant et après l'intervention sont analysés. Dans l'ensemble, cette thèse permet d'enrichir notre compréhension des familles vivant un conflit sévère de séparation sous différents angles novateurs. Cette thèse propose également d'offrir un regard plus nuancé sur les enjeux soulevés dans ces dynamiques familiales qui tendent à être rigides et jugées négativement.



**Article scientifique 1**

Caractéristiques individuelles des parents impliqués dans des conflits sévères de  
séparation : observations des professionnels psychosociaux et judiciaires

Paquin-Boudreau, A., Poitras, K., Godbout, E., & Cyr, F.

Soumis à la revue scientifique *Enfances Familles Générations*

## Résumé

**Cadre de la recherche :** Les familles vivant un conflit sévère de séparation monopolisent les tribunaux, les avocat/es et les ressources psychosociales de manière démesurée et sollicitent plusieurs systèmes simultanément. Les professionnels se sentent impuissants dans l'intervention auprès d'elles et tendent à entretenir des perceptions négatives à leur égard. Les caractéristiques individuelles des parents doivent être étudiées compte tenu de leur effet sur les relations interpersonnelles.

**Objectifs :** La présente étude vise à recueillir les observations des professionnels judiciaires et psychosociaux quant aux caractéristiques individuelles des parents impliqués dans des situations hautement conflictuelles.

**Méthodologie :** Une analyse de contenu thématique a été réalisée sur deux types de documents psychojudiciaires, soit les dossiers tenus par les psychothérapeutes participant au protocole Parentalité-Conflit-Résolution et les décisions judiciaires rendues dans les situations familiales ayant été admises à ce même protocole.

**Résultats :** Les discours des juges et des psychologues révèlent des caractéristiques telles que la méfiance, l'opposition, le manque d'empathie, l'impulsivité, le manque d'introspection et d'autocritique et des mécanismes de défenses immatures chez les parents impliqués dans des situations familiales hautement conflictuelles.

**Conclusions :** Cet article met en évidence les caractéristiques individuelles des parents impliqués dans des situations hautement conflictuelles qui génèrent des difficultés dans les relations interpersonnelles et souligne l'impact des systèmes dans le maintien et l'exacerbation de ces caractéristiques.

**Contribution :** Peu d'études empiriques ont fait le portrait des caractéristiques individuelles des parents impliqués dans les familles vivant un conflit sévère de séparation et ont examiné les transactions entre les familles et les systèmes.

Mots-clés : Famille, séparation conjugale, conflit familial, psychologie, juge

### Abstract

**Research Framework:** High-conflict families are overwhelming for the courts, lawyers and psychosocial resources and strain several systems simultaneously. Professionals tend to feel powerless and to have negative perceptions of them. The individual characteristics of parents need to be studied in terms of their effect on interpersonal relationships.

**Objectives:** This study aims to document the observations of legal and psychosocial professionals regarding the individual characteristics of parents involved in high-conflict situations.

**Methodology:** A thematic content analysis was carried out on two types of psychojudicial documents, that is surveys completed by psychotherapists participating in the *Parentalité-Conflit-Résolution* protocol and court decisions rendered in family situations that were admitted to the same protocol.

**Results:** Judges and psychologists revealed characteristics such as distrust, opposition, lack of empathy, impulsivity, lack of introspection and self-criticism, and immature defense mechanisms in parents involved in high-conflict situations.

**Conclusions:** This article highlights the individual characteristics of parents involved in high-conflict situations that generate difficulties in interpersonal relationships and discusses the impact of systems in maintaining and exacerbating these characteristics.

**Contribution:** Few empirical studies have reported the individual characteristics of parents involved in high conflict families and have examined transactions between families and systems.

Une séparation est généralement considérée comme étant hautement conflictuelle lorsque les parents sont séparés depuis au moins deux ans et qu'ils présentent toujours des hauts niveaux de colère, d'hostilité et de méfiance, qu'ils vivent une coparentalité dysfonctionnelle, qu'ils déplorent des incidents d'abus verbaux et/ou physiques et qu'ils recourent fréquemment aux tribunaux pour résoudre leur litige en matière de garde (Johnston, Roseby, & Kuehnle, 2009; Levite & Cohen, 2012). Quelques recherches suggèrent que les parents impliqués dans des conflits sévères suivant la séparation présentent des caractéristiques individuelles qui sont associées à une coparentalité dysfonctionnelle et qui alimentent le conflit parental et son maintien dans le temps (Leclair, St-Amand, & Bussièrès, 2017; Turbide, 2017). Notamment, ces parents diffèrent significativement de la population générale de parents séparés en ce qui concerne leurs traits de personnalité (Johnston, Walters, & Olesen, 2005). De nombreuses études suggèrent que ces parents tendent à présenter une identité fragile (Alary, 2015), peu d'introspection et d'empathie (Baker, 2006; Donner, 2006), une immaturité et une instabilité affective (Alary, 2015; Anderson, Anderson, Palmer,

Mutchler, & Baker, 2011, des comportements impulsifs (Alary, 2015; Baum & Shnit, 2003), un attachement insécuré (Saini, 2007), des distorsions cognitives (Alary, 2015), des mécanismes de défense immatures (Alary, 2015; Donner, 2006; Gordon, Stoffey, & Bottinelli, 2008) et qu'ils semblent peu conscients de leur niveau de responsabilité dans le conflit avec l'ex-conjoint (Anderson et al., 2011; Donner, 2006; Saini & Birnbaum, 2007). Les recherches sur les traits de personnalité des parents sont généralement des études cliniques et les travaux empiriques sur cette question restent limités. Ces caractéristiques individuelles des parents viendraient diminuer la qualité de la relation avec les intervenants psychosociaux et judiciaires qui les côtoient et compliquer leurs interventions (Houston, Bala, & Saini, 2017; Saini, Black, Godbout, & Deljavan, 2019). Les défis que posent ces parents impliqués dans des situations familiales hautement conflictuelles sont élevés et il est probable que les professionnels qui interviennent auprès d'eux entretiennent des perceptions négatives à leur sujet.

Ces familles tendent à multiplier les différents services, à recourir à des professionnels pour régler les conflits familiaux et à solliciter plusieurs systèmes simultanément, notamment le système judiciaire, celui de la protection de la jeunesse, de même que le système de santé (Houston et al., 2017). Les familles vivant un conflit sévère de séparation monopolisent ainsi les tribunaux, les avocat/es et les ressources psychosociales de manière démesurée (Neff & Cooper, 2004; Saini, Black, Fallon, & Marshall, 2013; Saini et al., 2019). De plus, les procédures judiciaires et les interventions demandent généralement plus de temps que dans d'autres dossiers moins

conflictuels (Poitras, Chatigny, & Cyr, 2018). Les parents impliqués dans ces situations familiales tendent à avoir des attentes irréalistes à l'égard des professionnels et sont plus susceptibles d'adopter des comportements de manipulation où ils cherchent à tirer profit autant de leurs enfants que des intervenants dans le but d'obtenir gain de cause (Malo & Rivard, 2013; Saini et al., 2012). Ces différentes conduites des parents impliqués dans des situations hautement conflictuelles contribuent à l'entretien des perceptions négatives des professionnels à leur égard. D'ailleurs, ces derniers constatent qu'ils ont besoin de soutien : ils se sentent impuissants, envahis par la multiplication des demandes des parents, confus quant à la nature de leur rôle et parfois même triangulés dans le conflit conjugal (Doughty, Maxwell, & Slater, 2020; Godbout, Saini, & Turbide, 2018).

De nombreuses études ont examiné les perceptions des professionnels intervenant auprès des clientèles dites exigeantes en raison des caractéristiques individuelles qu'elles présentent et des enjeux relationnels qu'elles soulèvent (Commons Treolar, 2009; Hansson, Jormfeldt, Svedberg, & Svensson, 2013; Hugo, 2001; Imbeau, Bouchard, Terradas, & Simard, 2014; Westwood & Baker, 2010). Les résultats de ces études suggèrent une prédominance d'attitudes négatives et pessimistes des professionnels de la santé à l'égard des clientèles dites exigeantes. En effet, les professionnels tendent à se méfier de ces clients difficiles, à redouter une utilisation exagérée des services et à craindre des plaintes disciplinaires (Bailey, Dana, Bailey, & Davis, 2020; Blanchet & Poitras, 2018; Imbeau et al., 2014; Warshak, 2016). De plus, les résultats des études révèlent que les perceptions des professionnels sont associées à une moins bonne

alliance thérapeutique, à des soins offerts à l'individu de moindre qualité, de même qu'à des résultats moins significatifs de l'intervention (Kealy & Ogrodniczuk, 2010). Ces études portent principalement sur les individus présentant des troubles de la santé mentale dans le système de la santé et peu d'études s'intéressent aux familles vivant un conflit sévère de séparation alors qu'elles représentent pourtant un défi particulier pour les professionnels impliqués dans les systèmes de la justice et de la santé.

Par ailleurs, des études se sont intéressées aux perceptions des professionnels à l'égard de certaines problématiques associées aux familles vivant un conflit sévère de séparation, notamment l'aliénation parentale, l'hostilité persistante, les allégations d'abus sexuels et la violence conjugale (Goldfarb et al., 2019; Hans, Hardesty, Haselschwerdt, & Frey, 2014; Priolo-Filho et al., 2019; Saunders, Faller, & Tolman, 2011). Dans ces études, les perceptions des experts psychosociaux ont été mesurées par le biais de différentes mises en situation pour lesquelles ils devaient exprimer leur point de vue et émettre des recommandations. Les résultats suggèrent que les perceptions et croyances des professionnels sont associées aux décisions qu'ils prennent dans l'intervention auprès de ces familles et aux recommandations qu'ils émettent pour le partage du temps parental. À notre connaissance, aucune étude semblable n'a été réalisée auprès des juges ou des avocats. Ces études sont intéressantes pour comprendre l'impact des perceptions des professionnels sur leur intervention, toutefois elles portent sur des situations hypothétiques et peuvent donc s'éloigner de la réalité. La présente étude propose de pallier cette lacune.

Ainsi, les parents vivant un conflit sévère de séparation sont largement reconnus pour présenter des traits de personnalité qui entravent ou compliquent les relations interpersonnelles et la littérature scientifique fait généralement consensus sur le fait qu'ils représentent un défi particulier pour l'intervention. Toutefois, dans la compréhension de ces familles, l'impact des systèmes judiciaire, de la protection de la jeunesse et de la santé sont également à considérer. En effet, les systèmes peuvent exacerber ou entretenir certaines caractéristiques individuelles des parents de par leur fonctionnement, leurs incohérences et leurs attentes à l'égard des clients. D'abord, certaines études soulignent que le système de justice et, plus précisément le modèle contradictoire qui le caractérise, contribuent à augmenter l'animosité et l'hostilité entre les parents, risquent d'envenimer la situation familiale et nuisent à la reprise d'une communication fonctionnelle et à la résolution du litige (Bala, Hebert, & Birnbaum, 2017; Firestone & Weinstein, 2004; Pruett, & Jackson, 1999; Target, Hertzmann, Midgley, Casey, & Lassri, 2017; Ward, 2007). Ensuite, les pratiques généralement encouragées par ces systèmes, particulièrement en ce qui a trait à la coparentalité et la garde partagée, s'appliquent difficilement à ces familles (Hardesty, 2002). Effectivement, de plus en plus d'études suggèrent que la coparentalité traditionnelle et la garde partagée peuvent être des pratiques moins envisageables pour les familles vivant un conflit sévère de séparation (Godbout, et al., 2017). Ainsi, les systèmes sont susceptibles d'exacerber les difficultés vécues par les familles si elles continuent d'intervenir de manière traditionnelle avec elles. Finalement, des études soulignent aussi que certains professionnels ont parfois tendance à minimiser ou à accorder peu de

crédibilité à certaines allégations formulées par les parents se retrouvant dans des situations familiales conflictuelles, notamment en ce qui a trait à l'aliénation parentale et la violence conjugale (Bernier & Gagnon, 2019; Meier, 2020; Saini, Laajasalo, & Platt, 2020). Les parents reçoivent donc des avis contradictoires dans le traitement de ces allégations qui peuvent grandement influencer la trajectoire que prendra tant le litige que l'intervention. L'ensemble de ces éléments qui caractérisent les différents systèmes impliqués auprès des familles vivant un conflit sévère de séparation peuvent ainsi entretenir la méfiance et l'hostilité des parents et peuvent également générer une certaine résistance de leur part à l'égard des professionnels (Bailey et al., 2020). Certaines études suggèrent d'ailleurs que les parents impliqués dans des situations hautement conflictuelles rapportent ne pas se sentir compris, considérés et respectés par les professionnels et que ces attitudes contribuent à l'augmentation du conflit dans le temps et à un vécu de détresse chez ces parents (Lee-Maturana, Matthewson, Dwan, & Norris, 2019; Poustie, Matthewson, & Balmer, 2018).

Afin d'offrir des services sur mesure aux familles vivant un conflit sévère de séparation, le protocole d'intervention psychojudiciaire *Parentalité Conflit Résolution* (PCR) a été développé en collaboration avec la Cour supérieure de Québec et soutenu par le Ministère de la justice du Québec. Les familles référées à ce protocole d'intervention ont été identifiées par le système de justice comme étant celles présentant un niveau important de conflit, comme ayant épuisé toutes les ressources habituelles et comme celles pour qui le système actuel ne convenait plus. Le protocole d'intervention

visé à diminuer les conflits, améliorer la communication interparentale et protéger ou rétablir les liens parent-enfant (pour une description détaillée du protocole d'intervention: Cyr, Poitras, Godbout, & Macé, 2017). Pour ce faire, un juge est saisi au dossier dans le but de faire une gestion personnalisée du dossier et de la famille et de donner une autorité et un cadre à l'intervention psychosociale. De plus, les parents assistent à un stage de coparentalité, *Faire équipe pour les enfants* (FÉE), de type psycho-éducatif qui consiste en trois rencontres de trois heures. Cette intervention de groupe vise à réduire le conflit et les interactions négatives entre les parents, à développer une meilleure coparentalité et à aider les parents à accompagner leurs enfants dans la séparation. Finalement, une intervention familiale personnalisée d'environ 45 heures est offerte aux familles par un psychothérapeute et vise à soutenir les capacités parentales et à soutenir la famille dans la construction ou la reconstruction de liens positifs et respectueux entre les enfants et les parents. Les parents doivent être représentés par un avocat et ceux-ci s'engagent à travailler de façon collaborative avec les autres professionnels. Les intervenants psychosociaux et judiciaires impliqués ont l'autorisation de communiquer entre eux afin de tracer un bilan de l'évolution de la situation familiale et d'y apporter les ajustements nécessaires.

La force du protocole PCR repose sur la communication interdisciplinaire qui permet une cohérence des interventions et une cohésion de l'équipe (Cyr, Poitras, & Godbout, 2020). Toutefois, le travail interdisciplinaire se révèle être un défi important pour l'ensemble des intervenants suggérant ainsi que les professionnels impliqués ne

partagent pas toujours la même compréhension des besoins de ces familles et des interventions les plus adaptées. En effet, il est probable que les juristes et les psychothérapeutes aient des compréhensions différentes des enjeux personnels et dyadiques soulevés par ces familles. Considérant le rôle déterminant des perceptions des professionnels sur la nature de l'intervention et son succès, il paraît essentiel de décrire ces perceptions. Cette recherche vise précisément à recueillir les observations des professionnels judiciaires et psychosociaux quant aux caractéristiques individuelles des parents et leurs effets dans l'établissement de relations interpersonnelles, dans la cristallisation du conflit interparental et, plus largement, dans le défi que cela représente pour les services psychosociaux et judiciaires. Ce travail constitue une première étape permettant de saisir la dynamique s'opérant entre les attentes des divers professionnels à l'égard de ces familles, le fonctionnement du système de justice familiale et le renforcement ou l'apaisement des caractéristiques individuelles faisant obstacle à un dénouement positif du conflit.

De façon générale, l'analyse des documents institutionnels est d'une grande pertinence pour documenter les perceptions des professionnels, compte tenu qu'ils donnent accès à des informations qui révèlent les enjeux discutés et les critères sous-tendant les décisions prises et ce, en dehors de l'intervention du chercheur (Moliner, Rateau, & Cohen-Scali, 2002; Pouliot, Camiré, & Saint-Jacques, 2013). Ainsi, les documents produits par les professionnels psychosociaux et judiciaires pour suivre l'évolution de leur travail auprès de leurs clients sont des documents qui relatent leurs

interventions ainsi que leurs interprétations de la situation. Ces documents permettent donc d'avoir accès à leurs perceptions à l'égard des familles et des caractéristiques individuelles qu'ils trouvent pertinentes dans leur analyse de la situation. Ainsi, la présente étude propose de documenter les perceptions des juges et des psychothérapeutes à l'égard des familles ayant participé au protocole PCR.

### **Méthode**

Afin de comparer les similitudes et les différences des juges et des psychothérapeutes dans l'identification des caractéristiques individuelles des parents impliqués dans des situations familiales hautement conflictuelles, une analyse des documents psychojudiciaires a été réalisée. Pour ce faire, deux types de documents ont été consultés. D'abord, les questionnaires remplis par les psychothérapeutes participant au protocole PCR en lien avec leur suivi des familles. Ensuite, les décisions judiciaires rendues dans les situations familiales ayant été admises au protocole PCR et disponibles sur le moteur de recherche *l'Institut canadien d'information juridique (CanLII)*.

Pour participer au protocole PCR, les familles doivent répondre aux critères suivants : 1) dynamique coparentale caractérisée par une hostilité élevée, de la disqualification et du dénigrement; 2) difficultés d'accès entre l'enfant et l'un des parents et 3) antécédents judiciaires (jugements antérieurs non respectés, expertises psychologiques ou psychosociales multiples ou contre-expertises) (pour une description détaillée des critères d'inclusion et d'exclusion : Cyr et al., 2017).

## Échantillon

**Questionnaires remplis par les psychothérapeutes.** Quatorze questionnaires pré-intervention ( $n = 7$ ) et post-intervention ( $n = 7$ ) ont été complétés par les trois psychothérapeutes ayant travaillé auprès des familles recrutées pour participer au protocole de recherche PCR (Cyr et al., 2017). L'expérience professionnelle de ces psychothérapeutes varie entre 12 et 34 années de pratique et toutes se spécialisent dans l'intervention auprès des familles à la suite de la séparation parentale. Deux d'entre elles ont été ou sont encore médiatrices accréditées et deux d'entre elles ont réalisé, au cours de leur carrière, de nombreux mandats d'expertise psychologique en matière de garde et de droits d'accès. Les questionnaires remplis par les psychologues abordaient principalement l'intervention, notamment les objectifs poursuivis, les impasses et les progrès observés, ainsi que l'évolution de la situation familiale.

Huit familles ont été recrutées par la coordonnatrice de la chambre de la famille (Cour supérieure) du district judiciaire de Québec et se sont engagées dans le protocole PCR. L'ensemble des familles ayant participé au protocole d'intervention PCR ont également participé à la recherche. Seule une famille n'a pas reçu de service psychologique et donc aucun questionnaire n'a été rempli.

Les 14 parents impliqués dans le projet de recherche PCR sont âgés entre 26 et 50 ans. La majorité vivait en union de fait avant la séparation alors que seulement deux

couples étaient mariés. La durée de l'union variait entre deux et dix ans pour la majorité des participants, un seul couple a vécu ensemble pendant plus de vingt-cinq ans. Les parents étaient séparés depuis en moyenne 5,69 années ( $ÉT = 1,55$ ). Une situation à risque élevé de rupture de lien parent-enfant est rapportée dans les sept des familles impliquées. Une famille a été exclue du projet PCR en raison de problèmes aigus de santé mentale d'un des parents. Or, le psychothérapeute a tout de même rempli le questionnaire concernant son suivi avec cette famille.

**Décisions judiciaires.** Vingt-trois décisions judiciaires prononcées par 4 juges dans le district de Québec entre les années 2014 et 2017 ont été recueillies par le biais du moteur de recherche *l'Institut canadien d'information juridique (CanLII)*. Le mot-clé « PCR » a été utilisé afin d'identifier les décisions judiciaires pertinentes à notre étude. Les 23 documents analysés sont notamment des demandes d'admission au protocole ( $n = 2$ ), des décisions suivant des audiences préliminaires et de suivi ( $n = 12$ ), des demandes de retrait ( $n = 1$ ) et des jugements finaux ( $n = 8$ ). Ainsi, plusieurs documents (un à six par famille) ont été analysés pour chacune des situations familiales. Le jugement final consiste en une analyse détaillée de la situation familiale et de l'évolution du dossier à travers l'intervention psychojudiciaire. Un jugement final par famille a été analysé. Ensuite, les demandes d'admission et de retrait du protocole sont de courts documents expliquant l'inclusion ou le retrait de la famille dans le protocole d'intervention. Enfin, la nature et la longueur des décisions suivant des audiences préliminaires et de suivi varient selon les requêtes effectuées par les parties, mais visent

généralement à traiter des urgences ou à faire le suivi du respect des ordonnances effectuées préalablement.

Peu d'informations sont disponibles sur les caractéristiques des 8 familles ayant participé à l'intervention PCR dans les décisions judiciaires examinées. Les familles comportent d'un à deux enfants âgés entre 6 et 14 ans et les parents sont généralement séparés depuis plus de cinq années.

### **Description des analyses**

**Dossiers tenus par les psychothérapeutes.** Pour chaque questionnaire complété par les psychothérapeutes, les caractéristiques individuelles des parents ont été repérées, comptabilisées et regroupées en catégories. Les questionnaires ont donc été analysés par analyse de contenu thématique. Cette analyse vise à rapporter les caractéristiques individuelles des parents que les psychothérapeutes identifient comme étant problématiques pour l'intervention familiale.

**Décisions judiciaires.** Les décisions judiciaires ont été analysées par analyse de contenu thématique (Paillé & Mucchielli, 2008). Pour ce faire, les segments des jugements relatifs aux caractéristiques individuelles des parents ont d'abord été repérés et ensuite les caractéristiques saillantes des parents que le juge utilise tout au long de la décision afin de prononcer et de justifier son ordonnance ont été identifiées. Il s'agit donc d'inventorier tous les énoncés sur les caractéristiques individuelles des parents et de les classer ensuite dans des catégories thématiques.

L'ensemble des analyses a été réalisé par une chercheuse et deux autres chercheuses ont analysé une partie du matériel en parallèle. Toutes les catégories ont été discutées et revues par l'équipe de recherche.

## Résultats

### Caractéristiques individuelles des parents

Les juges et les psychothérapeutes identifient plusieurs caractéristiques individuelles chez les parents ayant participé au protocole PCR. L'analyse des documents permet d'identifier sept caractéristiques individuelles reconnues par les professionnels comme contribuant au conflit, soit la méfiance, l'opposition, l'impulsivité, le manque d'empathie, le manque d'introspection et d'autocritique, des mécanismes de défenses immatures, ainsi que des perturbations au plan de la personnalité et de la santé mentale. La présente section vise à approfondir chacune des caractéristiques identifiées par les professionnels.

**Méfiance.** La méfiance est une caractéristique identifiée chez les parents impliqués dans ces situations familiales hautement conflictuelles tant par les psychothérapeutes ( $n = 3$  familles) que dans les décisions judiciaires rendues ( $n = 4$ ). Tous les professionnels identifient de la méfiance et ce, pour une majorité de familles. L'objet de la méfiance n'est toutefois pas le même dans tous les dossiers. En effet, pour certains parents, la méfiance vise l'autre parent et se manifeste généralement par l'attribution de mauvaises intentions à l'autre parent : « Le père a la perception que la

mère parle contre lui et sa famille. Il croit même que la mère épie ses faits et gestes ainsi que ceux de sa conjointe » (décision judiciaire, audience de suivi, famille 7).

Alors que pour d'autres parents, la méfiance vise plutôt l'intervention et se manifeste notamment par la perception d'alliance entre l'intervenant et l'autre parent, par des attentes réservées face à l'intervention et par une résignation face à la possibilité de changement :

« Le père a mis du temps à faire confiance à mon rôle et à la possibilité que j'aide la famille. Il était très porté à interpréter que je prenais pour la mère, sans comprendre que notre objectif était la reprise du lien mère-enfants » (questionnaire post-intervention famille 7).

La méfiance envers l'intervention se manifeste également par la remise en question de l'efficacité de la méthode : « Elle dit ne pas être certaine de l'efficacité de la mesure dans le contexte d'une reprise réelle de contacts avec son fils » (décision judiciaire, audience de suivi, famille 1).

**Opposition.** Des manifestations d'opposition sont remarquées chez les familles tant dans le discours des psychothérapeutes ( $n = 6$ ) que dans les décisions judiciaires rendues ( $n = 5$ ). Ensemble, les professionnels identifient de l'opposition chez au moins un des parents dans tous les dossiers. Deux types d'opposition décrites par les professionnels sont identifiées : l'opposition active et passive. D'une part, l'opposition active se manifeste par un refus de collaborer ou un non-respect des ententes prises avec le psychothérapeute :

« La mère ne respecte pas certaines consignes demandées. À titre d'exemple, elle demeure présente dans la salle d'attente pendant les rencontres père-fils. Elle cogne à la porte du bureau de consultation avant la fin des rencontres père-fils » (décision judiciaire, jugement final, famille 3).

L'opposition active se manifeste également dans quelques cas par un retrait total du protocole d'intervention ( $n = 2$ ).

« [...] vu les nombreux manquements de monsieur en regard de sa participation à ce programme, notamment aux rencontres du programme *Faire équipe pour les enfants*, son manque de collaboration auprès de l'intervenante en dynamique familiale et ses manquements répétés à l'égard des rencontres avec sa travailleuse sociale, la soussignée retire le dossier du programme PCR le 14 mai 2015 » (décision judiciaire, audience de suivi, famille 4).

D'autre part, l'opposition passive se manifeste plutôt par une conformité de surface, une non-mobilisation du parent dans le protocole et limitant les effets de l'intervention tel que mentionné dans cet extrait : « La principale impasse est la non-mobilisation du père qui agit comme modèle pour l'enfant » (questionnaire post-intervention famille 1) et « La mère ne semble pas croire possible que la situation s'améliore. Elle se plie à l'ordonnance, elle semble coopérante mais elle manifeste une résistance passive » (questionnaire pré-intervention famille 8). L'opposition passive s'observe également dans les décisions judiciaires :

« Le dossier ayant été repéré comme étant un dossier à haut niveau de conflit, celui-ci peut bénéficier du programme spécial PCR. Toutefois, vu les nombreux manquements de monsieur en regard de sa participation à ce programme, notamment aux rencontres du programme FÉE, son manque de collaboration auprès de l'IDF et ses manquements répétés à l'égard des rencontres avec sa travailleuse sociale, la soussignée retire le dossier du programme PCR le 14 mai 2015 » (décision judiciaire, jugement final famille 4).

L'opposition des parents semble s'inscrire dans l'histoire de la problématique familiale et provoquer des mouvements de progression et de recul, notamment en ce qui a trait aux contacts entre les parents et les enfants.

**Impulsivité.** L'impulsivité est énoncée sporadiquement dans les dossiers, tant dans le discours des psychothérapeutes ( $n = 3$ ) que dans les décisions judiciaires ( $n = 2$ ). D'une part, les psychothérapeutes mettent davantage l'accent sur l'agressivité verbale et le manque de respect qu'ont certains parents à leur égard lors des rencontres d'intervention : « La mère devient irrespectueuse, lorsqu'elle est confrontée par rapport à des propos violents, dénigrants ou au dénigrement du père qu'elle effectue » (questionnaire post-intervention famille 2). D'autre part, l'évocation de l'impulsivité dans les décisions judiciaires fait davantage référence à la prise de décision rapide, au changement de position spontané, plutôt qu'au caractère dangereux ou à la prise de risque. Cela pourrait également être interprété comme une stratégie consciente d'un parent pour nuire aux accès parent-enfant :

« Pendant cet échange, X a dit à sa mère qu'il veut faire une sortie avec son père et madame s'est dite d'accord pour être présente à la rencontre de planification de cette sortie. Or, deux jours après cet accord consenti entre tous, la mère nous a laissé un message téléphonique signifiant qu'elle n'est plus d'accord avec cette planification de sortie père-fils » (décision judiciaire, jugement final, famille 3).

Du point de vue du juge, dans le cadre de procédures judiciaires, alors que les parents sont représentés par un avocat et que la parole et le respect des engagements sont

importants, ce revirement pourrait être considéré comme une manifestation d'impulsivité.

**Manque d'empathie et de sensibilité parentale.** Le manque d'empathie des parents est une caractéristique mentionnée uniquement dans les décisions judiciaires ( $n = 4$ ). Le discours des psychothérapeutes, quant à lui, révèle plutôt un manque de sensibilité parentale chez les participants ( $n = 3$ ). Le manque de sensibilité parentale sous-tend une difficulté dans la lecture adéquate des besoins et des signaux de détresse de l'enfant, de même qu'une difficulté à répondre à l'enfant de façon chaleureuse, prévisible et cohérente. Le manque d'empathie réfère plutôt à une incapacité à comprendre l'état émotionnel et le point de vue de l'autre. Bien que le manque d'empathie et le manque de sensibilité parentale soient deux concepts différents, ils réfèrent tous deux à la capacité de reconnaître les besoins de l'autre et de les distinguer de ses propres besoins. En effet, ce sont deux caractéristiques individuelles qui se déploient particulièrement dans la relation à l'autre, soit à l'égard de l'enfant :

« La mère ne voit pas ou très peu ce qu'elle doit améliorer dans son attitude et reproduit des comportements inadéquats. [...] La difficulté de la mère à entendre les besoins de son fils et respecter son rythme. Elle les perçoit comme des caprices et de la manipulation » (questionnaire post-intervention famille 2).

« Le père prétend que le comportement de la mère est maladroit à l'endroit des enfants. Il explique que lors de la première fin de semaine d'accès, elle serait allée sur le terrain de son compagnon malgré le fait qu'elle s'est engagée à ne pas mettre ce dernier en présence des enfants. La mère a admis y être allée. Les enfants ont l'impression que la mère ne les écoute pas et qu'elle parle constamment contre le père et sa conjointe » (décision judiciaire, audience de suivi, famille 7).

Cet extrait provenant d'une décision judiciaire laisse croire que le juge considère que le manque d'empathie ou de sensibilité parentale est une caractéristique contribuant au conflit dans ce dossier et qu'elle est pertinente à l'analyse de la situation familiale. Dans un contexte de rupture de lien parent-enfant, le manque de sensibilité d'un parent peut également compromettre la reprise de contact entre son enfant et lui-même.

« Elle admet qu'au cours du mois de juin, elle a été plus insistante par ses textos pour tenter de communiquer avec X. Elle n'a reçu aucune réponse à ces textos de la part de l'enfant, sauf quelques jours avant l'audience pour lui demander de cesser les envois » (décision judiciaire, audience de suivi, famille 1).

Finalement, le manque d'empathie peut se manifester à l'égard de l'autre parent :

« Le père doit respecter les jugements et tenter de chausser parfois les souliers de la mère pour éviter des disputes que son comportement contribue à créer. Il doit faire un effort pour comprendre que la mère peut penser différemment de lui » (décision judiciaire, jugement final, famille 5).

Dans cet extrait, le juge utilise son autorité pour dénoncer le manque d'empathie d'un parent et le recadrer dans son comportement.

**Déresponsabilisation et externalisation de la faute.** La déresponsabilisation est identifiée tant dans le discours des psychothérapeutes ( $n = 5$ ) que dans les décisions judiciaires ( $n = 4$ ). En effet, les parents semblent peu conscients de leur niveau de responsabilité dans le conflit avec l'ex-conjoint, tendent à projeter sur l'autre le blâme et semblent parfois faire preuve d'un certain manque d'introspection et d'autocritique. Certains parents peinent à s'expliquer la tournure des événements : « La mère se dit

toujours blessée par la situation et a de la difficulté à comprendre comment elle a pu devenir pour son fils ce monstre, cet être à éviter » (décision judiciaire, audience de suivi, famille 1), tandis que d'autres parents peinent à reconnaître leurs comportements : « Madame est peu consciente qu'elle dénigre monsieur aux yeux de X et réalise peu l'impact de ses paroles » (décision judiciaire, jugement final, famille 3), « Il ne m'a jamais été possible de faire des entrevues cohérentes avec le père et il n'a démontré aucune autocritique face à son discours inapproprié envers ses enfants » (questionnaire post-intervention famille 4) et :

« Elle ne manifeste pas d'autocritique et pour elle, elle n'a rien à se reprocher ni à changer. [...] La grande difficulté de la mère à accepter de regarder sa part dans le conflit. Sa méfiance et son intolérance à la moindre remarque concernant des attitudes ou comportements à modifier » (questionnaire post-intervention famille 8).

Comme les parents ont peu de capacités introspectives et se déresponsabilisent du conflit, ils tendent à s'en remettre régulièrement à l'histoire conjugale et aux fautes de l'autre parent pour expliquer et justifier leurs propres comportements et à projeter le blâme sur l'autre, notamment par de fausses allégations ou par des sous-entendus.

« Elle exagère la portée du conflit de garde avec monsieur. [...] Elle lui prête de fausses intentions et doute de ses motivations. Elle lui reporte la totalité des fautes, donnant peu de détails et évitant de se remettre elle-même en question » (décision judiciaire, jugement final, famille 3).

L'externalisation de la faute constitue, aux yeux des professionnels, une façon immature de gérer le conflit avec l'autre. Les juges et les psychothérapeutes identifient tous deux cette stratégie dans quatre dossiers. Ces stratégies sont d'ailleurs dénoncées de façon véhémente par les professionnels qui tentent de recadrer les parents soit dans

l'intervention réalisée par les psychothérapeutes ou dans les ordonnances faites par les juges.

« La mère voit le père comme un être violent pouvant être hautement nocif pour les enfants. Elle devrait envisager la possibilité de consulter un professionnel de son choix pour l'aider à cesser de percevoir le père ainsi. Les faits exposés ne permettent nullement de démontrer une telle perception » (décision judiciaire, jugement final, famille 5).

**Mécanismes de défenses immatures.** L'utilisation de mécanismes de défenses immatures par les parents est mentionnée tant dans les décisions judiciaires que par les psychothérapeutes. Évidemment, dans les décisions judiciaires, et particulièrement lorsqu'il n'y a pas d'expert au dossier, les juges ne nomment pas directement les mécanismes de défenses. Cependant, certaines affirmations des juges en lien au conflit parental évoquent l'utilisation de mécanismes de défenses immatures tels : le clivage, la projection, l'identification projective, la dénégation, etc. Comme la littérature scientifique documente la présence de mécanismes de défenses immatures chez les parents impliqués dans des situations familiales hautement conflictuelles (Alary, 2015; Jonhston et al., 2005), nous avons tenté d'extraire ceux que les psychothérapeutes et les juges de la présente étude identifiaient chez les familles ayant participé au protocole PCR.

D'abord, dans deux dossiers différents, un juge et un psychothérapeute identifient l'utilisation de la projection comme mécanismes de défense : « Elle transfère ses propres craintes à X, qui en vient à endosser ses peurs » (décision judiciaire, jugement final, famille 3) et « Monsieur craint tout contact avec la mère. Cette anxiété semble

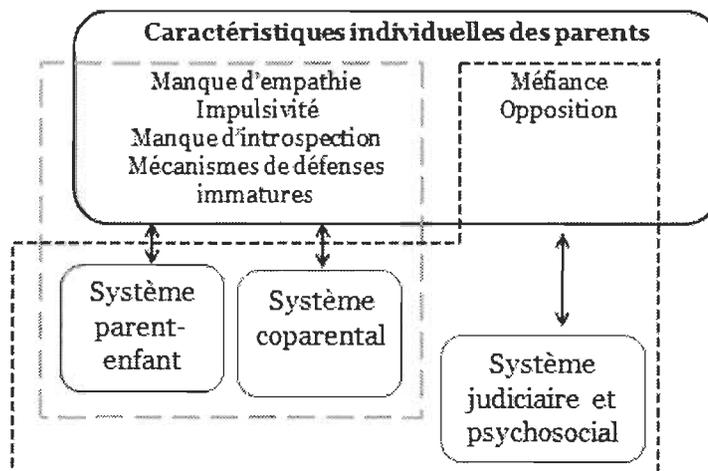
contaminer l'enfant et nourrir son rejet de la mère » (questionnaire pré-intervention famille 1). Ensuite, la dénéiation est aussi identifiée par des juges ( $n = 2$ ) : « Il ne croit pas que la rupture de lien aura un effet sur son développement et s'appuie sur le fait qu'actuellement son fils va bien » (questionnaire post-intervention famille 1). Ainsi, il ressort que l'utilisation de ces mécanismes de défenses immatures peut mener à des distorsions cognitives et à des fausses perceptions qui tendent à gagner en rigidité dans le temps. De plus, ces mécanismes de défense semblent compliquer tant les relations familiales que les relations avec les professionnels impliqués dans le dossier.

**Perturbations au plan de la personnalité et de la santé mentale.** Les psychothérapeutes identifient de nombreux traits de personnalité pouvant compromettre l'efficacité de l'intervention, de même que la collaboration des parents à l'intervention. En effet, les psychothérapeutes ( $n = 4$ ) identifient des traits de personnalité tels que des traits limites, passifs-agressifs, vindicatifs/paranoïaque chez six parents. Rappelons également que dans un dossier (s'ajoutant aux quatre autres déjà identifiés) l'intervention n'a pas été complétée considérant la présence d'un trouble de santé mentale important chez un des parents qui l'empêchait de collaborer à l'intervention. Les diagnostics de santé mentale des parents ne sont pas relevés dans les décisions judiciaires.

**Caractéristiques individuelles des parents et systèmes interpersonnels**

L'analyse des décisions judiciaires et des questionnaires complétés par les psychothérapeutes révèle que les professionnels identifient des caractéristiques individuelles qui contribuent au conflit entre les parents, telles que la méfiance, l'opposition, l'impulsivité, le manque d'empathie, le manque d'introspection (déresponsabilisation), des mécanismes de défenses immatures, ainsi que des traits de personnalité dysfonctionnels.

Des analyses supplémentaires ont permis de regrouper ces différentes caractéristiques selon leur mode d'expression. Ainsi, ces caractéristiques semblent se manifester dans des systèmes interpersonnels distincts, soit dans les systèmes intimes parent-parent et parent-enfant, mais également dans les systèmes plus larges comprenant les relations avec les intervenants judiciaires et psychosociaux (voir Figure 1). En effet, certaines caractéristiques, notamment le manque d'empathie et d'introspection, l'impulsivité et les mécanismes de défenses immatures, se manifestent plus clairement dans les systèmes familiaux, soit à l'égard des proches. Or, ces caractéristiques se manifestent de façon moins évidente à l'égard des intervenants psychojudiciaires, malgré que ces derniers soient en mesure de les identifier. D'autres thèmes plus saillants, notamment la méfiance et l'opposition, semblent plutôt traverser tous les systèmes et se manifester de façon plus claire dans l'intervention psychosociale et le système de justice.



*Figure 1.* Caractéristiques individuelles des parents et leur expression dans les systèmes interpersonnels.

## Discussion

L'objectif de cette étude était de documenter les perceptions des professionnels judiciaires et psychosociaux à l'égard des caractéristiques individuelles des parents impliqués dans un conflit sévère de séparation et ayant participé au protocole PCR. Un des résultats principaux est que les caractéristiques individuelles identifiées tant par les professionnels psychosociaux que judiciaires réfèrent surtout au fonctionnement psychologique des parents. Les caractéristiques individuelles identifiées sont cohérentes avec la littérature scientifique existante (Alary, 2015; Birnbaum, & Bala, 2010; Fidler, & Bala, 2010; Gordon et al., 2008; Johnston et al., 2005; Leclair et al., 2017) et portent principalement sur des caractéristiques qui semblent faire entrave à l'intervention ou à la résolution du litige et qui réfèrent surtout au fonctionnement psychologique des parents. D'abord, la méfiance est largement documentée dans la littérature scientifique portant

sur les familles vivant un conflit sévère de séparation (Francia, Millea, & Sharman, 2019; Target et al., 2017). En effet, les parents semblent constamment dans un état d'alerte face aux éventuels motifs cachés de l'autre parent et cela entrave l'échange d'informations concernant l'enfant et la coparentalité de façon générale (Gulbrandsen, Haavind, & Tjersland, 2018). De la même façon, les parents tendent à avoir peu confiance dans le système de justice et les intervenants psychosociaux et rapportent se sentir jugés et non respectés par les professionnels (Bosch-Brits, Wessels, & Roux, 2018; Poustie et al., 2018; Treloar, 2019). La présente étude permet de confirmer que les parents impliqués dans des situations hautement conflictuelles tendent à manifester une importante méfiance et à s'opposer et que ces caractéristiques semblent généralisées à l'ensemble de leurs relations. Ces caractéristiques peuvent représenter un défi important tant pour le maintien de l'alliance thérapeutique avec le psychothérapeute que pour l'établissement d'une coparentalité positive au long cours. D'ailleurs, des décisions judiciaires soulèvent certains manquements à des ententes prises. Ainsi, l'ensemble de ces résultats suggèrent que l'autorité du juge pourrait assurer une certaine collaboration des parents à l'intervention afin que ceux-ci se conforment aux objectifs thérapeutiques auxquels ils ont consenti.

Ensuite, la présente étude révèle également que les parents tendent à présenter peu d'empathie et de sensibilité parentale et qu'ils tendent à se déresponsabiliser et à rejeter le blâme sur autrui. Ces caractéristiques sont bien documentées dans la littérature scientifique sur les familles vivant un conflit sévère de séparation (Alary, 2015). Ces

résultats montrent que les professionnels impliqués avec ces familles sont appelés à réviser à la baisse leurs attentes. De la même façon, les professionnels doivent revoir les objectifs thérapeutiques afin que ces derniers soient réalistes et cohérents en regard des caractéristiques individuelles que présentent les parents. Les résultats suggèrent ainsi qu'un travail individuel préalable pourrait parfois être bénéfique avant de prévoir des rencontres coparentales qui demandent une capacité à se remettre en question et à se mettre dans la peau de l'autre (Deutsch, Drodz, & Ajoku, 2020). En effet, les résultats amènent à s'interroger sur la capacité des parents impliqués dans un conflit sévère de séparation à réussir une véritable coparentalité du fait qu'ils sont généralement peu coopératifs, ont peu de regard critique sur eux-mêmes et démontrent une faible capacité de remise en question d'eux-mêmes, de leurs conduites et de ses effets sur l'autre, sur les enfants et sur l'ensemble des intervenants du système psychojudiciaire. Les résultats permettent également d'appuyer l'idée que l'établissement d'une coparentalité parallèle et d'une communication minimalement fonctionnelle sont des objectifs probablement justifiés auprès de cette population (Davis, Frederick, & Ver Steegh, 2015; Drozd, & Saini, 2019). Enfin, les résultats rappellent également l'importance du rôle essentiel du juge dans l'intervention afin d'encadrer les écarts de conduite des parents débordements et de les rendre imputables face à leurs comportements. Il pourra ainsi imposer des sanctions ou modifier son ordonnance si les parents ne respectent pas leurs engagements.

En ce qui a trait à l'opposition constatée par les professionnels, le rapport de recherche du projet pilote sur la gestion des dossiers judiciaires à haut niveau de conflit

présenté au ministère de la Justice du Québec révèle que les psychothérapeutes sondés à la suite de l'intervention rapportent que les familles se sont montrées ambivalentes face au changement au cours de l'intervention et que les progrès réalisés restent fragiles à la fin de l'intervention (Cyr et al., 2017). Ces résultats corroborent la collaboration de surface des parents identifiée par les professionnels.

L'impulsivité apparaît généralement comme une caractéristique typique chez les parents impliqués dans des situations hautement conflictuelles (Alary, 2015; Baum & Shnit, 2003). En effet, la littérature scientifique suggère que ces parents tendent à être envahis par leurs affects, à être réactifs, à connaître des difficultés de gestion des émotions et à être plus à risque de perdre le contrôle rapidement et à adopter des comportements impulsifs et peu réfléchis (Alary, 2015; Baum, & Shnit, 2003; Malo & Rivard, 2013). Les résultats de la présente étude ne permettent pas de confirmer ces résultats. En effet, l'impulsivité n'est pas ressortie comme étant caractéristique de la majorité des dossiers. Cela permet de formuler l'hypothèse d'une nature davantage calculée et réfléchie des parents impliqués dans des situations familiales hautement conflictuelles. D'une part, cela peut s'expliquer par l'effet du système judiciaire et de la représentation par avocat qui imposent un cadre contenant les débordements. D'autre part, cela peut s'expliquer par le fait que, comparées aux familles en protection de la jeunesse, les familles vivant un conflit sévère de séparation qui se retrouvent à la Cour Supérieure tendent à avoir un statut socio-économique plus élevé et une meilleure éducation (Houston et al., 2017) et qu'elles tendent à se présenter de façon plus

socialement acceptable (Ezzo, Pinsonneault, & Evans, 2007; Resendes & Lecci, 2012). Ainsi, l'expression de leur colère et de leur hostilité ne se fait pas de façon impulsive, mais plutôt à travers des comportements rusés et de manipulation (Baker & Darnall, 2006). D'ailleurs, les résultats d'Alary (2015) suggèrent que certains parents impliqués dans ces situations hautement conflictuelles « présentent une intelligence vive et sont très articulés, organisés et habiles à manipuler par une logique et un rationnel qui laisse peu de place à la subjectivité de l'autre (p. 69) ». Ces parents auraient tendance à exercer un contrôle excessif sur leurs affects et à présenter une façade plutôt froide, distante et rigide (Alary, 2015). Les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, compte tenu des limites des analyses qualitatives effectuées à partir de documents. En effet, l'impulsivité peut avoir été observée par les professionnels sans que cela ne transparaisse dans les documents qu'ils ont rédigés.

Les analyses effectuées suggèrent également une interaction entre les caractéristiques des parents et les différents systèmes relationnels dans lesquels ils sont impliqués. En effet, certaines caractéristiques individuelles des parents semblent se déployer plutôt dans les systèmes familiaux, alors que d'autres traversent tous les systèmes, soit les systèmes parent-enfant, coparental et psychojudiciaire. Ainsi, les caractéristiques individuelles des parents impliqués dans des situations familiales hautement conflictuelles pourraient avoir un impact important tant dans la relation coparentale que dans les relations avec les professionnels judiciaires et psychosociaux. Il est donc important de tenir compte de ces difficultés relationnelles dans l'intervention,

tant dans l'établissement de l'alliance thérapeutique que dans les stratégies proposées pour améliorer la coparentalité.

Les caractéristiques individuelles des parents identifiées par les professionnels suggèrent que les parents impliqués dans des situations familiales hautement conflictuelles sont plutôt vulnérables. En effet, ils ont des caractéristiques individuelles communes aux individus ayant un trouble de la personnalité et plusieurs parents rencontreraient les critères diagnostics d'un tel trouble (Hertzmann et al., 2016), ce qui sous-entend des difficultés importantes au niveau identitaire et relationnel. Cela suggère donc que la prise en compte des caractéristiques individuelles des parents pourrait être déterminantes pour l'efficacité de l'intervention et le maintien des acquis dans le temps. Ces résultats suggèrent également la pertinence de proposer un cadre thérapeutique strict et prévisible qui a fait ses preuves dans l'intervention auprès des individus présentant des troubles de la personnalité (Yeomans, Clarkin, & Kernberg, 2015). Le protocole d'intervention PCR est d'ailleurs une initiative en ce sens en proposant la saisie d'un juge au dossier, de même qu'une communication constante entre tous les professionnels impliqués auprès de la famille.

Bien que les professionnels judiciaires et psychosociaux utilisent un langage différent pour décrire les familles vivant un conflit sévère de séparation, ils identifient sensiblement les mêmes caractéristiques individuelles chez les parents. En effet, les juges sont portés à évaluer le comportement des parents, de même que la cohérence et la

crédibilité de leur discours. Ainsi, leur niveau d'analyse est plutôt factuel. Dans les décisions judiciaires examinées, nous constatons que les juges utilisent peu la parole du psychologue-expert et adoptent peu de concepts psychologiques pour justifier leur ordonnance et réfléchir au meilleur intérêt de l'enfant. De leur côté, les psychothérapeutes tendent à utiliser un vocabulaire diagnostique et s'intéressent davantage au monde interne et aux intentions et motivations des parents. Ainsi, bien que les juges et les psychothérapeutes semblent utiliser des indices différents pour décrire les parents, ils arrivent tout de même à des conclusions semblables. Toutefois, il était attendu que les observations des professionnels divergent davantage en fonction de leur titre d'emploi et qu'ils aient des perceptions complémentaires des caractéristiques individuelles des parents. La cohérence des observations entre les juges et les psychologues peut s'expliquer par le fait que les juges étaient volontaires à participer au protocole PCR. Ainsi, bien que les juges de la Cour supérieure soient des généralistes qui n'ont pas nécessairement pratiqué comme avocat familialiste, leur implication dans l'intervention PCR peut révéler leur sensibilité aux enjeux particuliers des parents impliqués dans un conflit sévère de séparation. De la même façon, les juges s'étant prononcés dans ces situations étaient en contact avec les psychothérapeutes dès le début de l'intervention et étaient sensibles à l'importance du fonctionnement individuel et familial sur le maintien du litige dans le temps. Ensuite, le contexte particulier du protocole d'intervention PCR peut avoir eu un effet sur la façon dont les juges rédigeaient les décisions judiciaires. En effet, il est possible que le contexte ait amené les juges à émettre des décisions plus concises et centrées sur les solutions, invitant tant les

avocats que les psychothérapeutes à avoir un rôle très actif dans l'identification de la problématique, de même que dans les modalités d'intervention à proposer.

Bien que cohérentes, les perceptions qu'ont les professionnels judiciaires et psychosociaux à l'égard des familles vivant un conflit sévère de séparation sont plutôt négatives au début de l'intervention. De la même façon, une étude suggère que les professionnels présentent parfois des biais cognitifs à l'égard de ces familles, particulièrement en ce qui a trait aux allégations de violence conjugale formulées par les mères qui sont peu considérées et qui tendent même à se retourner contre elles (Meier, 2020). En effet, les différents systèmes (de la justice, de la santé et de la protection de la jeunesse) impliqués auprès de ces familles peuvent parfois renforcer les défenses et les attitudes négatives des parents (Bala et al., 2017; Hardesty, 2002; Target et al., 2017). Bien que la littérature scientifique et la présente étude soulignent les caractéristiques individuelles des parents qui expliquent les difficultés relationnelles et le maintien du conflit dans le temps, il est important de se rappeler que ces familles subissent un stress important et traversent possiblement une des épreuves les plus difficiles de leur vie (Bosch-Brits, Wessels, & Roux, 2018; Target et al., 2017). Ainsi, les différents professionnels impliqués auprès de ces familles doivent tenir compte de la détresse vécue par celles-ci. Or, certaines études démontrent que les professionnels sont plus empathiques à la clientèle et se sentent plus compétents dans leur travail auprès d'elle à la suite d'ateliers de formation sur les attitudes des cliniciens envers des clientèles exigeantes (Bouchard, Duval, & Julien, 2010; Kravitz, 2004; Meier, 2020; Shanks,

Pfhol, Blum, & Black, 2011). Dans le cadre de cette étude, nous constatons tout de même une perception négative des parents, malgré que les psychologues et les juges sont formés à l'approche PCR et aux défis que suscitent cette clientèle. Ainsi, il serait intéressant de réaliser une étude similaire avec les professionnels judiciaires et psychosociaux étant donné le défi important que représente le travail auprès des familles vivant un conflit sévère de séparation. Afin de favoriser l'adoption d'une posture nuancée, ouverte et flexible de la part des professionnels face aux familles vivant un conflit sévère de séparation, la supervision professionnelle semble également un incontournable.

Cette étude permet de documenter les perceptions des professionnels psychosociaux et judiciaires avec une méthode différente que celle habituellement utilisée dans les études ayant des objectifs semblables. L'analyse de documents institutionnels permet l'accès à des informations objectives, mais comme les décisions judiciaires se concentrent sur les éléments factuels de la situation familiale, certaines caractéristiques individuelles des parents peuvent avoir été écartées de l'analyse du juge. Cette limite doit être prise en compte dans l'analyse des résultats. De la même façon, le contexte particulier du protocole PCR qui vise à résoudre le litige et diminuer le niveau de conflit peut expliquer le fait que les professionnels rapportent principalement des observations négatives en ce qui a trait aux caractéristiques individuelles des parents. En effet, les professionnels ont pu se centrer davantage sur ce qui continuait de faire entrave à l'intervention plutôt que de discuter des changements et de l'évolution au sein de la

famille. Ensuite, le petit échantillon, de même que la diversité des documents analysés limitent la possibilité de généraliser les résultats. Finalement, l'anonymat des décisions judiciaires engendre également des limites dans cette étude. D'une part, cela fait en sorte que les informations relatives aux familles sont peu disponibles dans les décisions judiciaires consultées et limite la généralisation des résultats. D'autre part, l'anonymat empêche le croisement des données qui aurait pu permettre une meilleure description des situations familiales étudiées.

La présente étude souligne la pertinence de s'intéresser aux perceptions des professionnels. Ces perceptions à l'égard des familles vivant un conflit sévère de séparation pourraient également être déterminantes pour l'intervention, étant donné qu'elles influencent directement les attitudes et les comportements des professionnels. Il pourrait donc être intéressant de mener une recherche visant à mesurer l'effet des perceptions des professionnels sur l'alliance thérapeutique et le succès de l'intervention. Une telle étude permettrait de comprendre de façon plus précise quelles sont les perceptions ayant un effet sur l'intervention. De la même façon, une prochaine étude est nécessaire afin de mesurer les associations entre les perceptions des professionnels et la prise de décisions, notamment en regard des stratégies d'intervention et des modalités de garde. Enfin, il serait également intéressant de voir comment la formation des professionnels peut venir réduire les perceptions négatives en augmentant la sensibilité des professionnels à l'égard des enjeux soulevés dans les familles vivant un conflit sévère de séparation.

### Références

- Alary, B. (2015). *Profils individuels et dynamiques interactionnelles des parents et des enfants à risque d'aliénation parentale dans un contexte d'une rupture conjugale litigieuse* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal, Montréal, QC.
- Anderson, S. R., Anderson, S. A., Palmer, K. L., Mutchler, M. S., & Baker, L. K. (2011). Defining high conflict. *The American Journal of Family Therapy*, 39(1), 11-27.
- Ayoub, C. C., Deutsch, R. M., & Maraganore, A. (1999). Emotional distress in children of high-conflict divorce. *Family Court Review*, 37(3), 297-315.
- Bailey, R., Dana, D., Bailey, E., & Davis, F. (2020). The application of the Polyvagal Theory to high conflict co-parenting cases. *Family Court Review*, 58(2), 525-543.
- Baker, A. J. (2006). Patterns of parental alienation syndrome: A qualitative study of adults who were alienated from a parent as a child. *The American Journal of Family Therapy*, 34(1), 63-78.

- Baker, A. J., & Darnall, D. (2006). Behaviors and strategies employed in parental alienation: A survey of parental experiences. *Journal of Divorce & Remarriage*, 45(1-2), 97-124.
- Bala, N., Hebert, P., & Birnbaum, R. (2017). Ethical duties of lawyers for parents regarding children of clients: Being a child-focused family lawyer. *The Canadian Bar Review*, 95, 557-589.
- Baum, N., & Shnit, D. (2003). Divorced parents' conflict management styles: Self-differentiation and narcissism. *Journal of Divorce & Remarriage*, 39(3-4), 37-58.
- Bernier, D., Gagnon, C., & La Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (2019). *Violence conjugale devant les tribunaux de la famille : enjeux et pistes de solution*. Service aux collectivités de l'UQAM et Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.
- Birnbaum, R., & Bala, N. (2010). Towards the differentiation of high-conflict families: An analysis of social science research and Canadian case law. *Family Court Review*, 48(3), 403-416.
- Blanchet, J., & Poitras, K. (2018). Les pratiques professionnelles des experts en matière de garde et de droits d'accès. *Revue québécoise de psychologie*, 39(3), 27-49.
- Bosch-Brits, E., Wessels, C., & Roux, A. (2018). Fathers' experience and perceptions of parent alienation in high-conflict divorce. *Social Work*, 54(1), 91-110.
- Bouchard, S., Duval, C., & Julien, E. (2010). Soutenir les intervenants du réseau œuvrant auprès de patients présentant un trouble de personnalité limite. *Psychologie Québec*, 27(5), 22-24.
- Commons Treolar, A. J. (2009). A qualitative investigation of the clinicians' experience of working with borderline personality disorder. *New Zealand Journal of Psychology*, 38(2), 30-34.
- Cyr, F., Poitras, K., & Godbout, É. (2020). An interdisciplinary case management protocol for child resistance or refusal dynamics. *Family Court Review*, 58(2), 560-575.
- Cyr, F., Poitras, K., Godbout, É., & Macé, C. (2017). *Projet pilote sur la gestion des dossiers judiciaires à haut niveau de conflit*. Rapport de recherche adressé au ministère de la Justice du Québec, Université de Montréal.
- Davis, G., Frederick, L., & Ver Steegh, N. (2015). Practice Guides for Family Court Decision-Making in Domestic Abuse-Related Child Custody Matters. *Battered Women's Justice Project*.

- Deutsch, R., Drozd, L., & Ajoku, C. (2020). Trauma-informed interventions in parent-child contact cases. *Family Court Review*, 58(2), 470-487.
- Donner, M. B. (2006). Tearing the child apart: The contribution of narcissism, envy, and perverse modes of thought to child custody wars. *Psychoanalytic Psychology*, 23(3), 542-553.
- Doughty, J., Maxwell, N., & Slater, T. (2020). Professional responses to 'parental alienation': Research-informed practice. *Journal of Social Welfare and Family Law*, 42(1), 68-79.
- Drozd, L. & Saini, M. (2019). Domestic violence/intimate partner violence & child custody. In Marc Ackerman, Andrew W. Kane & Jonathan W Gould (Eds). Psychological experts in divorce actions. New York, NY: Wolters Kluwer.
- Ezzo, F. R., Pinsoneault, T. B., & Evans, T. M. (2007). A comparison of MMPI-2 profiles between child maltreatment cases and two types of custody cases. *Journal of Forensic Psychology Practice*, 7(2), 29-43.
- Fidler, B. J., & Bala, N. (2010). Children resisting postseparation contact with a parent: Concepts, controversies, and conundrums. *Family Court Review*, 48(1), 10-47.
- Firestone, G., & Weinstein, J. (2004). In the best interests of children. A proposal to transform the adversarial system. *Family Court Review*, 42, 203-215.
- Francia, L., Millea, P., & Sharman, R. (2019). Mothers and fathers' experiences of high conflict past two years post separation: A systematic review of the qualitative literature. *Journal of Child Custody*, 16(2), 170-196.
- Godbout, É., Saini, M., & Turbide, C. (2018). Les conflits sévères de séparation : le point de vue et les besoins des intervenants en protection de la jeunesse. *Revue québécoise de psychologie*, 39(3), 99-124.
- Goldfarb, D., Priolo-Filho, S., Sampana, J., Shestowsky, D., Wolpe, S., Williams, L. C., & Goodman, G. S. (2019). International comparison of family court professionals' perceptions of parental alienation and child sexual abuse allegations. *International Journal on Child Maltreatment: Research, Policy and Practice*, 2(4), 323-341.
- Gordon, R. M., Stoffey, R., & Bottinelli, J. (2008). MMPI-2 findings of primitive defenses in alienating parents. *The American Journal of Family Therapy*, 36(3), 211-228.

- Gulbrandsen, W., Haavind, H., & Tjersland, O. A. (2018). High-conflict parents in mediation: An analysis of dialogues and sources to conflict. *Conflict Resolution Quarterly*, 35(4), 335-349.
- Hans, J. D., Hardesty, J. L., Haselschwerdt, M. L., & Frey, L. M. (2014). The effects of domestic violence allegations on custody evaluators' recommendations. *Journal of family psychology*, 28(6), 957-966.
- Hansson, L., Jormfeldt, H., Svedberg, P., & Svensson, B. (2013). Mental health professionals' attitudes towards people with mental illness: Do they differ from attitudes held by people with mental illness? *International Journal of Social Psychiatry*, 59(1), 48-54.
- Hardesty, J. L. (2002). Separation assault in the context of postdivorce parenting: An integrative review of the literature. *Violence Against Women*, 8(5), 597-625.
- Hertzmann, L., Target, M., Hewison, D., Casey, P., Fearon, P., & Lassri, D. (2016). Mentalization-based therapy for parents in entrenched conflict: A random allocation feasibility study. *Psychotherapy*, 53(4), 388.
- Houston, C., Bala, N., & Saini, M. (2017). Crossover cases of high-conflict families involving child protection services: Ontario research findings and suggestions for good practices. *Family Court Review*, 55(3), 362-374.
- Hugo, M. (2001). Mental health professionals' attitudes towards people who have experienced a mental health disorder. *Journal of Psychiatric and Mental Health Nursing*, 8(5), 419-425.
- Imbeau, D., Bouchard, S., Terradas, M., & Simard, V. (2014). Attitudes des médecins omnipraticiens et des résidents en médecine familiale à l'endroit des personnes souffrant d'un trouble de personnalité limite. *Santé mentale au Québec*, 39(1), 273-289.
- Johnston, J. R., Roseby, V., & Kuehnle, K. (2009). *In the name of the child: A developmental approach to understanding and helping children of conflicted and violent divorce* (2<sup>e</sup> éd.). New York, NY: Springer Publishing Company.
- Johnston, J. R., Walters, M. G., & Olesen, N. W. (2005). Clinical ratings of parenting capacity and Rorschach protocols of custody-disputing parents: An exploratory study. *Journal of Child Custody*, 2(1-2), 159-178.
- Kealy, D., & Ogrodniczuk, J. S. (2010). Marginalization of borderline personality disorder. *Journal of Psychiatric Practice*, 16(3), 145-154.

- Kravitz, R. (2004). Borderline personality disorder: Attitudinal change following training. *Australia and New Zealand Journal of Psychiatry*, 38, 554-559.
- Leclair, V., St-Amand, A., & Bussi eres, E.-L. (2017). Que savons-nous sur les facteurs qui influencent la coparentalit  post-s paration ? *Que savons-nous?* (vol. 12). Qu bec, QC: Partenariat de recherche S paration parentale, recomposition familiale.
- Lee-Maturana, S., Matthewson, M., Dwan, C., & Norris, K. (2019). Characteristics and experiences of targeted parents of parental alienation from their own perspective: A systematic literature review. *Australian Journal of Psychology*, 71(2), 83-91.
- Levite, Z. & Cohen, O. (2012). The tango of loving hate: Couple dynamics in high-conflict divorce. *Clinical Social Work Journal*, 40, 46-55.
- Malo, C., & Rivard, D. (2013). *Ali nation parentale et exposition aux conflits s v res de s paration. O  en sommes-nous ?* Montr al, QC: Centre jeunesse de Montr al-Institut universitaire. Rep r    <http://www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/Centrejeunessemontreal/9782892182774.pdf>
- Meier, J. S. (2020). US child custody outcomes in cases involving parental alienation and abuse allegations: What do the data show? *Journal of Social Welfare and Family Law*, 42(1), 92-105.
- Moliner, P., Rateau, P., & Cohen-Scali, V. (2002). *Les repr sentations sociales : pratique des  tudes de terrain*. Rennes, France: Presses universitaires de Rennes.
- Neff, R., & Cooper, K. (2004). Progress and parent education: Parental conflict resolution. *Family Court Review*, 42, 1-16.
- Paill , P., & Mucchielli. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, France:  ditions Armand Collin.
- Poitra, K., Chatigny, A., & Cyr, F. (2018). Trajectoires psychojudiciaires suite   la s paration parentale :  tudes de dossiers en provenance du Qu bec. *Revue scientifique de l'AIFI*, 11, 1-26.
- Pouliot, E., Camir , L., & Saint-Jacques, M. C. (2013). *Comment faire? L' tude des repr sentations sociales   l'aide d'une diversit  de techniques*. Universit  Laval. Rep r    [http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/jefar/fichiers/devenir\\_chercheure\\_nov\\_2013\\_version\\_web.pdf](http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/jefar/fichiers/devenir_chercheure_nov_2013_version_web.pdf)

- Poustie, C., Matthewson, M., & Balmer, S. (2018). The forgotten parent: The targeted parent perspective of parental alienation. *Journal of Family Issues*, 39(12), 3298-3323.
- Priolo-Filho, S., Goldfarb, D., Shestowsky, D., Sampana, J., Williams, L. C. A., & Goodman, G. S. (2018) Judgments regarding parental alienation when parental hostility or child sexual abuse is alleged. *Journal of Child Custody*, 15(4), 302-329. doi:10.1080/15379418.2018.1544531
- Pruett, M. K., & Jackson, T. D. (1999). The lawyer's role during the divorce process: Perceptions of parents, their young children, and their attorneys. *Family Law Quarterly*, 33, 283-310.
- Resendes, J., & Lecci, L. (2012). Comparing the MMPI-2 scale scores of parents involved in parental competency and child custody assessments. *Psychological Assessment*, 24(4), 1054-1059.
- Saini, M. (2007). *Parenting after divorce: Contributions from adult attachment and interparental conflict* (Thèse de doctorat inédite). Université de Toronto, Toronto, ON.
- Saini, M., & Birnbaum, R. (2007). Unraveling the label of "high conflict": What factors really count in divorce and separated families. *Journal of the Ontario Association of Children's Aid Societies*, 51(1), 14-20.
- Saini, M. A., Black, T., Fallon, B., & Marshall, A. (2013). Child custody disputes within the context of child protection investigations: Secondary analysis of the Canadian Incident Study of Reported Child Abuse and Neglect. *Child Welfare*, 92(1), 115-137.
- Saini, M., Black, T., Godbout, E., & Deljavan, S. (2019). Feeling the pressure to take sides: A survey of child protection workers' experiences about responding to allegations of child maltreatment within the context of child custody disputes. *Children and Youth Services Review*, 96, 127-133.
- Saini, M., Black, T., Lewin, K., Marshall, A., Fallon, B., & Goodman, D. (2012). Child protection workers' experiences of working with high-conflict separating families. *Children and Youth Services Review*, 34(7), 1309-1316.
- Saini, M., Laajasalo, T., & Platt, S. (2020). Gatekeeping by allegations: An examination of verified, unfounded, and fabricated allegations of child maltreatment within the context of resist and refusal dynamics. *Family Court Review*, 58(2), 417-431.

- Saunders, D. G., Faller, K. C., & Tolman, R. M. (2011). Child custody evaluators' beliefs about domestic abuse allegations: Their relationship to evaluator demographics, background, domestic violence knowledge and custody-visitation recommendations. Rapport de recherche adressé au Département de la justice des États-Unis, Université du Michigan.
- Shanks, C., Pfohl, B., Blum, N., & Black, D. W. (2011). Can negative attitudes toward patients with borderline personality disorder be changed? The effects of attending a STEPPS workshop. *Journal of Personality Disorder*, 25(6), 806-812.
- Target, M., Hertzmann, L., Midgley, N., Casey, P., & Lassri, D. (2017). Parents' experience of child contact within entrenched conflict families following separation and divorce: A qualitative study. *Psychoanalytic Psychotherapy*, 31(2), 218-246.
- Treloar, R. (2019). Parents making meaning of high-conflict divorce. *Australian and New Zealand Journal of Family Therapy*, 40(1), 85-97.
- Turbide, C. (2017) Le conflit sévère de séparation : et si on tenait compte du contexte? *Débats et enjeux* (vol. 8). Québec, QC: Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale.
- Ward, E. (2007). Mandatory court-annexed alternative dispute resolution in the United States federal courts: Panacea or pandemic? *St. John's Law Review*, 81(1), 77-98.
- Warshak, R. A. (2016). Risks to professionals who work with troubled and alienated parent-child relationships. *The American Journal of Family Therapy*, 44(3), 111-128.
- Westwood, L., & Baker, J. (2010). Attitudes and perceptions of mental health nurses towards borderline personality disorder clients in acute mental health settings: A review of literature. *Journal of Psychiatric and Mental Health Nursing*, 17, 657-662.
- Yeomans, F. E., Clarkin, J. F., & Kernberg, O. F. (2015). *Transference-focused psychotherapy for borderline personality disorder: A clinical guide*. Washington, DC: American Psychiatric Publishing, Inc.



**Article scientifique 2**

Le traitement judiciaire des litiges familiaux impliquant des allégations d'aliénation  
parentale

Paquin-Boudreau, A., & Poitras, K.

Accepté à la revue *Développements récents en droit familial*

## Résumé

Les familles vivant un conflit sévère de séparation sont surreprésentées dans le système de justice familiale et tendent davantage à recourir aux procédures judiciaires pour régler leur litige. La présente étude a pour objectif de documenter les pratiques des juges dans les litiges en matière de garde d'enfant impliquant des allégations d'aliénation parentale. Pour ce faire, 164 décisions judiciaires prononcées entre 2017 et 2020 sont identifiées à l'aide du moteur de recherche Société québécoise d'information juridique. Les variables pertinentes à l'étude sont extraites des décisions judiciaires à l'aide d'une grille de dépouillement conçue par les autrices de l'article. Des analyses descriptives sont d'abord effectuées afin de dresser le portrait des familles et des pratiques des juges. Ensuite, des analyses bivariées sont conduites pour mesurer l'association entre certaines caractéristiques de la famille (récurrence des procédures judiciaires, enjeux de sécurité concernant les enfants et les parents, rétention ou rejet de l'hypothèse d'aliénation parentale et présence d'une expertise psychologique) et le contenu des ordonnances rendues par le juge (modalités de garde, nature des suivis psychosociaux recommandés pour les membres de la famille, supervision des accès). Les résultats révèlent que les juges retiennent les allégations d'aliénation parentale dans une minorité des dossiers examinés et que les juges tendent à ordonner le statut quo des modalités de garde et de droits d'accès. Aussi, nos résultats révèlent que les juges tendent à suggérer aux parties des psychothérapies individuelles et ce, au détriment des interventions familiales systémiques reconnues pour être efficaces auprès des familles vivant un conflit sévère de séparation. La présence d'une expertise psychosociale dans le dossier est associée à une

prise de position du juge quant aux allégations d'aliénation parentale et à l'inclusion de mesures psychosociales dans la décision judiciaire prononcée. Cet article révèle ainsi que les juges continuent de rendre des ordonnances plutôt conservatrices et invite à réfléchir à une considération plus optimale des connaissances scientifiques dans la gestion des litiges en matière de garde et droits d'accès.

### **Introduction**

Le syndrome d'aliénation parentale a été proposé pour la première fois en 1985 par le psychiatre américain Richard Gardner (Gardner, 1985, 2001). Cette proposition a été grandement critiquée et l'idée d'un syndrome affectant l'enfant est généralement rejetée par la communauté scientifique et professionnelle (Bruch, 2002; Saini, Johnston, Fidler, & Bala, 2012; Walker & Shapiro, 2010). Désormais, les experts réfèrent davantage à l'aliénation parentale comme étant une dynamique familiale complexe dans laquelle un enfant rejette un parent de manière injustifiée, en réponse à des conduites aliénantes adoptées de façon consciente ou inconsciente par l'un des parents (Bernet, Gregory, Rohner, & Reay, 2020; Polak & Saini, 2015). Malgré l'augmentation à travers les années des allégations d'aliénation parentale émises par les parents, les avocats, les juges et les professionnels de la santé mentale, ce concept demeure contesté par certains (Lapierre, Ladouceur, Frenette, & Côté 2020; Lorandos, 2020).

En effet, certains dénoncent que le concept soit mal défini (Lapierre et al., 2020) et qu'il repose sur des études désuètes et faibles sur le plan méthodologique (Ladouceur,

2017; Meier, 2020). D'autres s'inquiètent du manque de recherches sur l'efficacité des interventions et des risques inhérents aux interventions proposées (Haddad, Phillips, & Bone, 2016; Malo & Rivard, 2013; Milchman, 2019; Sanders, Geffner, Bucky, Ribner, & Patino, 2015; Turbide, 2017). Certains affirment également que le concept d'aliénation parentale ne devrait pas être utilisé au sein du système de justice familiale, compte tenu que les professionnels ne sont pas en mesure d'identifier de manière fiable les cas d'aliénation parentale ou de recommander des interventions efficaces (Meier, 2020; Lapierre et al., 2020).

Or, quelle que soit la validité du concept d'aliénation parentale, un nombre croissant de situations familiales conflictuelles sont traitées par les tribunaux et les allégations d'aliénation parentale de même que les difficultés d'accès parent-enfant sont des enjeux fréquemment soulevés dans ces litiges. Évidemment, des difficultés d'accès peuvent émerger pour diverses raisons et il convient d'évaluer tant les causes que la sévérité de ces difficultés avant de confirmer la présence d'une situation d'aliénation parentale (Fidler & Bala, 2020; Kelly & Johnston, 2001; Polak & Saini, 2015). Notamment, l'aliénation parentale se distingue de « l'éloignement réaliste », dans lequel la résistance ou le rejet de l'enfant face à l'un de ses parents est justifié par des comportements parentaux abusifs, violents ou peu sensibles à ses besoins. Or, il s'avère difficile de distinguer les cas d'aliénation parentale de l'éloignement réaliste.

Considérant le rôle clé que les tribunaux peuvent jouer auprès de ces familles, il paraît nécessaire de se pencher sur le traitement judiciaire de ces situations familiales complexes et acrimonieuses. D'ailleurs quelques études ont déjà tenté d'en faire le portrait. D'abord, l'étude de Bala, Hunt et McCarney (2010) documente le traitement judiciaire des litiges familiaux impliquant une situation d'aliénation parentale en examinant 175 décisions rendues au Canada entre 1989 et 2008. L'étude révèle que lorsque la situation d'aliénation parentale est reconnue, la réponse judiciaire la plus courante consiste à modifier les arrangements parentaux plutôt que d'ordonner des interventions psychosociales, la supervision ou la suspension des contacts. Cette étude paraît désuète considérant le foisonnement des études portant sur les familles hautement conflictuelles ces dernières années. En effet, l'étude n'aborde pas les enjeux saillants maintenant reconnus comme étant associés à l'aliénation parentale, notamment la violence conjugale. Ensuite, l'étude de Zaccour (2018) a examiné 105 décisions québécoises rendues en 2016 portant sur les litiges en matière familiale qui impliquent des allégations d'aliénation parentale. L'étude se penche sur le raisonnement, la méthode et l'approche du juge. Les résultats de l'étude révèlent qu'en plus d'être largement utilisé dans les décisions judiciaires, le concept d'aliénation parentale est mal défini et utilisé de manière erronée. Cette étude ne documente toutefois pas les pratiques des juges dans ces litiges familiaux. L'étude de Death, Ferguson et Burgess (2019) a documenté 357 décisions judiciaires entre 2010 et 2015 en Australie. Bien que cette étude visait d'abord à examiner le traitement judiciaire des situations familiales dans lesquelles des allégations d'abus sexuels sont soulevées, elle aborde également celui des

situations familiales impliquant des allégations d'aliénation parentale. Les résultats suggèrent une utilisation importante du concept d'aliénation parentale mais rapporte toutefois que le renversement de garde est peu ordonné dans ces situations et que la garde partagée continue d'être favorisée. Finalement, les études de Meier (2020) et de Harman et Lorandos (2020) ont toutes deux examiné l'impact de divers éléments sur la reconnaissance ou non des allégations d'abus et d'aliénation parentale dans des décisions judiciaires. Les résultats des deux études soutiennent la pertinence du concept d'aliénation parentale et suggèrent qu'un parent reconnu aliénant par le tribunal est plus susceptible de perdre la garde de son enfant. Or, les deux études offrent des résultats contradictoires en ce qui a trait au traitement judiciaire des situations familiales lorsqu'il y a présence simultanée d'allégations d'aliénation parentale et de violence conjugale. Les résultats de Meier (2020) supportent l'idée de certains chercheurs selon laquelle les allégations d'aliénation parentale qui pèsent sur la mère viendraient contrecarrer celles de violence conjugale qui pèsent sur le père et favoriseraient une garde exclusive au père (Bernier, Gagnon, & la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2019; Coy, Scott, Tweedale, & Perks, 2015; Lapierre & Côté, 2016). Or, les résultats d'Harman et Lorandos (2020) réfutent cette hypothèse et suggèrent plutôt que les tribunaux tendent à évaluer rigoureusement les allégations formulées par tous.

Les connaissances scientifiques actuelles sont de plus en plus claires pour guider les intervenants juridiques et psychosociaux dans leurs interventions. Or, plusieurs pratiques restent controversées ou peu étudiées, notamment les arrangements parentaux

ordonnées dans les situations familiales très conflictuelles et l'utilisation de la preuve d'expert. D'abord, en ce qui concerne les arrangements parentaux, la résidence principale à la mère demeure l'arrangement le plus fréquent chez les familles canadiennes à la suite de la séparation parentale. Par ailleurs, le temps parental partagé est une pratique particulièrement populaire au Québec, comparée au reste du Canada (Bala et al., 2017; Saint-Jacques, Godbout, & Ivers, 2016). Toutefois, au sein des situations familiales conflictuelles, la garde partagée soulève des opinions contradictoires. En effet, certains considèrent qu'elle peut venir amplifier le conflit de loyauté dans lequel se retrouve l'enfant (Vanassche, Sodermans, Matthijs, & Swicegood, 2013), alors que d'autres suggèrent plutôt qu'elle permet à l'enfant d'avoir une vision plus nuancée de chacun des parents (Braver & Lamb, 2018). À cet effet, une analyse de la littérature scientifique conclut qu'un partage de temps parental égalitaire serait plus favorable à l'enfant, et ce, même dans les situations familiales hautement conflictuelles (Drapeau, Godbout et al., 2014).

Enfin, l'utilisation de l'expertise psychologique et psychosociale en matière familiale ne fait pas non plus consensus. En effet, certains auteurs soulignent son utilité pour éclairer le tribunal quant au meilleur intérêt de l'enfant dans des situations soulevant des enjeux complexes, notamment des situations familiales impliquant des allégations d'aliénation parentale, de violence conjugale et d'abus divers (Blanchet & Poitras, 2018; Leahey, 2014; O'Neil, Bussey, Lennings, & Seidler, 2018; Poitras, Godbout, Cyr, & Drapeau, 2017). Toutefois, d'autres auteurs rappellent la réserve des

juristes quant à l'apport de cet élément de preuve (Bow, Gottlieb, & Gould-Saltman, 2011). Or, bien qu'elle soit seulement utilisée dans une minorité de dossiers (Suceh & Boyd, 2017), l'expertise s'avère généralement déterminante dans un litige familial. En effet, elle est utilisée dans les situations familiales les plus complexes et les juges tendent à suivre les recommandations de l'expert (Leahey, 2014; Semple, 2011). Considérant les controverses importantes qui animent les professionnels quant aux pratiques auprès des familles conflictuelles et les conséquences importantes des décisions émises par les tribunaux sur la trajectoire de l'enfant et de sa famille, il importe de connaître le traitement judiciaire de ces litiges, de même que les facteurs qui soutiennent les décisions des juges.

## **Méthode**

### **Objectifs de l'étude**

La présente étude vise à examiner le contenu des ordonnances des situations familiales dans lesquelles des allégations d'aliénation parentale sont formulées. Ainsi, les objectifs spécifiques de l'étude sont de documenter les enjeux qui sont associés à l'aliénation parentale (violence conjugale et familiale), de même que les interventions psychosociales et juridiques ordonnées par le juge. De façon plus spécifique, nous décrirons l'utilisation de l'expertise psychologique ou psychosociale au soutien de ces ordonnances.

### **Collecte de données**

**Identification des décisions judiciaires.** Les décisions judiciaires incluses dans la présente étude devaient être prononcées entre le 30 août 2017 et le 30 août 2020 et porter sur un litige entourant la garde d'un enfant mineur en plus d'inclure des allégations d'aliénation parentale. Le mot-clé « aliénation parentale » a été utilisé à partir du moteur de recherche de la *Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)* et a permis d'identifier les décisions judiciaires concernant les situations familiales conflictuelles les plus complexes. En effet, les termes « haut niveau de conflit » et « conflit sévère de séparation » ne font pas partie du thésaurus et apparaissent dans la majorité de décisions liées à un litige en matière familiale. Ainsi, le mot-clé « aliénation parentale » nous semblait être le terme le plus précis pour obtenir les litiges familiaux les plus conflictuels. Trois cent trente décisions judiciaires entre le 30 août 2017 et le 30 août 2020 disponibles sur *SOQUIJ* sont d'abord retenues. De cet échantillon, 166 décisions judiciaires sont écartées parce qu'elles ne répondaient pas aux critères d'inclusion<sup>1</sup>. Ainsi, le contenu des décisions judiciaires et des ordonnances rendues est comptabilisé et des analyses descriptives sont réalisées sur un total de 164 décisions. De ces décisions, 159 sont des jugements finaux et cinq sont des ordonnances intérimaires ou de sauvegarde.

**Analyse des décisions judiciaires.** Une grille de dépouillement a été élaborée par les deux autrices de l'étude afin d'extraire les informations issues des décisions

---

<sup>1</sup> Soit à cause de l'absence d'allégations d'aliénation parentale dans le dossier ou parce que des enjeux autres que ceux relatifs aux arrangements parentaux faisaient litige (p. ex. déménagement d'un parent, pension alimentaire).

judiciaires qui ont été retenues. La version finale de la grille permet d'extraire les caractéristiques de l'union des parents (durée de l'union et moment de la séparation), des enfants (âge et genre) et du dossier judiciaire (récurrence ou non des procédures judiciaires dans le temps, présence ou non d'enjeux de sécurité concernant les enfants et les parents, rétention ou rejet des allégations d'aliénation parentale et présence ou non d'une expertise psychosociale ou psychologique), de même que le contenu des ordonnances des juges (le plan parental, suggestion ou non de suivis psychosociaux pour les membres de la famille, présence ou non d'une supervision des contacts). Les données ont été compilées à l'aide du logiciel SPSS 27. La confection de la base de données et la classification des variables ont été largement discutés par les deux chercheuses principales de l'étude et l'assistante de recherche qui ont réalisé l'extraction des données. De plus, un échantillon des données (10 % des décisions judiciaires) a été analysé de façon indépendante par deux membres de l'équipe de recherche afin de calculer un indice d'entente inter-juges. Cet indice est de 1 pour toutes les variables centrales à la présente étude (le plan parental pré et post jugement, présence ou non d'une expertise au dossier, hypothèse d'aliénation parentale reconnue ou non, présence d'antécédents de violence conjugale ou non, ordonnances), ce qui signifie que les chercheuses ont classé les variables de façon identique.

### **Analyses statistiques**

D'abord, des analyses descriptives ont été conduites sur l'ensemble des variables afin de brosser le portrait des ordonnances pour les situations familiales dans lesquelles

des allégations d'aliénation parentale ont été formulées. Ensuite, des analyses bivariées ont été réalisées pour mesurer l'association entre certaines variables reconnues dans la littérature scientifique (âge de l'enfant, enjeux de sécurité concernant les enfants et les parents, indice de sévérité du conflit entre les parents) et le contenu des décisions judiciaires (plans parentaux, supervision des contacts et mesures complémentaires). Ces variables ont soit été mesurées avec une échelle simple dichotomique (p. ex., oui ou non) ou avec une échelle catégorielle (p. ex., garde partagée, garde exclusive à la mère, garde exclusive au père, autre). De plus, des analyses bivariées ont également été conduites afin de vérifier les caractéristiques de la situation familiale (enjeux de sécurité concernant les enfants et les parents et indices de sévérité du conflit entre les parents) qui sont associées à l'utilisation de l'expertise psychologique ou psychosociale et le contenu des ordonnances qui en découlent. Finalement, des extraits ont été sélectionnés pour illustrer certaines ordonnances émises par les juges.

## Résultats

### Description de l'échantillon

Les décisions judiciaires examinées permettent de faire une description sommaire des situations familiales et des objets de litige. Les familles ont en moyenne un ou deux enfants. La moyenne d'âge du cadet est de 8,85 années ( $ÉT = 3,54$ ) et celui-ci se retrouve principalement dans la tranche d'âge des 6 à 9 ans (32,10 %) ou des 10 à 12 ans (30,90 %). La moyenne d'âge de l'aîné est de 10,64 années ( $ÉT = 4,02$ ) et celui-ci se retrouve principalement dans la tranche d'âge des 10 à 12 ans (27,20 %) ou des 13 à 17

ans (35,20 %). Les parents ont été en union pendant en moyenne 8 années ( $\acute{E}T = 5,32$  ans) et ils sont séparés depuis 7 ans ( $\acute{E}T = 3,56$  ans). Pour environ le tiers des dossiers, le litige familial s'inscrit dans une histoire judiciaire importante où les procédures judiciaires sont récurrentes depuis la séparation conjugale. Les mères sont représentées par avocat dans 91,50 % des dossiers, les pères, dans 81,10 % des dossiers et les enfants, dans 36,60 % des dossiers.

### **Aliénation parentale**

La mère est généralement le parent accusé de présenter des comportements aliénants (70,10 %). De plus, le parent gardien est celui qui est accusé de présenter des comportements aliénants dans plus de la moitié des dossiers (58,40 %), la mère étant le parent gardien dans 78,90 % de ces dossiers.

Dans la majorité des dossiers où l'aliénation parentale est soulevée (76 %,  $n = 124/164$ ), le tribunal ne conclut pas qu'il y a eu aliénation parentale. De ces 124 dossiers, le tribunal rejette clairement les allégations d'aliénation parentale dans presque la moitié des dossiers (48 %,  $n = 78$ ), alors qu'il ne tire pas de conclusion spécifique sur l'aliénation dans un nombre important de dossiers (28 %,  $n = 46$ ). Ainsi, ce n'est que dans 24 % ( $n = 40/164$ ) des décisions judiciaires que le juge confirme l'aliénation parentale. De ces 40 dossiers, le parent présentant des comportements aliénants est la mère dans 60 % ( $n = 24$ ) des dossiers et le père, dans 40 % ( $n = 16$ ) des dossiers.

### **Violence conjugale et familiale**

Conformément à la littérature scientifique, des enjeux de violence conjugale et familiale sont fréquemment énoncés dans les dossiers judiciaires impliquant des allégations d'aliénation parentale. Des antécédents de violence conjugale sont mentionnés dans 21,23 % de l'ensemble des dossiers étudiés (35/164). Pour ces dossiers, le juge tient compte des allégations de violence conjugale dans son ordonnance dans 34,30 % des litiges ( $n = 12/35$ ). Principalement, il inscrit dans la décision judiciaire qu'il y reconnaît l'effet des comportements violents sur les enfants ( $n = 7/12$ ), interdit aux parents les propos dénigrants et reliés au conflit ou aux procédures judiciaires devant les enfants ( $n = 6/12$ ) et rend une ordonnance qui vise la sécurité des échanges et des contacts ( $n = 6/12$ ). Dans aucun des dossiers, le juge n'ordonne une suspension de contacts entre l'enfant et le parent violent. Dans ces dossiers où la violence conjugale est reconnue par le juge, ce dernier rejette les allégations d'aliénation parentale dans la moitié des dossiers ( $n = 6$ ) et ne prend pas position dans quatre des dossiers en justifiant que l'absence de preuve d'expert l'empêche de se prononcer à ce sujet. Dans les deux autres dossiers, le parent accusé d'aliénation parentale est aussi le parent accusé de violence conjugale.

Toutefois, dans la majorité ( $n = 23/35$ ) des dossiers comprenant des allégations de violence conjugale, le juge ne discute pas de ces enjeux et de leur incidence sur le plan parental ordonné. Cette décision du juge de ne pas tenir compte des allégations de violence conjugale est justifiée par son impression que les allégations proviennent de

distorsions cognitives ou de comportements aliénants de l'autre parent ( $n = 7$ ), parce que le conflit est jugé comme étant bidirectionnel ( $n = 6$ ), parce que l'auteur des comportements violents n'est pas reconnu coupable au plan criminel ( $n = 4$ ) et parce que les évènements de violence conjugale sont jugés isolés ou sans effet sur les capacités parentales du parent ( $n = 5$ ). Dans près de la moitié de ces cas (11/23; 48 %), le juge rejette également les allégations d'aliénation parentale, alors qu'il ne prend pas position dans 35 % de ces dossiers (8/23). Ainsi, ce n'est que dans quatre dossiers que le juge rejette les allégations de violence conjugale, mais conclut à de l'aliénation parentale de la part de la mère et considère qu'elle nuit à la relation père-enfant par ses comportements intrusifs et peu sensibles.

Finalement, 38,41 % ( $n = 63$ ) des dossiers étudiés contiennent un signalement à la DPJ et ce dernier a été retenu dans 61,90 % des dossiers.

### **Arrangements parentaux avant et après le jugement**

Avant le litige actuel, les enfants résident principalement dans le milieu maternel, même dans les situations familiales où l'aliénation parentale est finalement reconnue par le juge (voir Tableau 1). Pour la majorité des dossiers (65,60 %), les arrangements parentaux restent inchangés à la suite du jugement. Toutefois, une différence significative pré et post décision judiciaire est quand même observée ( $\chi^2(4) = 83,06, p = 0,000$ ). D'abord, les analyses post-hoc révèlent qu'il y a davantage de maintien du temps parental partagé. Ensuite, les analyses post-hoc révèlent également que dans les

situations familiales où le temps parental avant jugement est principalement confié au père, le juge ordonne le statut quo dans plus de dossiers que ce qui est attendu ( $n = 22/27$ ), et ce pour différentes raisons. D'abord, le maintien de la garde principale au père est notamment justifié par le rejet des allégations d'aliénation parentale à son endroit par faute de preuve ou parce que l'expert infirme les allégations ( $n = 12$ ). Ensuite, certains dossiers dans lesquels le temps parental principal est maintenu au père concernent des situations familiales pour lesquelles la mère est reconnue par le juge comme étant aliénante à la fois par le tribunal et la protection de la jeunesse ( $n = 3$ ) ou des situations pour lesquelles la mère présente des difficultés importantes au niveau de la santé mentale ( $n = 5$ ). Enfin, ce n'est que dans deux dossiers que l'aliénation parentale du père est reconnue par le juge, mais ce dernier considère que le renversement de garde n'est pas une solution souhaitable pour les enfants.

Tableau 1  
*Modalités de garde avant et après le litige*

Type de garde	Échantillon total ( $n = 164$ )		Échantillon où l'hypothèse de l'aliénation parentale est retenue ( $n = 40$ sur 164)	
	Avant le litige	Après le litige	Avant le litige	Après le litige
Garde principale accordée à la mère	51,80 %	45,70 %	40,00 %	25,00 %
Garde partagée	27,40 %	23,80 %	35,00 %	32,50 %
Garde principale accordée au père	16,50 %	25,60 %	17,50 %	32,50 %
Autres (fratrie séparée, famille de proximité ou d'accueil, etc.)	4,30 %	4,90 %	7,50 %	10,00 %

Huit renversements de garde sont prononcés dans l'ensemble des dossiers, dont cinq dossiers pour lesquels l'hypothèse d'aliénation parentale réalisée par la mère est retenue par le juge dans son analyse. Pour les trois autres dossiers, il est reconnu que l'enfant vit un conflit de loyauté important, sans qu'une situation d'aliénation parentale ne soit toutefois confirmée. Dans presque la totalité des dossiers pour lesquels un renversement de garde est ordonné (7/8), la mère est accusée de présenter des comportements aliénants et le temps parental principal est confié au père, que l'hypothèse d'aliénation parentale soit reconnue ou non par le juge. De plus, tous les renversements de garde sont ordonnés dans des dossiers pour lesquels la direction de la protection de la jeunesse est impliquée (signalement retenu (6/9) ou non (3/9)).

**Les ordonnances de contacts.** Lorsque le temps parental principal est confié à l'un des parents (118 dossiers/164), les ordonnances de contacts avec le parent non-gardien sont détaillées par le juge dans une majorité des décisions examinées (76,30 %). Dans certains de ces dossiers, le juge permet également que les contacts puissent être déterminés selon le désir de l'enfant (22,90 %;  $n = 27/118$ ) ou l'entente entre les parents (11,90 %;  $n = 14/118$ ). Ensuite, le juge remet la décision des modalités de contact à d'autres intervenants (DPJ ou expert) dans seulement quatre dossiers, soit parce que le DPJ est partie au dossier ou parce que le juge est en attente des recommandations de l'expert. Finalement, le juge ordonne une interdiction de contact dans 5,60 % des dossiers pour lesquels le temps parental principal est confié à l'un des parents ( $n = 7$ ).

De ces sept dossiers, seulement trois correspondent à des dossiers d'aliénation parentale avérée et aucun à des situations de violence conjugale. Finalement, dans les dossiers pour lesquels l'hypothèse de l'aliénation parentale est retenue (40/164), le juge remet la décision des modalités de contact à l'enfant dans 7,50 % des dossiers ( $n = 3$ ) et aux parents dans 7,50 % des dossiers ( $n = 3$ ).

**Supervision des contacts.** Enfin, la supervision des contacts est une pratique peu courante dans les décisions analysées (13/164 des dossiers). La supervision des contacts est généralement utilisée lorsque 1) le juge statue que le développement de l'enfant est compromis par le parent alléguant des comportements aliénants chez l'autre compte tenu de la présence de difficultés de santé mentale (p. ex. consommation) ou de dénigrement et 2) lorsque le juge craint que les contacts ne soient pas respectés s'ils sont non supervisés (p. ex., imprévisibilité du parent, refus de l'enfant ou crainte d'enlèvement). Dans près de la moitié des dossiers ( $n = 7$ ), la supervision des contacts advient lorsque l'aliénation parentale est reconnue par le juge, dont cinq dossiers pour lesquels la supervision est demandée pour le parent aliénant. Dans les deux dossiers pour lesquels la supervision est ordonnée par le parent aliéné, le juge considère que la supervision est une intervention pouvant soutenir la reprise de contact entre l'enfant et son parent.

### **Mesures complémentaires**

En plus des précisions liées aux arrangements parentaux, le contenu de la décision peut aussi contenir des mesures complémentaires qui sont ordonnées par le juge ou des engagements de l'une ou l'autre des parties dont il prend acte. Le juge peut ainsi inclure

dans son ordonnance des mesures complémentaires, notamment en lien avec la communication parentale, l'autorité parentale et les suivis psychosociaux suggérés aux membres de la famille.

**Communication et autorité parentale.** Dans une majorité de dossiers, tant lorsque l'hypothèse de l'aliénation parentale est retenue (80,00 %) que rejetée (61,50 %), le juge rend des ordonnances en lien avec la communication parentale. Ces ordonnances visent deux objectifs distincts, soit de favoriser une coparentalité positive et une communication fonctionnelle (p. ex., stratégies de communication, utilisation d'un cahier) ou de contrer certains comportements inappropriés des parents (p. ex., dénigrement, hostilité, discuter des procédures judiciaires devant les enfants). Ainsi, il n'est pas rare de lire dans les décisions judiciaires des ordonnances telles que :

« ORDONNE aux parties de ne pas se dénigrer l'une l'autre et de ne pas discuter de la présente affaire en présence de X ; ORDONNE aux parties de présenter une image positive et respectueuse de l'autre parent devant X et d'encourager les contacts et les liens avec l'autre parent; ORDONNE au parent gardien de permettre à X et à l'autre parent de communiquer ensemble par téléphone en tout temps où ce dernier n'aura pas la garde. Les communications devront être exercées modérément et de façon à ne pas empiéter indument sur le temps de garde du parent gardien; ORDONNE aux parties de se contacter d'abord par message texte ou courriel et lorsque nécessaire, par téléphone. Toute communication entre les parties doit se faire de façon calme, respectueuse et ne devra traiter que de l'enfant. La partie qui recevra une communication devra faire diligence pour y donner suite dans les meilleurs délais; » (*M.P. c L.G.*, 2020 QCCS 1106, par. 50).

En plus de souligner la communication dysfonctionnelle entre les parents, le juge se permet de diriger les parents quant au partage de l'autorité parentale dans 37,80 % des

dossiers. Ces ordonnances visent soit à rappeler aux parents qu'ils sont tous deux responsables de prendre les décisions importantes concernant le quotidien des enfants :

« [167] DÉCLARE que malgré que Madame exerce la garde exclusive de l'enfant et que les accès au père sont réduits, cela ne change en rien l'exercice de l'autorité parentale, ce qui signifie qu'elle doit consulter Monsieur par écrit pour toute décision ayant un impact significatif dans la vie de X, ce qui inclut le choix des activités extracurriculaires; ». (*N.N. c D.E.*, 2018 QCCS 4996, par. 167).

Ou bien à retirer certains attributs de l'autorité parentale à un parent pour faciliter la prise de décisions pour le parent principal :

« [105] Quant aux quatre (4) enfants, SUSPEND les attributs de l'autorité parentale de la mère pour ce qui concerne le choix des écoles et des activités parascolaires ou de loisirs des enfants; [106] Par conséquent, INTERDIT à la mère de communiquer avec les représentants ou professeurs des institutions scolaires fréquentées par les enfants, de même qu'avec les associations sportives ou organismes de loisirs en charge des activités auxquelles participent les enfants; » (*L.R. c S.G.*, 2017 QCCS 2075, par. 105).

**Suivis psychosociaux.** Dans son ordonnance, le juge peut également recommander à la famille de s'engager dans des suivis psychosociaux, bien qu'il ne puisse pas ordonner un adulte à recevoir un traitement contre son gré. Ainsi, le juge suggère aux enfants d'entreprendre un suivi dans 22,00 % ( $n = 36/164$ ) des dossiers et aux parents, dans 35,37 % des dossiers (58/164). Le juge suggère aussi parfois l'engagement dans une thérapie familiale (14,60 %) ou dans une intervention spécifique aux familles hautement conflictuelles (p. ex., séances de coparentalité, coaching parental; 23,20 %). Dans les dossiers où l'aliénation parentale est reconnue par le juge ( $n = 40$ ), le taux de recommandation pour des suivis psychosociaux reste généralement similaire, sauf pour

les thérapies familiales qui sont davantage recommandées (30 %;  $\chi^2(1) = 9,99$ ,  $p = 0,002$ ).

Dans certaines décisions judiciaires, le juge se permet même de suggérer des objectifs précis pour le suivi psychologique de chacun des membres de la famille, par exemple :

« ORDONNE aux deux parents de continuer, ou d'entreprendre le cas échéant, une psychothérapie individuelle en vue de surmonter leurs problèmes personnels qui affectent leur capacité à fonctionner en coparentalité. Pour le père, il s'agit d'améliorer sa patience et réduire son agressivité verbale, ainsi que de cesser de blâmer la mère pour la période d'accès supervisés. Pour la mère, il s'agit de modifier sa perception excessivement négative du père, basée sur son vécu à l'époque de la vie commune, afin de pouvoir aider les enfants à développer une perception plus positive du père; ORDONNE aux parents de maintenir la psychothérapie de X et Y pour les aider à surmonter leurs problèmes personnels et pour réparer et consolider le lien parental avec le père, tant et aussi longtemps que les psychologues jugeront nécessaire ce suivi thérapeutique; » (*N.C. c P.G.*, 2019 QCCS 4963, par. 313).

Le juge s'assure aussi parfois que le futur clinicien aura accès aux évaluations effectuées auprès de la famille afin de l'informer des enjeux à traiter lors du suivi psychologique :

« AUTORISE les professionnels impliqués dans le présent dossier à pouvoir prendre connaissance du premier rapport d'expertise psychosociale et du complément d'expertise, afin de leur permettre d'orienter leurs objectifs thérapeutiques; » (*K.V. c B.D.*, 2019 QCCS 2955, par. 132).

**Autres.** Finalement, certaines pratiques des juges restent marginales, notamment lorsque le juge conserve la saisie du dossier (13/164 dossiers) et des ordonnances

s'adressant spécifiquement aux membres de la famille élargie (11/164 dossiers). Ces ordonnances ont principalement pour but de diminuer l'implication des nouveaux conjoints ou des grands-parents dans le conflit parental ou d'interdire le contact entre la fratrie pour diminuer l'influence des aînés sur les cadets, par exemple :

« INTERDIT tout contact entre Y et sa sœur X, et tous les membres de la famille élargie du côté maternel tant que la demanderesse n'aura pas atteint l'objectif de ne plus aliéner le défendeur avec approbation par le professionnel retenu pour la démarche; » (*K.I. c P.G.*, 2018 QCCS 1626, par. 41).

### **L'utilisation de l'expertise psychosociale ou psychologique en matière familiale**

La majorité des dossiers examinés (66,46 %; 109/164) incluent au moins une expertise psychosociale ou psychologique dans les procédures judiciaires en cours ou passées. Les recommandations de l'expert sont suivies par le juge dans 84,20 % du temps. Des 54 dossiers qui ne contenaient pas d'expertise au moment de la décision judiciaire étudiée, six expertises psychosociales ou psychologiques ont été ordonnées. Ces six ordonnances d'expertise adviennent toutes dans des dossiers pour lesquels le juge ne s'est pas prononcé sur la présence ou non d'aliénation parentale dans la famille et visent toutes à répondre à cette question précise.

Les conclusions de l'expert sont associées au traitement des allégations d'aliénation parentale par le juge qui tend à se coller à l'analyse de l'expert ( $\chi^2(1) = 81,52, p = 0,001$ ). En effet, lorsqu'une expertise est présente au dossier, le professionnel conclut à de l'aliénation parentale dans 28,40 % des dossiers ( $n = 31$ ) et ses conclusions sont suivies par le juge dans 93,50 % des dossiers ( $n = 29/31$ ). Les deux dossiers pour lesquels le juge rejette les conclusions de l'expert sont des dossiers dans lesquels il

considère que de nouveaux faits viennent changer le portrait familial. Les 31 dossiers dans lesquels l'expert conclut à de l'aliénation parentale concernent tant les mères ( $n = 16$ ), que les pères ( $n = 15$ ) et l'expert recommande généralement la garde partagée (32,30 %) ou la garde exclusive au parent aliéné (38,70 %). Ensuite, toujours dans les dossiers comprenant une expertise, l'expert écarte les allégations d'aliénation parentale dans 71,60 % ( $n = 78$ ) et le juge fait de même dans 96,15 % des dossiers ( $n = 76/78$ ). Les deux dossiers où le juge conclut à de l'aliénation parentale sont des dossiers dans lesquels l'expert reconnaissait la présence d'un conflit de loyauté important.

L'utilisation de l'expertise est également associée à certaines pratiques du juge. D'abord, ce dernier semble recommander davantage la psychothérapie pour l'un ou l'autre des membres de la famille lorsqu'une expertise est réalisée ( $\chi^2(1) = 21,65, p = 0,000$ ). De plus, une association est observée entre la présence d'une expertise dans le dossier et une ordonnance de supervision des contacts parent-enfant ( $\chi^2(1) = 4,07, p = 0,044$ ). Toutefois, l'utilisation de l'expertise n'est pas associée à l'âge de l'enfant, à l'implication de la protection de la jeunesse dans le dossier, ni à la présence d'allégations de violence conjugale. Enfin, l'expertise n'est pas non plus associée à davantage d'ordonnance d'intervention spécifique destinée aux familles hautement conflictuelles.

## Discussion

La présente étude avait pour but de détailler le contenu des ordonnances réalisées auprès des situations familiales pour lesquelles des allégations d'aliénation parentale sont formulées et pour lesquelles la Cour supérieure du Québec est sollicitée pour se prononcer sur le partage du temps parental. En premier lieu, la grande majorité des litiges concernent des enfants de moins de douze ans. Ce résultat est cohérent avec la littérature scientifique à savoir que les litiges suivant la séparation parentale concernent généralement les enfants d'âge scolaire (Cashmore & Parkinson, 2011) et que l'âge préscolaire de l'enfant est un facteur associé au procès en matière familiale (Poitras, Birnbaum, Saini, Bala, & Cyr, 2021).

Ensuite, bien que toutes les décisions comportent une référence à l'aliénation parentale, seulement une minorité des allégations formulées sont retenues par le juge (24,00 %). C'est généralement la mère qui se fait reprocher de présenter des conduites aliénantes. Toutefois, dans les familles où l'aliénation parentale est reconnue par le juge, les pères et les mères sont accusés de façon presque équivalente. Ces résultats confirment les plus récentes données dans la littérature scientifique. En effet, il est établi que le père comme la mère peuvent présenter des conduites aliénantes et que c'est plutôt la nature des arrangements parentaux qui prédit les allégations d'aliénation parentale que le sexe du parent (Bala, Hunt, & McCarney, 2010; Meier, 2020). En effet, le parent qui passe davantage de temps avec son enfant est celui qui est le plus susceptible de se voir reprocher des conduites aliénantes. Compte tenu que la résidence principale chez la mère demeure majoritaire au Canada (Bala et al., 2017; Poitras et al., 2021; Saint-Jacques &

Godbout, 2019), il n'est pas surprenant que nos résultats révèlent davantage d'allégations de comportements aliénants chez la mère.

Des antécédents de violence conjugale sont relevés dans 21,23 % des décisions judiciaires, ce qui correspond à ce qui est observé chez les parents sollicitant le système de justice familiale (Poitras, Chatigny, & Cyr, 2018). D'ailleurs, plusieurs études suggèrent que les allégations de violence conjugale sont communes dans les situations familiales hautement conflictuelles (Ballard, Holtzworth-Munroe, Applegate, & Beck, 2011; Black et al., 2016; Fotheringham, Dunbar, & Hensley, 2013; Poitras et al., 2020). Nos analyses, comme celles d'études similaires (Sheehy & Boyd, 2020), révèlent toutefois que les allégations de violence conjugale sont fréquemment laissées sous silence dans l'analyse du juge. Ainsi, bien que la littérature scientifique soit claire à l'effet que la violence conjugale affecte les enfants et les capacités parentales (Fotheringham et al., 2013; Noble-Carr, Moore, & McArthur, 2020), elle continue à être peu considérée par les juges au moment de se positionner sur le partage du temps parental (Jaffe, Crooks, & Poisson, 2003; Johnston & Ver Steegh, 2013; Noble-Carr et al., 2020). Cette tendance peut s'expliquer d'une part par le fait qu'au sein des familles hautement conflictuelles, la présence de violence conjugale tend à être interprétée comme une manifestation du conflit de séparation auquel les deux ex-partenaires contribuent (Vincent, 2019). Selon certains auteurs, cette tendance peut s'expliquer par le fait que la violence conjugale tend parfois à être occultée par les allégations d'aliénation parentale (Meier, 2020; Zaccour, 2018). Or, nos résultats ne permettent pas

de confirmer cette tendance, révélant plutôt que le juge tend à conclure à de l'aliénation parentale et à écarter les allégations de violence conjugale dans une très faible portion des dossiers ( $n = 4$ ). Ainsi, dans la majorité des dossiers, le juge semble plutôt tenir compte de la complexité des situations familiales en considérant la contribution unique de chacun des membres de la famille et l'ensemble des enjeux soulevés avant de formuler son ordonnance. Malgré cela, la façon de traiter les allégations de violence conjugale dans les litiges familiaux soulèvent tout de même des inquiétudes; la violence conjugale et familiale doit être mieux détectée par les professionnels psychosociaux et judiciaires afin d'assurer la sécurité de tous et d'intervenir de façon efficace auprès de ces familles.

La présente étude révèle également que le juge ordonne généralement le *statu quo* des arrangements parentaux; ce résultat étant cohérent avec les résultats de Godbout, Parent et St-Jacques (2014) qui montrent que la continuité de la routine est un des principes guidant les juges dans l'interprétation du meilleur intérêt de l'enfant. Ainsi, ce résultat suggère que les juges font preuve de prudence et qu'ils requièrent un cumul de preuves avant d'imposer un changement d'environnement radical aux enfants évoluant dans des situations hautement conflictuelles. Le renversement de garde demeure d'ailleurs une pratique peu ordonnée, comme dans d'autres études semblables (Death et al., 2019; Meier, 2020). Le renversement de garde reste à ce jour une pratique controversée qui ne fait pas consensus (Polak, Altobelli, & Popielarczyk, 2020). Certains suggèrent qu'un renversement de garde peut être bénéfique pour la relation parent-enfant

et que le maintien de l'enfant auprès d'un parent présentant des conduites aliénantes risque de cristalliser la dynamique familiale et d'exacerber les difficultés de l'enfant (Templer, Matthewson, Haines, & Cox, 2017). À l'inverse, certains auteurs considèrent que le renversement de garde pourrait même être néfaste, voire traumatique, pour l'enfant et que cette pratique risque d'affecter le bien-être psychologique de celui-ci (Dallam & Silberg, 2016; Polak et al., 2020).

Plusieurs études tentent d'identifier les facteurs associés aux renversements de garde (Harman & Lorandos, 2020; Meier, 2020) et obtiennent des résultats contradictoires. En effet, l'étude de Meier (2020) suggère que les mères considérées aliénantes tendent davantage à perdre la garde de leurs enfants lorsqu'elles formulent des allégations de violence (physique, violence conjugale et sexuelle). De leur côté, l'étude de Harman et Lorandos (2020) révèle plutôt que les situations sont uniques et que le tribunal tend à bien peser chacune des allégations formulées par les parents. Nos résultats ne nous permettent pas d'identifier des facteurs associés à une ordonnance de changement de garde. Des études supplémentaires sont nécessaires pour mieux documenter les risques et les avantages d'une ordonnance de renversement de garde et pour préciser les besoins de soutien de ces familles à la suite d'une telle décision.

L'expertise psychologique et psychosociale est largement utilisée dans les décisions examinées et le taux d'utilisation de la preuve d'expert est plus élevé que celui observé dans d'autres études (Suceh & Boyd, 2017). Or, les experts sont généralement appelés à

se prononcer dans les situations familiales les plus conflictuelles comme celles incluses dans la présente étude (Bala, 2004; Prescott, 2013) et la majorité des dossiers examinés incluent une récurrence des procédures judiciaires et la présence d'allégations multiples et contradictoires. Ainsi, le juge peut être plus enclin à juger la preuve d'expert comme nécessaire et à autoriser la tenue de ces évaluations au profit d'une décision plus éclairée. Ensuite, comme attendu, les résultats de la présente étude révèlent que les recommandations de l'expert sont suivies par le juge dans une majorité des dossiers (Leahey, 2014). D'ailleurs, les résultats indiquent que le juge tend moins à prendre position sur la question de l'aliénation parentale lorsqu'il n'a pas l'avis d'un expert et qu'il ordonne plus souvent la mise en place de mesures psychosociales (suivi psychologique et supervision des contacts) lorsqu'une preuve d'expert est présente au dossier. Toutefois, l'utilisation de l'expertise ne semble pas demandée ou autorisée davantage par le juge lorsqu'il y a des allégations de violence conjugale. Considérant la difficulté de distinguer les situations d'aliénation parentale des situations familiales impliquant de la violence conjugale, il aurait été attendu que les tribunaux demandent davantage le soutien d'une preuve d'expert dans les situations familiales incluant de telles allégations (Kopystynska & Beck, 2018; Walker, Logan, Jordan, & Campbell, 2004).

Il est largement reconnu que pour les familles hautement conflictuelles et les situations de rupture de lien parent-enfant, les interventions systémiques qui impliquent tous les membres de la famille sont celles qui donnent les meilleurs résultats (Deutsch &

Sullivan, 2014; Fidler, Bala, & Saini, 2011). Toutefois, la présente étude révèle que les juges tendent davantage à suggérer des psychothérapies individuelles pour chacun des membres de la famille plutôt que des thérapies familiales ; cela étant cohérent avec les pratiques généralement observées dans la littérature scientifique (Bow, Gould, & Flens, 2009; Bow & Quinnell, 2001). Or, il est possible que ce résultat reflète le manque de services psychosociaux pour répondre aux besoins de ces familles (Godbout & Saint-Jacques, 2015). Ainsi, la psychothérapie individuelle pourrait être l'intervention la plus accessible et assurerait au moins une prise en charge de la famille. Il importe de souligner que les juges québécois suggèrent davantage de thérapies individuelles aux enfants et aux parents impliqués dans des situations familiales d'aliénation parentale, comparativement aux résultats de l'étude de Bala, Hunt et McCarney (2010). L'écart entre les résultats peut s'expliquer par l'évolution des connaissances scientifiques sur les effets du conflit sur l'adaptation psychologique des familles et une sensibilité plus grande à la détresse qu'elles vivent.

Bien que les connaissances scientifiques concernant les meilleures pratiques à l'égard des familles hautement conflictuelles soient de plus en plus développées, l'application de ces connaissances dans la pratique clinique ne semble pas suivre le même rythme (Baker, Murray, & Adkins, 2020; Polak, 2019). Il est généralement accepté par la communauté scientifique que les familles hautement conflictuelles nécessitent un encadrement serré à l'aide de décisions judiciaires claires et précises afin de limiter le plus possible les sources de conflit (Deutsch & Sullivan, 2014; Fidler &

Bala, 2020; Fidler et al., 2011) et que le juge devrait se montrer davantage interventionniste dans ces situations familiales (Polak et al., 2020). Certains auteurs vont même jusqu'à dire que le juge devrait être très spécifique en ce qui a trait à ses attentes envers l'évolution de chacun des membres de la famille (Greenberg, Doi Fick, & Schnider, 2016). En effet, l'autorité du juge peut être nécessaire pour assurer la collaboration et l'engagement de la famille dans l'intervention psychosociale (Deutsch & Sullivan, 2014; Fidler et al., 2011; Walters & Friedlander, 2016), de même que pour encadrer les comportements inadéquats de certains parents et l'utilisation excessive et erronée de certains concepts psychologiques en droit familial, notamment l'aliénation parentale (Ladouceur, 2017). Or, bien qu'il soit largement reconnu que la saisie d'un juge au dossier favorise la résolution du litige pour ces familles (Bala, Birnbaum, & Martinson, 2010; Friedlander & Walters, 2010; Templer et al., 2017), la pratique reste marginale au Québec.

### **Limites et conclusion**

La présente étude comporte certaines limites. D'abord, l'utilisation du mot-clé « aliénation parentale » permet d'avoir accès aux situations familiales les plus complexes qui demandent l'implication de plusieurs systèmes simultanément (p. ex., expert psychosocial, DPJ). Toutefois, l'utilisation d'un seul mot-clé limite la diversité des décisions examinées et écarte les situations familiales dans lesquelles des difficultés d'accès sont présentes sans que des allégations d'aliénation parentale ne soient formulées. De plus, de nombreuses études suggèrent que l'utilisation du concept

d'aliénation parentale varie grandement chez les professionnels juridiques et psychosociaux (Lorandos, 2020; Zaccour, 2018). Finalement, la présente étude ne donne qu'un aperçu des décisions judiciaires récentes, alors qu'une majorité de familles présente un historique important de procédures judiciaires. Ainsi, le réel débat sur les arrangements parentaux ou la question de l'aliénation parentale peut avoir été tranché dans les décisions judiciaires antérieures que la présente étude n'a pas analysées.

Dans le cadre de cet article, nous avons présenté les résultats d'une analyse de décisions judiciaires relatives à des situations familiales hautement conflictuelles et exposé le traitement des enjeux qui les caractérisent, notamment l'aliénation parentale, la violence conjugale, les difficultés d'accès parent-enfant et les signalements en protection de la jeunesse. À notre connaissance, peu d'études traitent tous ces éléments de façon simultanée dans une même recherche. Il s'avère que les pratiques des professionnels peinent à suivre le rythme du développement des connaissances scientifiques en matière d'évaluation et d'intervention. Ainsi, il nous apparaît essentiel de souligner le besoin de formation des différents professionnels impliqués qui doivent pouvoir mieux distinguer les enjeux présents dans les familles hautement conflictuelles (violence conjugale et aliénation parentale), afin que leur pratique reflète davantage les connaissances scientifiques récentes. Enfin, les travaux doivent se poursuivre dans le but d'approfondir la compréhension des éléments sur lesquels s'appuient les juges pour rendre leurs ordonnances. Davantage d'études devraient notamment être conduites pour mieux comprendre les facteurs influençant les arrangements parentaux afin de soutenir

les juges dans leurs décisions. Alors que les chercheurs s'entendent pour dire qu'ils ont besoin de l'autorité des juges pour susciter le changement dans les situations familiales hautement conflictuelles, de leur côté les juges disent qu'ils ont besoin d'une preuve psychosociale solide pour rendre des ordonnances plus précises (Cyr, Poitras, Godbout, & Macé, 2017). Ainsi, notre étude vient confirmer l'apport mutuel des disciplines du droit et des sciences psychosociales dans l'accompagnement de ces familles vulnérables.

### Références

- Baker, A. J., Murray, C., & Adkins, K. (2020). Parameters of Reunification Therapy and predictors of treatment success in high conflict divorce cases: A survey of mental health professionals. *Journal of Divorce & Remarriage*, *61*(8), 593-614.
- Bala, N. (2004). Assessments for postseparation parenting disputes in Canada. *Family Court Review*, *42*(3), 485-510.
- Bala, N., Birnbaum, R., & Martinson, D. (2010). One judge for one family: Differentiated case management for families in continuing conflict. *Canadian Journal of Family Law*, *26*, 395-450.
- Bala, N., Birnbaum, R., Poitras, K., Saini, M., Cyr, F., & LeClair, S. (2017). Shared parenting in Canada: Increasing use but continued controversy. *Family Court Review*, *55*(4), 513-530.
- Bala, N., Hunt, S., & McCarney, C. (2010). Parental alienation: Canadian court cases 1989-2008. *Family Court Review*, *48*(1), 164-179.
- Ballard, R. H., Holtzworth-Munroe, A., Applegate, A. G., & Beck, C. J. (2011). Detecting intimate partner violence in family and divorce mediation: A randomized trial of intimate partner violence screening. *Psychology, Public Policy, and Law*, *17*(2), 1-23.

- Bernet, W., Gregory, N., Rohner, R. P., & Reay, K. M. (2020). Measuring the difference between parental alienation and parental estrangement: The PARQ-Gap. *Journal of Forensic Sciences*, 65(4), 1225-1234.
- Bernier, D., Gagnon, C., & La Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (2019). *Violence conjugale devant les tribunaux de la famille : enjeux et pistes de solution*. Service aux collectivités de l'UQAM et Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.
- Black, T., Saini, M., Fallon, B., Deljavan, S., Theoduloz, R., & Wall, M. (2016). The intersection of child custody disputes and child protection investigations: Secondary data analysis of the Canadian incidence study of reported child abuse and neglect (CIS-2008). *International Journal of Child and Adolescent Resilience*, 4(1), 143-157.
- Blanchet, J., & Poitras, K. (2018). Les pratiques professionnelles des experts en matière de garde et de droits d'accès. *Revue québécoise de psychologie*, 39(3), 27-49.
- Bow, J. N., Gottlieb, M. C., & Gould-Saltman, H. D. (2011). Attorneys' beliefs and opinions about child custody evaluations. *Family Court Review*, 49(2), 301-312.
- Bow, J. N., Gould, J. W., & Flens, J. R. (2009). Examining parental alienation in child custody cases: A survey of mental health and legal professionals. *The American Journal of Family Therapy*, 37(2), 127-145.
- Bow, J. N., & Quinnell, F. A. (2001). Psychologists' current practices and procedures in child custody evaluations: Five years after American Psychological Association guidelines. *Professional Psychology: Research and Practice*, 32(3), 261-268.
- Braver, S. L., & Lamb, M. E. (2018). Shared parenting after parental separation: The views of 12 experts. *Journal of Divorce & Remarriage*, 59(5), 372-387.
- Bruch, C. S. (2002) Parental Alienation Syndrome and alienated children – getting it wrong in child custody cases. *Child and Family Law Quarterly*, 14, 381-399.
- Cashmore, J. A., & Parkinson, P. N. (2011). Reasons for disputes in high conflict families. *Journal of Family Studies*, 17(3), 186-203.
- Coy, M., Scott, E., Tweedale, R., & Perks, K. (2015). 'It's like going through the abuse again': Domestic violence and women and children's (un)safety in private law contact proceedings. *Journal of Social Welfare and Family Law*, 37(1), 53-69.

- Cyr, F., Poitras, K., Godbout E., & Macé, C. (2017). *Projet pilote sur la gestion des dossiers judiciaires à haut niveau de conflit*. Rapport de recherche présenté au ministère de la Justice du Québec, Université de Montréal.
- Dallam, S. J., & Silberg, J. L. (2016). Recommended treatments for “parental alienation syndrome” (PAS) may cause children foreseeable and lasting psychological harm. *Journal of Child Custody*, 13(2-3), 134-143. doi:10.1080/15379418.2016.1219974
- Death, J., Ferguson, C., & Burgess, K. (2019). Parental alienation, coaching and the best interests of the child: Allegations of child sexual abuse in the Family Court of Australia. *Child Abuse & Neglect*, 94, 1-10.
- Deutsch, R., & Sullivan, M. (2014). Top ten tips when a child is resisting or rejecting contact with a parent. *Association of Family and Conciliation Courts Monthly E-Newsletter*, 9(3).
- Drapeau, S., Godbout, É., Saint-Jacques, M. C., Gagné, M. H., Lemieux, R., & Vézina, M. (2014). Le partage du temps parental lorsque les parents séparés sont en conflit. Dans K. Poitras, L. Mignault, & D. Goubau (Dir), *L'enfant et le litige en matière de garde: Regards psychologiques et juridiques* (pp. 63-98). Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Fidler, B. J., & Bala, N. (2020). Concepts, controversies and conundrums of “Alienation:” Lessons learned in a decade and reflections on challenges ahead. *Family Court Review*, 58(2), 576-603.
- Fidler, B. J., Bala, N., & Saini, M. (2011). Ten tips for legal and mental health professionals involved in alienation, or alleged alienation. *Association of Family and Conciliation Courts Monthly E-Newsletter*, 6(5).
- Fotheringham, S., Dunbar, J., & Hensley, D. (2013). Speaking for themselves: Hope for children caught in high conflict custody and access disputes involving domestic violence. *Journal of Family Violence*, 28(4), 311-324.
- Friedlander, S., & Walters, M. G. (2010). When a child rejects a parent: Tailoring the intervention to fit the problem. *Family Court Review*, 48, 98-111.
- Gardner, R. A. (1985). Recent trends in divorce and custody litigation. *Academy forum*, 29(2), 3-7.

- Gardner, R. A. (2001). Parental alienation syndrome (PAS): Sixteen years later. *Academy Forum*, 45(1), 10-12.
- Godbout, É., Parent, C., & Saint-Jacques, M. C. (2014). Le meilleur intérêt de l'enfant dont la garde est contestée : enjeux, contexte et pratiques. *Enfances, Familles, Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, 20, 168-188.
- Godbout, É., & Saint-Jacques, M.-C. (2015). Les interventions spécifiquement dédiées aux familles séparées et recomposées : analyse de l'offre de services au Québec. *Comment intervenir?* (vol. 3). Québec, QC: ARUC – Séparation parentale, recomposition familiale.
- Greenberg, L. R., Doi Fick, L., & Schnider, H. R. A. (2016). Catching them before too much damage is done: Early intervention with resistance-refusal dynamics. *Family Court Review*, 54(4), 548-563.
- Haddad, L., Phillips, K. D., & Bone, J. M. (2016). High-conflict divorce: A review of the literature. *American Journal of Family Law*, 29(4), 243-258.
- Harman, J. J., & Lorandos, D. (2020). Allegations of family violence in court: How parental alienation affects judicial outcomes. *Psychology, Public Policy, and Law*. Advance online publication. doi:10.1037/law0000301
- Kelly, J. B., & Johnston, J. R. (2001). The alienated child: A reformulation of parental alienation syndrome. *Family Court Review*, 39(3), 249-266.
- Kopystynska, O., & Beck, C. J. (2018). Considering destructive interparental conflict and intimate partner abuse: Is there a difference? *Family Court Review*, 56(2), 209-218.
- Jaffe, P. G., Crooks, C. V., & Poisson, S. E. (2003). Common misconceptions in addressing domestic violence in child custody disputes. *Juvenile and Family court Journal*, 54(4), 57-67.
- Johnston, J. R., & Ver Steegh, N. (2013). Historical trends in family court response to intimate partner violence: Perspectives of critics and proponents of current practices. *Family Court Review*, 51, 63-73.
- Kopystynska, O., & Beck, C. J. (2018). Considering destructive interparental conflict and intimate partner abuse: Is there a difference? *Family Court Review*, 56(2), 209-218.

- Ladouceur, P. (2017). *Aliénation parentale, violence conjugale et droit de la famille en Ontario: une analyse documentaire du discours des acteurs* (Mémoire de maîtrise inédit). Université d'Ottawa, Ottawa, ON.
- Lapierre, S., & Côté, I. (2016). Abused women and the threat of parental alienation: Shelter workers' perspectives. *Children and Youth Services Review*, 65, 120-126.
- Lapierre, S., Ladouceur, P., Frenette, M., & Côté, I. (2020). The legitimization and institutionalization of 'parental alienation' in the Province of Quebec. *Journal of Social Welfare and Family Law*, 42(1), 30-44.
- Leahey, L. (2014). *Engagement paternel en situation de rupture conjugale et de contestation de garde* (Essai doctoral inédit). Université de Sherbrooke, Sherbrooke, QC.
- Lorandos, D. (2020). Parental alienation in US courts, 1985 to 2018. *Family Court Review*, 58(2), 322-339.
- Malo, C., & Rivard, D. (2013). *Aliénation parentale et exposition aux conflits sévères de séparation. Où en sommes-nous?* Montréal, QC: Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire.
- Meier, J. S. (2020). US child custody outcomes in cases involving parental alienation and abuse allegations: What do the data show? *Journal of Social Welfare and Family Law*, 42(1), 92-105.
- Milchman, M. (2019). How far has parental alienation research progressed toward achieving scientific validity? *Journal of Child Custody*, 16(2), 115-139.
- Noble-Carr, D., Moore, T., & McArthur, M. (2020). Children's experiences and needs in relation to domestic and family violence: Findings from a meta-synthesis. *Child & Family Social Work*, 25(1), 182-191.
- O'Neill, A. T., Bussey, K., Lennings, C. J., & Seidler, K. M. (2018). The views of psychologists, lawyers, and judges on key components and the quality of child custody evaluations in Australia. *Family Court Review*, 56(1), 64-78.
- Postras, K., Birnbaum, R., Saini, M., Bala, N., & Cyr, F. (2021). Family dispute resolution: Characteristics of cases resolved by trial. *Children and Youth Services Review*, 123, 1-7.
- Postras, K., Chatigny, A., & Cyr, F. (2018). Trajectoires psychojudiciaires suite à la séparation parentale : études de dossiers en provenance du Québec. *Revue scientifique de l'AIFI*, 11, 1-26.

- Poitras, K., Godbout, E., Cyr, F., & Drapeau, S. (2017). Difficultés d'accès et rupture de liens parent-enfant par suite de la séparation parentale : le rôle de l'expert en matière de garde et de droits d'accès. *Développements récents en droit de la famille*, 434, 89-116.
- Polak, S. (2019). Mental health professionals' practice of reintegration therapy for parent-child contact problems post-separation: A phenomenological study. *Journal of Divorce & Remarriage*, 61(2), 1-24.
- Polak, S., Altobelli, T., & Popielarczyk, L. (2020). Responding to severe parent-child rejection cases without a parentectomy: A blended sequential intervention model and the role of the courts. *Family Court Review*, 58(2), 507-524.
- Polak, S., & Saini, M. (2015). Children resisting contact with a parent postseparation: Assessing this phenomenon using an ecological systems framework. *Journal of Divorce & Remarriage*, 56(3), 220-247.
- Prescott, D. (2013). Social workers as « Experts » in the family court system: Evidence-based practice a missing link of host-created knowledge? *Journal of Evidence-Based Social Work*, 10(5), 466-481.
- Saini, M., Johnston, J. R., Fidler, B. J. & Bala, N. (2012). Empirical studies of Alienation. Dans K. F. Huehnle & L. M. Drozd (Éds), *Parenting plan evaluations: Applied research for the family court* (pp. 399-441). New York, NY: Oxford university press.
- Saint-Jacques, M.-C., & Godbout, E. (2019, mai). *Comprendre les enjeux contemporains associés à la séparation des parents et à la recomposition familiale*. Communication présentée à la 17<sup>e</sup> Journée annuelle de la recherche du CRUJEF, Québec, QC.
- Saint-Jacques, M.-C., Godbout, E., & Ivers, H. (2016). Opinions de la population québécoise à l'égard de la séparation parentale. *Cahiers québécois de démographie*, 45(2), 247-267.
- Sanders, L., Geffner, R., Bucky, S., Ribner, N., & Patino, A. J. (2015). A qualitative study of child custody evaluators' beliefs and opinions. *Journal of Child Custody*, 12(3-4), 205-230.
- Semple, N. (2011). The "eye of the beholder": Professional opinions about the best interests of a child. *Family Court Review*, 49(4), 760-775.

- Sheehy, E., & Boyd, S. (2020). Penalizing women's fear: Intimate partner violence and parental alienation in Canadian child custody cases. *Journal of Social Welfare and Family Law*, 42(1), 80-91.
- Suceh, Z., & Boyd, J. P. (2017). *Parenting assessments and their use in family law disputes in Alberta, British Columbia and Ontario*. Calgary, AB: The Canadian Research Institute for Law and the Family.
- Templer, K., Matthewson, M., Haines, J., & Cox, G. (2017). Recommendations for best practice in response to parental alienation: Findings from a systematic review. *Journal of Family Therapy*, 39(1), 103-122.
- Turbide, C. (2017). *Le conflit sévère de séparation : et si on tenait compte du contexte? Débats et enjeux* (vol. 8). Québec, QC: Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale.
- Vanassche, S., Sodermans, A. K., Matthijs, K., & Swicegood, G. (2013). Commuting between two parental households: The association between joint physical custody and adolescent wellbeing following divorce. *Journal of Family Studies*, 19(2), 139-158.
- Vincent, A. (2019). Violence conjugale et capacités parentales : une analyse du discours dans les expertises psychosociales en matière familiale. *Actes de colloque étudiant, Recherches sur les familles au Québec, Familles en mouvance*, 42.
- Walker, R., Logan, T. K., Jordan, C. E., & Campbell, J. C. (2004). An integrative review of separation in the context of victimization: Consequences and implications for women. *Trauma, Violence, & Abuse*, 5(2), 143-193.
- Walker, L. E. & Shapiro, D. L. (2010) Parental Alienation Disorder: Why label children with a mental diagnosis? *Journal of Child Custody*, 7, 266-286
- Walters, M. G., & Friedlander, S. (2016). When a child rejects a parent: Working with the intractable resist/refuse dynamic. *Family Court Review*, 54(3), 424-445.
- Zaccour, S. (2018). Parental alienation in Quebec custody litigation. *Les Cahiers de droit*, 59(4), 1073-1111.

**Article scientifique 3**

An Interdisciplinary Case Management Protocol for High-Conflict Families: The evolution of parental adjustment and coparental dynamic

Paquin-Boudreau, A., Poitras, K., Godbout, E., & Cyr, F.

Soumis à la revue scientifique Journal of Divorce and Remarriage

## **Abstract**

In order to meet the crying needs of high-conflict families and the professionals who work with them, a Canadian psycho-legal team developed an intervention protocol called Parentalité–Conflit–Résolution. Sixteen ex-partners completed validated questionnaires to measure co-parenting, parental conflict, and psychological adjustment. Nonparametric analyses were performed to measure pre- and post-intervention effects. Results confirm the severity of communication problems and the high degree of hostility in families participating in the intervention protocol. Parents perceived fewer alienating behaviors in the other parent at the end of the intervention. Mothers perceived a more positive alliance with the other parent, whereas fathers perceived less parental conflict and fewer negative interactions. Longitudinal research should be conducted to measure the sustainability of changes over the long term.

*Keywords:* family, divorce, conflict, intervention, psycho-legal

Word count: 4529

## Introduction

A separation is considered to be highly conflictual when the parents have been separated for at least two years and still present a high degree of hostility, mistrust, verbal or physical abuse and dysfunctional coparenting (Johnston et al., 2009; Levite & Cohen, 2012). These families account for approximately 10-25% of family law cases in court (Neff & Cooper, 2004; Polak & Saini, 2015).

In these families, conflict between parents is characterized by a great deal of overt hostility and anger. High and chronic parental conflict after separation as well as negative parental communication are strongly associated with children's adjustment problems and long-term difficulties, such as externalising and internalising problems, academic problems, physical health problems, social and interpersonal problems (Ayoub et al., 1999; Grych, 2005; Harold et al., 2016; O'Hara et al., 2019; Van der Wal et al., 2019). Conflict between parents can lead to tension in parent-child relationships and children often find themselves caught in the middle of the conflict. Triangulation refers to the way in which children are drawn into parental conflict and used to manage it (Margolin et al., 2001). Difficulties in parent-child access may also arise and lead to a child's refusal to see one of his parents (Kelly & Johnston, 2001). Some studies suggest that nearly half of high-conflict families experience resistance or refusal in the parent-child relationship (Fidler et al., 2013). These families are therefore highly vulnerable and effective interventions are required to help them recentered their actions on the best interests of their children (Fidler & Bala, 2020).

Recent studies suggest that parents involved in high-conflict situations have individual and interpersonal characteristics that contribute to maintaining conflict over time and to hinder the establishment of functional co-parenting and fluid communication with the other parent (Birnbaum & Bala, 2010; Fidler & Bala, 2010; Leclair et al., 2017, Polak & Saini, 2019). Indeed, these parents are known to have little introspection, to be focused on their own needs, and to not be able to recognize their own responsibility in the conflict (Alary, 2015; Gordon et al., 2008; Paquin-Boudreau et al., 2021). Thus, these families are very demanding and challenging for the psychosocial and legal professionals involved with them.

### **The Needs of the Professionals Working with High-Conflict Families**

Psychosocial and legal professionals feel powerless as they are overrun by increasing demands and observe that the legal system in its current state is poorly adapted to meet the needs of high-conflict families (Ordway et al., 2020; Saini, Birnbaum et al., 2016; Target et al., 2017). Some studies even suggest that legal procedures can increase animosity and hostility between parents and limit the resumption of functional communication (Bala et al., 2017; Pruett & Jackson, 1999). The lack of communication and coordination between psychosocial and legal professionals is described as a major problem in working with high-conflict families (Houston et al., 2017). Psychosocial and legal professionals agree that they need more support and collaboration in their work with these families given the complexity of these situations who require personalized care that cannot be provided by the professionals of

a single field (Haddad et al., 2016). Both legal and psychosocial professionals are searching for an efficient method to help families reduce their level of conflict and its negative impacts on their children and most agree that interdisciplinary case management is necessary (Deutsch & Sullivan, 2014; Fidler et al., 2011; Godbout et al., 2018).

### **Programs Intended for High-Conflict Families**

Numerous programs were developed in the last decade to address difficulties encountered with high-conflict families. The interventions developed are of a judicial, psychosocial or mixed nature and are aimed at families presenting various level of conflict. Firstly, educational programs, typically offered in group settings, have been developed to make parents more aware of their children's needs, to develop better communication strategies and to foster more effective coparenting. These programs have produced interesting results, particularly a decrease in parental conflict, a better psychological adaptation in the children, and an improvement in the coparenting relationship (Braver et al., 2005; Braver et al., 2016; Owen & Rhoades, 2012; Rauh et al., 2016). However, these programs were generally design for parents and did not include children nor legal professionals' participation and paid little attention to the family system as a whole. Some programs, in which a psychosocial professional was working with the family to help them throughout the divorce process, have tried to overcome these limitations (McIntosh, 2006; Pruett et al., 2005; Quigley & Cyr, 2014). Indeed, through case management by a psychosocial or legal professional, these

programs aimed to guide parents through court proceedings and support parents in the application of judgment. Results suggest that parents were satisfied with the intervention and reported a lower level of conflict and a significant decrease in judicial activity. Despite this, these interventions are mainly aimed at families from the outset of legal proceedings and they do not aim to work directly on the family dynamics that contribute to maintaining the conflict.

More recently, intensive parent-child reunification programs (in cases of alienation or deterioration of the parent-child bond) were developed to meet the particular needs of high-conflict families (Friedlander & Walters, 2010; Johnston & Goldman, 2010; Sullivan et al., 2010; Warshak, 2010). These programs are generally court-ordered and their goals are to improve the fragile parent-child relationship and to develop a better co-parenting. Few studies have evaluated the effectiveness of these interventions (Deutsch et al., 2019; Fidler et al., 2013; Saini, Johnston et al., 2016).

For all types of programs presented, the methodology used to assess program effectiveness presented few weaknesses. First, these studies do not always present their methodology clearly. Second, these studies did not measure the triangulation of the child in the conflict, as well as the psychological distress of the parents. Yet these are two good indicators of the intensity of the conflict and its consequences on the family. Third, these studies did not systematically include pre-test measures and did not collect the viewpoints of the various participants (parents, legal and psycho-social professionals).

The study presented here is an attempt to correct these methodological flaws through a mixed methods design developed to assess a psycho-legal case management protocol called Parentalité – Conflit – Résolution (PCR).

### **A Protocol Focusing on Parenting, Conflicts and Their Resolution**

The PCR protocol is an interdisciplinary case management protocol supported by research evidence and based on a close collaboration between legal and psychosocial professionals. This protocol responds to a significant lack of resources for high-conflict families and meets a need for support from professionals working with these families (Godbout et al., 2018). In addition, this protocol promotes an active child's involvement throughout the intervention, which is a gap identified in known interventions for these families (Cyr et al., 2020).

More precisely, the objectives of the protocol were to decrease parental conflict, improve parental communication, and address the strained parent-child relationship. This case management protocol includes two intertwined components: a judicial and a psychosocial one. The judicial component includes the involvement of a judge<sup>1</sup> assigned to the family, allowing a tight case management tailored to each family, and requires that the lawyers agree to work collaboratively rather than contentiously as they would normally do in the traditional litigation model. The psychosocial component of the

---

<sup>1</sup> Exceptional measure in Quebec, permission granted by the Superior Court.

protocol includes two types of interventions. First, the parents have to attend a coparenting group workshop, *Faire équipe pour les enfants* (FÉE; working as a team for the children). This parents' group intervention consists of nine hours of psycho-educational, skill building and introspective interventions. The goal of this group workshop was to reduce parental conflict and negative interactions, to develop better coparenting, and to help the parents better accompany their children in the separation. Moreover, a systemic psychotherapy is offered to families with estrangement, resistance or refusal dynamics (45 hr). Psychotherapy aims to enhance coparental communication and to reinforce or re-establish the parent-child relationship. Likewise, psychotherapy aimed to help the parents develop better coparenting skills and included children's participation. To do so, the psychotherapist conduct individual, dyadic and family meetings with the family members, All the people involved in the legal and the psychosocial components of the program (judges, lawyers, and psychologists) can communicate with each other to assess how the families' situations are evolving throughout the course of the protocol.

Selection of the families was carried out by the coordinating judge who looked at the cases referred by lawyers or judges to ensure that they meet the inclusion criteria for high level of conflict according to the Dimensions of Conflict in Separated Families Scale (Birnbaum et al., 2018). Moreover, to be selected, 11 inclusion criteria were considered, namely: 1) non-respected court orders; 2) numerous child custody evaluations or counter-assessments; 3) considerable amount of hostility between parents,

4) discrediting and denigration between parents; 5) documented mental health problems in one parent; 6) parent-child access problems; 7) involvement of the extended family in the conflict; 8) allegations of emotional abuse ; 9) parental alienation allegations; 10) poor parenting skills allegations; 11) rupture in the parent-child relationship. No minimal threshold has been identified. However, families admitted to PCR had a minimum of five and a maximum of seven of the inclusion criteria mentioned above. Moreover, families could not participate when there was serious domestic violence, querulousness acknowledged by the court, reports made to the youth protection services based on well-founded facts, or a family situation currently under-evaluation.

A pilot project study was conducted in Quebec City between 2014 to 2017 in collaboration with the Quebec's Ministry of Justice and the Quebec Superior Court. The purpose of the study was to assess the efficacy of this psycho-legal protocol who was adapted for high-conflict families. More precisely, our study aims to 1) draw a portrait of these families in terms of coparental functioning, mental health issues, communication and conflict (hostility, triangulation) and 2) assess the changes between pre and post treatment on these above variables.

## **Method**

### **Description of the Participants**

Eight families were recruited and assigned to the protocol by the coordinating judge, president of the Family Chamber in the judicial district of the Superior Court in

Quebec City. The parents involved in the PCR protocol were from 26 to 50 years old. Most were living in common-law relationships before the separation whereas only two couples were married<sup>2</sup>. The relationships lasted from 3 to 10 years for most of the participants, with one couple having been together for 25 years. The parents had been separated for a mean of 5.47 years ( $SD = 1.55$ ). There was a high risk of severing the parent-child relationship in seven of the eight families. During the course of the intervention, one family was excluded from the PCR protocol due to severe mental health problems, and two other families dropped out of the protocol later on. Then, three mothers did not complete Time 2 of measurement. However, their Time 1 scores were not statistically different from those of the other mothers.

## Measures

### *Coparenting relationship*

**The Parental Alliance Measure (PAM; Abidin & Konold, 1999).** The PAM is a twenty items instrument who assess the coparenting relationship based on Weissman and Cohen's (1985) theory of parental alliance. The parents must say whether they agree or disagree with various statements (e.g., When we have a problem with our child, we find a suitable solution together). A five-point Likert scale going from 1 (I totally disagree) to 5 (I totally agree) was used. The scores vary from 0 to 100. Konold and Abidin (2001) used confirmatory factor analyses to verify whether PAM measured the same constructs in mothers and fathers. The results indicate that PAM measures the same dimensions in

---

<sup>2</sup> These data are representative of the Quebec reality where there is a high rate of unmarried cohabitation and most children are born outside marriage.

the two groups. Moreover, the authors provide a conversion table of the initial results in percentiles and in standardized T-scores ( $M = 50$ ,  $SD = 10$ ). A high score is associated with a positive parental alliance. This questionnaire has a good psychometric quality and a good alignment with Weissman and Cohen's theory (Konold & Abidin, 2001).

**The Confidence Scale (CS; Stanley et al., 1994).** This scale comprises ten items and is used to measure the level of trust between a couple. The parents must say whether they agree or disagree with various statements. A seven-point Likert scale going from 1 (I totally disagree) to 7 (I totally agree) was used. The score varies between 0 and 70 and a high score means a better trust towards the other parent. The scale has good reliability and high validity among married couples (Stanley et al., 1994). An adapted version of the questionnaire was used in the present project based on the one used by Owen and Rhoades (2012) in their Working Together Program. This adapted version was used to evaluate the level of confidence between separated parents concerning their coparenting relationship.

### *Level of conflict*

**The Overt Hostility Scale (OHS; Porter & O'Leary, 1980).** This questionnaire comprises ten items for measuring the frequency of interparental conflict that occurs in the presence of children. The items were reported on a five-point Likert scale going from 0 (never) to 4 (very often). Scores range from 0 to 50, with the highest scores indicating the most conflicts in front of the children. This instrument has demonstrated good

psychometric qualities and has been used in several studies. In their study, Owen and Rhoades (2012) obtained a Cronbach's alpha varying from 0.80 to 0.85. A high score indicates that there are frequent parental conflicts in front of the children.

**The Communication Danger Signs Scale (CDSS; Stanley & Markman, 1997).**

This short, six-item questionnaire evaluates various dimensions of negative communication, including conflict escalation, invalidation, and withdrawal. The version adapted by Owen and Rhoades (2012) was used in the present study. The vocabulary was slightly altered to fit the situation of the parents participating in this project. A three-point Likert scale going from 1 (almost never) to 3 (frequently) was used. The maximum score is 18 and high scores indicated a higher level of negative communication. The Cronbach's alpha varied from 0.61 to 0.69 in Owen and Rhoades' (2012) study.

**The Coparenting Questionnaire (CQ; Margolin, Gordis, & John, 2001).** One of the subscale of this instrument was used to measure the triangulation of the child. Triangulation refers to how parents use their relationship with the child to create an alliance to reject or harm the other parent (Margolin et al., 2001). The triangulation subscale comprises four items using a five-point Likert scale and asks one parent to express his views on the behaviour of the other parent. Two studies (Barzel & Reid, 2011; Margolin et al., 2001) were used to evaluate the validity of the Coparenting Questionnaire, with alphas ranging from 0.69 to 0.87.

### ***Psychological adjustment***

**Psychiatric Symptom Index (PSI; Ilfeld, 1976).** A validated French version of the PSI (*Indice des symptômes psychiatriques*) was used. The PSI is a self-reported questionnaire that measures the intensity and length of different psychological symptoms in adults using four subscales: 1) depression; 2) anxiety; 3) anger, and 4) cognitive disturbance. A shortened 14-item version was used for the present project. The PSI questionnaire is a shortened version of the Hopkins Symptom Distress Checklist (Derogatis et al., 1974). Scoring is done with a four-point Likert scale going from zero (absent) to three (very often). A score of 30 and above means that the intensity of psychological distress is clinically significant. This instrument was translated into French and validated with 16,000 Quebeckers (Martin et al., 1989; Tousignant & Kovess, 1985). The results show good conversion and discriminant validity. The alpha coefficients were satisfactory and varied from 0.822 to 0.89.

### **Procedure and Analysis Description**

The parents answered the questionnaires twice. They first completed the online survey at their entry into the protocol and then after the psychosocial programs (group workshops and family dynamic intervention) about twelve months later (see Appendix B). For each of the psychometric tools completed by the parents, descriptive analyses (mean, median, standard deviation) were conducted. Nonparametric analyses were then

performed for independent samples (Mann-Whitney) to compare the mothers' and fathers' scores. Nonparametric tests for dependent samples (Wilcoxon) were used to compare the parents' scores at Times 1 and 2. The study was approved by the Université of Montréal's ethical committee (CERAS-2014-15-214-D – see Appendix A).

### **Results**

The different measures used made it possible to describe the coparenting relationship, the parents' level of conflict, and their psychological adjustment, at both the beginning and the end of the PCR protocol, thereby allowing us to document how the families' situations evolved.

At the beginning of the PCR protocol, the parents displayed various coparenting difficulties (Table 1). The mother's and father's portrait were similar, though the fathers report more triangulation of the child in the parental conflict by the other parent. In general, the parents seem to have a very poor coparental relationship. Based on the PAM (Konold & Abidin, 2001), fathers are at the 6th percentiles and mothers are at the 8th percentiles when questioned about the quality of their coparental relationship. Moreover, the parents seem to sometimes fight and get angry with the other parent in front of the children according to the OHS. On average, a high level of negative communication is observed among the participants and they have a low level of trust in the other parent. The parents likewise show symptoms of psychological distress though these do not reach the clinical threshold.

Table 1  
*Participant characteristics regarding coparenting, parental conflict, and psychological adaptation at Time 1*

Variable		Mothers ( <i>n</i> = 8)			Fathers ( <i>n</i> = 6)			Mann-Whitney
		<i>M</i>	<i>Mdn</i>	<i>SD</i>	<i>M</i>	<i>Mdn</i>	<i>SD</i>	
Coparenting relationship	PAM	44.13	45.50	8.36	41.14	44.00	10.78	26.50
	CS	31.13	34.00	8.17	25.67	24.50	10.03	22.50
Level of conflict	OHS	22.75	21.50	5.12	24.33	24.50	3.44	23.00
	CDSS	16.00	16.00	0.93	17.00	17.00	0.89	14.00
	CQ	12.50	11.50	3.74	13.17	13.00	2.71	6.50*
Psychological adjustment	ISP	23.13	21.00	10.88	21.33	21.50	4.13	21.50

*Note.* PAM = Parental Alliance Measure; CS = Confidence Scale; OHS = Overt Hostility Scale; CDSS = Communication Danger Signs Scale; CQ = Coparenting Questionnaire; ISP = L'indice des symptômes psychiatriques.

\* $p < .05$ .

At the end of the PCR protocol, the portrait of fathers and mothers remains similar on coparental functioning, conflict and the psychological adaptation of parents, although mothers report a more positive perception of the coparenting relationship (Table 2). Fathers remain in the same position as at the beginning of the PCR protocol in terms of percentiles (6<sup>th</sup>), whereas mothers are now at the 15<sup>th</sup> percentile. Parents report rare conflicts in front of the child, mainly fathers report fewer overt hostility incidents. High level of negative communication is still observed among the participants as well as a low

level of trust in the other parent. The parents show symptoms of psychological distress though still these do not reach the clinical threshold. Finally, parents report a lower level of triangulation of the child in the parental conflict.

Table 2

*Participant characteristics regarding coparenting, parental conflict, and psychological adaptation at Time 2*

Variable		Mothers (n = 5)			Fathers (n = 6)			Mann-Whitney
		M	Mdn	SD	M	Mdn	SD	
Coparenting relationship	PAM	53.20	51.00	5.89	44.00	45.00	4.53	1.50*
	CS	32.40	25.00	10.97	25.80	24.00	9.09	6.50
Level of conflict	OHS	20.80	20.00	6.06	17.80	16.00	3.42	9.50
	CDSS	16.00	17.00	2.00	14.60	16.00	2.41	7.00
	CQ	12.00	15.00	6.52	9.80	11.00	5.59	8.00
Psychological adjustment	ISP	20.80	21.00	4.32	22.40	20.00	7.30	12.00

*Note.* PAM = Parental Alliance Measure; CS = Confidence Scale; OHS = Overt Hostility Scale; CDSS = Communication Danger Signs Scale; CQ = Coparenting Questionnaire; ISP = L'indice des symptômes psychiatriques.

\* $p < .05$ .

Improvements are observed in coparenting at the end of the PCR protocol, especially with respect to triangulation and overt conflict within the coparental relationship (Table 3). First, the results indicate that, after their participation in the PCR protocol, both parents report less triangulation behaviors. Moreover, the mothers perceive a more positive coparental relationship with the father. As for the fathers, they

report less parental conflicts in the children's presence and a lower level of negative communication. Other scores decreased, although the difference is not statistically significant. Thus, while mothers report less mental health issues at time 2, fathers seem to experience a little more distress after the intervention. Mothers report a little more trust in the coparental relationship, while it remains the same for the fathers.

Table 3

*Comparison of the parents' results for coparenting, parental conflict, and psychological adaptation from before and after their participation in the PCR pilot project*

Variable		Mothers (n = 5)	Fathers (n = 6)	Parents (n = 11)
Coparenting relationship	PAM	-2.02*	-0.41	-1.58
	CS	-0.41	-0.14	-0.30
Level of conflict	OHS	-1.35	-2.03*	-1.54
	CDSS	-0.45	-2.03*	-1.64**
	CQ	-1.63**	-1.60	-2.25*
Psychological adjustment	ISP	-0.73	-0.14	-0.48

## Discussion

The goal of this study was first to draw the parents' profiles regarding their coparental relationship, their level of conflict and their psychological adjustment and to measure whether this psycho-legal protocol could impact these aspects. At their entry into the protocol, parents showed major coparenting issues, especially regarding triangulation of the child in the parental conflict. Parents reported a poor coparenting

relationship, a high level of negative communication, a low level of trust in the other parent and some conflicts in front of the children. Not only do they show poor scores on the different characteristics measured, but the parents appear to be more vulnerable regarding their coparenting relationship and level of conflict when compared to similar samples from other studies (Owen & Rhoades, 2012; Quigley & Cyr, 2014; Shifflett & Cummings, 1999). For example, on average, prior to the start of the protocol, parents in this study reported more overt hostility in front of the child, more negative communication and less trust in the other parent than participants in the Owen and Rhoades (2012) study. These results could be explained by the fact that the majority of the families involved in the PCR protocol had experienced a rupture in the parent-child relationship and were those that the professionals identified as having an urgent need of support.

Surprisingly, parents reported low psychological distress, that is under the clinical threshold, while these parents generally have poorer psychological adjustment than the general population (Lamela et al., 2016). It might be possible that primitive defense mechanisms (e.g., denial, projection) that are known to be used by parents involved in high-conflict separation, would preserve them from psychological distress. That would be consistent with several studies who suggest that these parents are showing pathological personality traits and primitive defense mechanisms use (Fidler & Bala, 2010; Gordon et al., 2008; Johnston et al., 2005; Leclair et al., 2017; Paquin-Boudreau et al., 2021). However, even if they do not reach the clinical threshold, parents still exhibit

significantly more depressive, anxiety, hostile and cognitive symptoms than parents who participated in another type of intervention for high conflict families (Cyr et al., 2016) and than the general population (Konold & Abidin, 2001).

This study aimed to examine how the coparenting relationship evolved with regard to their parental communication and conflict level through their participation in the PCR protocol. As expected, we observe an improvement of the coparenting dynamic after their participation in the PCR protocol. Notably, both mothers and fathers observe a diminution of the child's triangulation through the parental conflict. In addition, both parents report an improvement in their behaviours that could lead to their children feeling caught in the conflict. However, they report different changes according to the coparental relationship. Indeed, mothers reported a better coparenting relationship, while fathers rather reported less negative communication and that the child was less exposed to triangulation behaviors. The results did not allow us to make an in-depth analysis of this difference, but they led us to think that mothers and fathers have individual characteristics that seemed to have various influences on how the program impacted the relationship with the other parent. These results are keeping up with the scientific literature which suggests that fathers and mothers are not affected in the same way by conflict. For instance, according to McCoy, George, Cummings and Davies's (2013) examination of surveyed parents and recorded marital problem-solving interactions across three time points, fathers seem more affected by parental conflict than were the mothers as they tended to be less consistent with regard to the children's discipline. This

might be explained by the fact that fathers seemed to need spousal approval and support to feel competent and that the conflict put their parenting role to the test. Other studies suggest that fathers are at greater risk of disengagement with the child when there is conflict and little coparental support (Allard et al., 2005; Fagan & Barnett, 2003; Madden-Derdich & Leonard, 2000). As for the mothers, they seemed more affected by the lack of trust, cooperation, and respect in the relationship with the other parent. It was not so much the parental conflict that seemed to influence the quality of the coparenting as it was the fear and worry about the fathers' parenting skills. Moreover, it is suggested that the mothers would be more able to compartmentalize their different roles and, despite the conflict, continued to properly carry out their parenting role (McCoy et al., 2013). The results can also be interpreted through the lens of gatekeeping. Indeed, as fathers and mothers tend to conceive their respective roles in child rearing and coparenting differently, the intervention may not reach them in the same way (Saini et al., 2017). In the end, the fact that parents have more positive feelings towards each other promotes parent-child bonding and the involvement of the non-custodial parent in the child's life (Pruett et al., 2003). Further studies should be conducted to see what explains exactly the differences between parents in our results.

The PCR protocol uses moreover the same psychometric tools as those used in a large number of studies for the evaluation of parents in high-conflict situations, which allows us to compare them with the parents in the PCR protocol. We also added additional tools to measure coparenting in a broader way, the triangulation of the child in

the conflict as well as parents' psychological adjustment. Furthermore, the pre-test post-test research design allowed us to evaluate the evolution in the participants' relationships over the length of the PCR protocol. Accordingly, the present study examined an even more conflictual clientele than in similar studies looking at programs intended for high-conflict families and employed a more complete program including both psychosocial and legal components.

Thus, parents in the PCR protocol reported improvements, especially in terms of coparenting and level of conflict. Despite the small sample size and the absence of a control group, this leads us to believe that the PCR intervention is promising in reducing the level of conflict within families and improving coparenting relationships. Further studies, with control group, will be needed to assess the impact of the PCR intervention.

On the one hand, one of the limitations of the study is the use of self-reported measures. Parents involved in high-conflict situations may not be good judges to report their level of distress and describe coparenting. On the other hand, the fact that our study includes both mothers' and fathers' assessments minimally mitigate this limit. This allows us to compare their respective perceptions of the evolution of the coparenting dynamic.

This study will help to contribute to a better practice in intervention programs for high-conflict families. Indeed, close, rigorous, and structured monitoring would seem to

be what these families need the most. The protocol implementation has challenged the traditional practices of various professionals who were not used to working in collaboration (Cyr et al., 2017; Poitras et al., 2021). This collaboration obviously required a period of adaptation so that the people in these different fields could find a way of working together that suited everyone. The addition of a judicial component to this program, tightly linked to the psychosocial intervention appeared necessary to provide support and enforce the work of the psychosocial professionals (Cyr et al., 2017; Deutsch & Sullivan, 2014; Fidler et al., 2011). It is now a recognized finding in the scientific literature that high-conflict families need to be cared for by a psycho-legal team and that the authority of the judge is often necessary to ensure the family's cooperation and involvement in the intervention (Deutsch & Sullivan, 2014; Fidler et al., 2011). However, additional research to measure the specific impact of each of the components of the PCR intervention on its effectiveness is definitely needed to better understand the reasons for the improvements in the coparental dynamic.

The long-term effect of the PCR protocol on the participants is not known. However, the parents' individual characteristics, that is, the high level of conflict and triangulation of the child in the parental conflict observed in our results and in several studies (Alary, 2015; Anderson et al., 2011; Gordon et al., 2008), lead us to be careful. These studies suggest a high rate of personality disorders within the sample of parents involved in high-conflict situations, which leads us to think that it might be difficult for them to maintain the therapeutic gains, knowing that these interventions do not aim to

address in depth changes in the participants personality. It would therefore be worthwhile to conduct a longitudinal study so as to determine whether or not the beneficial effects of the program on the families will last and to qualify the specific changes observed.

### References

- Abidin, R. R., & Konold, T. R. (1999). *PAM: Parenting alliance measure: Professional manual*. Psychological Assessment Resources.
- Alary, B. (2015). Profils individuels et dynamiques interactionnelles des parents et des enfants à risque d'aliénation parentale dans un contexte d'une rupture conjugale litigieuse [Unpublished doctoral dissertation]. University of Montréal.
- Anderson, S. R., Anderson, S. A., Palmer, K. L., Mutchler, M. S., & Baker, L. K. (2011). Defining high conflict. *The American Journal of Family Therapy*, 39(1), 11-27.
- Allard, F., Bourret, A., Tremblay, G., Bergeron, M., & Roy, I. (2005). Maintien de l'engagement paternel après une rupture conjugale : point de vue de pères vivant en contexte de pauvreté. *Enfances, familles, générations*, 3, 78-115.
- Ayoub, C. C., Deutsch, R. M., & Maraganore, A. (1999). Emotional distress in children of high-conflict divorce. *Family Court Review*, 37(3), 297-315.
- Bala, N., Hebert, P., & Birnbaum, R. (2017). Ethical duties of lawyers for parents regarding children of clients: Being a child-focused family lawyer. *The Canadian Bar Review*, 95, 557-589.
- Barzel, M., & Reid, G. J. (2011). A preliminary examination of the psychometric properties of the Coparenting Questionnaire and the Diabetes-Specific Coparenting Questionnaire in families of children with type I diabetes. *Journal of Pediatric Psychology*, 36(5), 606-617.
- Birnbaum, R., & Bala, N. (2010). Towards the differentiation of high-conflict families: An analysis of social science research and Canadian case law. *Family Court Review*, 48(3), 403-416.
- Birnbaum, R., McCleary, L., Saini, M., & Bala, N. (2018). Dimensions of conflict for separated families index: An index for family courts. *Children and Youth Services Review*, 88, 191-196.

- Braver, S. L., Griffin, W. A., & Cookston, J. T. (2005). Prevention programs for divorced nonresident fathers. *Family Court Review*, 43(1), 81-96.
- Braver, S. L., Sandler, I. N., Cohen Hita, L., & Wheeler, L. A. (2016). A randomized comparative effectiveness trial of two court-connected programs for high-conflict families. *Family Court Review*, 54(3), 349-363.
- Cyr, F., Macé, C., & Quigley, C. (2016). *Parenting coordination pilot project at the Montreal Superior Court: Implementation and outcome study* (Report No. 000119259). [Research report presented to the Quebec Ministry of Justice]. University of Montreal.
- Cyr, F., Poitras, K., & Godbout, É. (2020). An interdisciplinary case management protocol for child resistance or refusal dynamics. *Family Court Review*, 58(2), 560-575.
- Cyr, F., Poitras, K., Godbout, É., & Macé, C. (2017). *Projet pilote sur la gestion des dossiers judiciaires à haut niveau de conflit*. [Research report presented to the Quebec Ministry of Justice]. University of Montreal.
- Derogatis, L. R., Lipman, R. S., Rickels, K., Uhlenhuth, E. H., & Covi, L. (1974). The Hopkins Symptom Checklist (HSCL): A self-report symptom inventory. *Behavioral Science*, 19(1), 1-15.
- Deutsch, R. M., Harland, A., & Polak, S. (2019). Evidence-informed interventions for parent-child contact problems: An international perspective [Conference session]. AFCC 56<sup>th</sup> Annual Conference, Toronto, ON, Canada.
- Deutsch, R., & Sullivan, M. (2014). Top ten tips when a child is resisting or rejecting contact with a parent. *Association of Family and Conciliation Courts Monthly E-Newsletter*, 9(3).
- Fagan, J., & Barnett, M. (2003). The relationship between maternal gatekeeping, paternal competence, mothers' attitudes about the father role, and father involvement. *Journal of Family Issues*, 24(8), 1020-1043.
- Fidler, B. J., & Bala, N. (2010). Children resisting postseparation contact with a parent: Concepts, controversies, and conundrums. *Family Court Review*, 48(1), 10-47.
- Fidler, B. J., & Bala, N. (2020). Concepts, controversies and conundrums of "alienation:" Lessons learned in a decade and reflections on challenges ahead. *Family Court Review*, 58(2), 576-603.

- Fidler, B. J., Bala, N., & Saini, M. (2011). Ten tips for legal and mental health professionals involved in alienation, or alleged alienation. *Association of Family and Conciliation Courts Monthly E-Newsletter*, 6(5).
- Fidler, B. J., Bala, N., & Saini, M. A. (2013). *Children who resist post-separation parental contact: A differential approach for legal and mental health professionals*. Oxford University Press.
- Friedlander, S., & Walters, M. G. (2010). When a child rejects a parent: Tailoring the intervention to fit the problem. *Family Court Review*, 48, 98-111.
- Godbout, É., Saini, M., & Turbide, C. (2018). Les conflits sévères de séparation : le point de vue et les besoins des intervenants en protection de la jeunesse. *Revue québécoise de psychologie*, 39(3), 99-124.
- Gordon, R. M., Stoffey, R., & Bottinelli, J. (2008). MMPI-2 findings of primitive defenses in alienating parents. *The American Journal of Family Therapy*, 36(3), 211-228.
- Grych, J. H. (2005). Interparental conflict as a risk factor for child maladjustment: Implications for the development of prevention programs. *Family Court Review*, 43(1), 97-108.
- Haddad, L., Phillips, K. D., & Bone, J. M. (2016). High-conflict divorce: A review of the literature. *American Journal of Family Law*, 29, 243-243.
- Harold, G., Acquah, D., Sellers, R., & Chowdry, H. (2016). *What works to enhance inter-parental relationships and improve outcomes for children* (Report No. 32). Department for Work and Pensions. University of Sussex.
- Houston, C., Bala, N., & Saini, M. (2017). Crossover cases of high-conflict families involving child protection services: Ontario research findings and suggestions for good practices. *Family Court Review*, 55(3), 362-374.
- Ilfeld, F. W., Jr. (1976). Further validation of a psychiatric symptom index in a normal population. *Psychological reports*, 39(3 suppl.), 1215-1228.
- Johnston, J. R., & Goldman, J. R. (2010). Outcomes of family counseling interventions with children who resist visitation: An addendum to Friedlander and Walters (2010). *Family Court Review*, 48(1), 112-115.
- Johnston, J. R., Roseby, V., & Kuehnle, K. (2009). *In the name of the child: A developmental approach to understanding and helping children of conflicted and violent divorce* (2nd ed.). Springer Publishing Company.

- Johnston, J. R., Walters, M. G., & Olesen, N. W. (2005). Clinical ratings of parenting capacity and Rorschach protocols of custody-disputing parents: An exploratory study. *Journal of Child Custody*, 2(1-2), 159-178.
- Kelly, J. B., & Johnston, J. R. (2001). The alienated child: A reformulation of parental alienation syndrome. *Family Court Review*, 39(3), 249-266.
- Konold, T. R., & Abidin, R. R. (2001). Parenting alliance: A multifactor perspective. *Assessment*, 8(1), 47-65.
- Lamela, D., Figueiredo, B., Bastos, A., & Feinberg, M. (2016). Typologies of post-divorce coparenting and parental well-being, parenting quality and children's psychological adjustment. *Child Psychiatry & Human Development*, 47(5), 716-728.
- Leclair, V., St-Amand, A., & Bussièrès, E.-L. (2017). Que savons-nous sur les facteurs qui influencent la coparentalité postséparation? Que savons-nous? 12. Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale.
- Levite, Z., & Cohen, O. (2012). The tango of loving hate: Couple dynamics in high-conflict Divorce. *Clinical Social Work Journal*, 40, 46-55.
- Madden-Derdich, D. A., & Leonard, S. A. (2000). Parental role identity and fathers' involvement in coparental interaction after divorce: Fathers' perspectives. *Family Relations*, 49(3), 311-318.
- Margolin, G., Gordis, E. B., & John, R. S. (2001). Coparenting: A link between marital conflict and parenting in two-parent families. *Journal of Family Psychology*, 15, 3-21.
- Martin, F., Sabourin, S., & Gendreau, E. P. (1989). Les dimensions de la détresse psychologique : analyse factorielle confirmatoire de type hiérarchique. *International Journal of Psychology*, 24(1-5), 571-584.
- McCoy, K. P., George, M. R., Cummings, E. M., & Davies, P. T. (2013). Constructive and destructive marital conflict, parenting, and children's school and social adjustment. *Social Development*, 22(4), 641-662.
- McIntosh, J. (2006). *The Children's Cases Pilot Project: An Exploratory Study of Impacts on Parenting Capacity and Child Well-being: Final Report to the Family Court of Australia*. Family Court of Australia.

- Neff, R., & Cooper, K. (2004). Progress and parent education: Parental conflict resolution. *Family Court Review*, 42, 1-16.
- O'Hara, K. L., Sandler, I. N., Wolchik, S. A., Tein, J. Y., & Rhodes, C. A. (2019). Parenting time, parenting quality, interparental conflict, and mental health problems of children in high-conflict divorce. *Journal of Family Psychology*, 33(6), 690.
- Ordway, A. M., Moore, R. O., Casasnovas, A. F., & Asplund, N. R. (2020). Understanding vicarious trauma, burnout, and compassion fatigue in high-conflict divorce. *The Family Journal*, 28(2), 187-193.
- Owen, J. & Rhoades, G. K. (2012). Reducing interparental conflict among parents in contentious child custody disputes: An initial investigation of the Working Together Program. *Journal of Marital and Family Therapy*, 38(3), 542-555.
- Paquin-Boudreau, A., Poitras, K., Godbout, E., & Cyr, F. (2021). Caractéristiques individuelles des parents impliqués dans des conflits sévères de séparation : regard des professionnels psychojudiciaires [Manuscript in preparation]. Department of Psychology, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Poitras, K., Godbout, E., Cyr, F., & Maheux, J. (2021). Psychojudicial intervention protocol for high-conflict families: reflections on role conflict, confidentiality and therapeutic alliance. *Professional Psychology: Research and Practice*. [Manuscript in preparation]. Department of Psychology, Université du Québec à Trois-Rivières.
- Polak, S., & Saini, M. (2015). Children resisting contact with a parent postseparation: Assessing this phenomenon using an ecological systems framework. *Journal of Divorce & Remarriage*, 56(3), 220-247.
- Polak, S., & Saini, M. (2019). The complexity of families involved in high-conflict disputes: A postseparation ecological transactional framework. *Journal of Divorce & Remarriage*, 60(2), 117-140.
- Porter, B., & O'Leary, K. D. (1980). Marital discord and childhood behavior problems. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 8(3), 287-295.
- Pruett, M. K., Insabella, G. M., & Gustafson, K. (2005). The Collaborative Divorce Project: A court-based intervention for separating parents with young children. *Family Court Review*, 43(1), 38-51.

- Pruett, M. K., & Jackson, T. D. (1999). The lawyer's role during the divorce process: Perceptions of parents, their young children, and their attorneys. *Family Law Quarterly*, 33, 283-310.
- Quigley, C., & Cyr, F. (2014). Gestion psychojuridique des situations familiales à haut niveau de conflit. In K. Poitras, L. Mignault, & D. Goubau (Eds.), *L'enfant et le litige en matière de garde: regards psychologiques et juridiques* (pp. 255-278). Presses de l'Université du Québec.
- Rauh, S., Irwin, P., & Vath, N. (2016). Giving children hope: A treatment model for high-conflict separation families. *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy/Revue canadienne de counseling et de psychothérapie*, 50(3 suppl).
- Saini, M., Birnbaum, R., Bala, N., & McLarty, B. (2016). Understanding pathways to family dispute resolution and justice reforms: Ontario court file analysis & survey of professionals. *Family Court Review*, 54(3), 382-397.
- Saini, M. A., Drozd, L. M., & Olesen, N. W. (2017). Adaptive and maladaptive gatekeeping behaviors and attitudes: Implications for child outcomes after separation and divorce. *Family Court Review*, 55(2), 260-272.
- Saini, M., Johnston, J. R., Fidler, B. J., & Bala, N. (2016). Empirical studies of alienation. In Drozd, L., Saini, M., & Olesen, N. (Eds.), *Parenting plan evaluations: Applied research for the family court* (pp. 374-430). Oxford University Press.
- Shifflett, K., & Cummings, E. M. (1999). A program for educating parents about the effects of divorce and conflict on children: An initial evaluation. *Family Relations*, 79-89.
- Stanley, S. M., Hoyer, L., & Trathen, D. W. (1994). The confidence scale. [Unpublished manuscript]. University of Denver.
- Stanley, S. M., & Markman, H. J. (1997). The communication danger signs scale [Unpublished manuscript]. University of Denver.
- Sullivan, M. J., Ward, P. A., & Deutsch, R. M. (2010). Overcoming barriers family camp: A program for high-conflict divorced families where a child is resisting contact with a parent. *Family Court Review*, 48(1), 116-135.
- Target, M., Hertzmann, L., Midgley, N., Casey, P., & Lassri, D. (2017). Parents' experience of child contact within entrenched conflict families following

separation and divorce: A qualitative study. *Psychoanalytic Psychotherapy*, 31(2), 218-246.

Tousignant, M., & Kovess, V. (1985). L'épidémiologie en santé mentale : le cadre conceptuel de l'Enquête Santé-Québec. *Sociologie et sociétés*, 17(1), 15-26.

Van der Wal, R. C., Finkenauer, C., & Visser, M. M. (2019). Reconciling mixed findings on children's adjustment following high-conflict divorce. *Journal of Child and Family Studies*, 28(2), 468-478.

Warshak, R. A. (2010). *Divorce poison: Protecting the parent-child bond from a vindictive ex* (Rev. ed.). William Morrow Paperbacks.

Weissman, S. H., & Cohen, R. S. (1985). The parenting alliance and adolescence. *Adolescent Psychiatry*, 12, 24-45.



## **Discussion générale et conclusion**

Les familles aux prises avec des conflits sévères de séparation tendent à demander davantage de temps et d'énergie que les autres dossiers plus traditionnels (Saini et al., 2013; Saini et al., 2019) et sollicitent de plus en plus les différentes ressources judiciaires (Bala, Hunt, & McCarney, 2010; Lorandos, 2020; Zaccour, 2018). Ces familles représentent un défi important pour les professionnels qui tendent à se sentir impuissants dans l'intervention auprès d'elles (Godbout, Saini, & Turbide, 2018). D'abord, les parents qui évoluent dans des situations hautement conflictuelles tendent à présenter des caractéristiques individuelles qui compliquent leurs relations interpersonnelles et font résistance aux interventions psychosociales (Alary, 2015; Anderson et al., 2011; Donner, 2006; Gordon, Stoffey, & Bottinelli, 2008). Ensuite, les enfants qui sont exposés aux conflits de leurs parents et qui font face à des parents moins sensibles et disponibles tendent à présenter des problèmes d'adaptation qui peuvent perdurer dans le temps (Davidson et al., 2014; Harold & Sellers, 2018). En effet, ces enfants sont plus à risque de développer divers symptômes (stress post-traumatique, dépression, opposition, etc.) et de présenter des difficultés de régulation émotionnelle à long terme (Deutsch et al., 2020; Radetzki, Deleurme, & Rogers, 2021; van der Wal, Finkenauer, & Visser, 2019). Ainsi, les besoins de ces familles sont criants et les méthodes traditionnelles de résolution de conflit et de relation d'aide sont régulièrement mises en échec par ces familles (Ordway et al., 2020; Saini, Birnbaum, Bala, & McLarty, 2016; Target et al., 2017).

Ainsi, les familles vivant un conflit sévère de séparation tendent davantage à se tourner vers le système de justice afin de régler leurs litiges (Blackwell & Dawe, 2003; Poitras et al., 2020). Or, le modèle contradictoire du système de justice peut parfois nuire à la résolution du litige, voire exacerber le conflit animant les parents impliqués dans une situation familiale hautement conflictuelle (Walters & Friedlander, 2016). En effet, le système de justice favorise un discours centré sur le contenu du conflit, sur les reproches et les critiques faits à l'autre, sur l'idéalisation de sa propre position et la défense de ses propres intérêts, ce qui tend à polariser les positions de chaque parti (Mutchler, 2017; Warshak, 2016). Des auteurs ont d'ailleurs souligné la difficulté pour les professionnels psychosociaux et judiciaires d'accompagner les parents vivant des conflits sévères de séparation dans un contexte aussi litigieux (Mosten & Traum, 2017; Ordway et al., 2020). Confrontés à ces dynamiques familiales conflictuelles, les professionnels judiciaires vivent de la frustration, de l'impuissance, du découragement et font aussi parfois face aux limites de leurs compétences (Gauthier, 2018). De plus, les défis relationnels inhérents à la pratique du droit familial expliquent en partie que les avocats familialistes soient enclins à vivre de la détresse psychologique (Pierson, Hamilton, Pepper, & Root, 2018). De leur côté, les parents rapportent que le système de justice leur apparaît injuste et qu'il n'encourage pas la libre expression de leurs perceptions (Treloar, 2019). En effet, ces derniers rapportent ne pas se sentir écoutés et entendus par les professionnels et craignent les représailles s'ils décidaient de dénoncer les comportements et attitudes de l'autre parent. Les résultats de la présente thèse viennent aussi confirmer que certains enjeux soulevés dans les familles vivant un conflit

sévère de séparation sont parfois peu pris en compte dans l'évaluation de la situation familiale. Ainsi, l'ensemble des études présentées suggèrent une interaction entre les caractéristiques individuelles des parents et celles des systèmes impliqués auprès d'elles qui peut amplifier les perceptions négatives de chacun et engendrer une escalade du conflit plutôt qu'une résolution du litige (Bala, Hebert, & Birnbaum, 2017; Target et al., 2017).

Devant l'évidence que les pratiques judiciaires et psychosociales traditionnelles sont peu adaptées aux besoins particuliers des familles vivant un conflit sévère de séparation, les professionnels ont souhaité le développement de méthodes d'intervention appropriées afin de diminuer le conflit et de rétablir des relations harmonieuses entre les membres de la famille (Saini et al., 2012; Walters & Friedlander, 2016). Ainsi, dans les dernières années, plusieurs études ont porté sur le développement des connaissances quant aux pratiques à privilégier auprès des familles vivant un conflit sévère de séparation et ont donné lieu à des interventions novatrices afin de soutenir tant les professionnels que les familles.

Cette recherche doctorale avait pour but d'examiner les perceptions et les pratiques des professionnels psychosociaux et judiciaires impliqués auprès des familles vivant un conflit sévère de séparation. Ainsi, nous avons souhaité documenter 1) les perceptions des professionnels psychosociaux et judiciaires quant aux caractéristiques individuelles des parents impliqués dans des situations familiales hautement

conflictuelles, 2) les pratiques des juges à l'égard des situations très conflictuelles comprenant des allégations d'aliénation parentale, ainsi que 3) la façon dont les caractéristiques individuelles et coparentales des parents évoluent après la participation des familles à une intervention psychojudiciaire. Chacun de ces articles contribue à une meilleure compréhension des familles aux prises avec des conflits sévères suite à la séparation parentale et des pratiques des professionnels impliqués auprès d'elles.

Le premier article *Caractéristiques individuelles des parents impliqués dans des conflits sévères de séparation : observations des professionnels psychojudiciaires* a pour but de décrire les perceptions des professionnels judiciaires et psychosociaux quant aux caractéristiques individuelles des parents impliqués dans des situations hautement conflictuelles. Les professionnels observent ainsi chez les parents des caractéristiques individuelles telles que la méfiance, l'opposition, le manque d'empathie, l'impulsivité, le manque d'introspection et d'autocritique et des mécanismes de défenses immatures. Ces caractéristiques portent principalement sur le fonctionnement psychologique des parents impliqués dans un conflit sévère de séparation. De plus, bien que les observations soient recueillies à travers les décisions judiciaires et les questionnaires complétés par les psychothérapeutes, il est possible de penser que ces observations témoignent de leurs perceptions à l'égard de ces parents. Ensuite, cet article permet aussi de documenter les transactions qui s'opèrent entre les caractéristiques individuelles des parents et les acteurs des systèmes psychosocial et judiciaire. En effet, les résultats de cet article suggèrent que les caractéristiques individuelles des parents identifiées par les

professionnels semblent affecter leurs relations interpersonnelles, notamment celles avec les professionnels psychosociaux et judiciaires impliqués auprès d'eux. Ainsi, une connaissance approfondie des caractéristiques individuelles des parents impliqués dans des conflit sévère de séparation pourrait permettre aux professionnels de mieux identifier les besoins particuliers de ces familles et de mieux se préparer aux défis relationnels susceptibles d'émerger dans l'intervention auprès d'elles.

Le deuxième article *Le traitement judiciaire des litiges familiaux impliquant des allégations d'aliénation parentale* vise à examiner les pratiques des juges auprès des familles vivant un conflit sévère de séparation caractérisées par des allégations d'aliénation parentale et à documenter le contenu des ordonnances émises dans ces situations familiales. D'abord, les résultats de cet article révèlent que les juges retiennent les allégations d'aliénation parentale ( $n = 40/164$ ) et de violence conjugale ( $n = 12/35$ ) dans une minorité des dossiers examinés. Les juges sont d'ailleurs plus enclins à retenir les allégations lorsqu'elles sont d'abord confirmées par une expertise psychosociale. Ainsi, ce n'est que dans une très faible proportion de dossiers que le juge conclut à de l'aliénation parentale en opposition aux allégations de violence conjugale ( $n=4$ ). Nos résultats ne permettent donc pas de corroborer l'idée selon laquelle les allégations d'aliénation parentale contre la mère aveuglent les professionnels d'un vécu de violence conjugale. Cet article fait également ressortir que malgré la littérature scientifique sur les pratiques à privilégier auprès de ces familles qui tend à reconnaître l'autorité des juges comme un élément essentiel de l'intervention (Polak et al., 2020), les juges continuent

de rendre peu d'ordonnances détaillées permettant d'encadrer la coparentalité et la communication entre les parents. De plus, il ressort de cet article que les pratiques traditionnelles, notamment les psychothérapies individuelles, continuent d'être favorisées dans les décisions judiciaires, au détriment des thérapies familiales systémiques et des protocoles d'intervention psychojudiciaire. Ainsi, les pratiques des intervenants psychosociaux doivent correspondre davantage aux connaissances issues de la recherche afin que les services attendus puissent être offerts. Des interventions psychojudiciaires favorisant la collaboration entre les professionnels ont d'ailleurs été développées afin de mieux répondre aux besoins des familles vivant un conflit sévère de séparation.

Le troisième article *An Interdisciplinary Case Management Protocol for high-conflict families: The evolution of coparental dynamics* a pour objectif de documenter l'évolution des familles vivant un conflit sévère de séparation participant au protocole Parentalité – Conflit – Résolution (PCR), en ce qui a trait au conflit entre les parents, à leur relation de coparentalité et à leur adaptation psychologique. Cet article démontre qu'à la suite de leur participation au protocole d'intervention psychojudiciaire, les parents rapportent une meilleure coparentalité, un apaisement du conflit et moins d'implication de l'enfant dans celui-ci. Bien que la méthodologie de l'étude et la taille de l'échantillon ne permettent pas de confirmer l'effet du protocole d'intervention sur ces composantes de la coparentalité, les résultats laissent penser que la prise en charge des familles par une équipe interdisciplinaire est bénéfique pour les parents. La

recherche doit donc se poursuivre afin de documenter l'effet de l'intervention sur l'adaptation psychologique des enfants et afin d'identifier quels sont les ingrédients les plus efficaces du protocole d'intervention PCR dans le dénouement du litige et la restauration des liens parent-enfant.

Les résultats de cette thèse doctorale sont cohérents avec les constats issus de la littérature scientifique à propos des familles vivant un conflit sévère de séparation: 1) les parents présentent des caractéristiques individuelles qui participent au maintien du conflit dans le temps et font entrave à l'intervention, 2) les observations partagées par les professionnels psychosociaux et judiciaires suggèrent des perceptions plutôt négatives à l'égard de ces familles, 3) les pratiques traditionnelles des professionnels continuent d'être favorisées alors que les initiatives psycho-judiciaires sont une voie à privilégier pour soutenir les familles dans la résolution du conflit qui les anime. Chacun de ces éléments sera discuté de façon approfondie.

### **Les caractéristiques individuelles des parents vivant un conflit sévère de séparation**

Il est maintenant bien reconnu que les parents impliqués dans des situations familiales hautement conflictuelles présentent des caractéristiques individuelles singulières qui les différencient des familles séparées qui ne s'engagent pas dans de tels conflits (Johnston et al., 2005). En effet, ces parents tendent à présenter des enjeux relationnels importants, notamment des attachements insécurisés, des mécanismes de défense immatures et de grandes difficultés de régulation des émotions (Hertzmann et

al., 2017; Smyth & Moloney, 2017). D'abord, ces caractéristiques individuelles permettent de comprendre la difficulté que rencontrent ces parents à accepter la séparation, la présence de fortes émotions négatives à l'endroit de l'autre parent, ainsi que le maintien du conflit dans le temps (Leclair et al., 2017; Turbide, 2017). De plus, ces caractéristiques individuelles compliquent les relations interpersonnelles des parents de façon générale (Alary, 2015; Houston et al., 2017; Saini et al., 2019). Notre étude met en exergue qu'au-delà de la relation avec l'ex-conjoint, les caractéristiques individuelles des parents vivant un conflit sévère de séparation viennent également miner les relations avec les professionnels psychosociaux et judiciaires.

De surcroît, le vécu de la séparation, le conflit conjugal, la perte de moyen financiers et les difficultés de contact parent-enfant engendrent une détresse importante chez les parents et ces derniers tendent à présenter des indices de détresse, tels que des symptômes anxieux, dépressifs et traumatiques (Giancarlo & Rottman, 2015; Harman, Ledel-Elder, & Biringen, 2019). Or, la détresse que ces parents éprouvent peut avoir comme effet d'augmenter les défenses des parents et d'exacerber leurs enjeux relationnels (Bailey, Dana, Bailey, & Davis, 2020). Ainsi, les professionnels interviennent auprès de parents angoissés, hostiles, réactifs et revendicateurs qui tendent à solliciter exagérément les systèmes de justice et de la santé (Houston et al., 2017) et ces derniers suscitent de fortes émotions chez les professionnels. Par conséquent, il apparaît essentiel que les professionnels psychosociaux et judiciaires aient de bonnes

connaissances des caractéristiques individuelles des parents impliqués dans des situations familiales pour leur offrir l'intervention la plus optimale.

### **Les perceptions des professionnels psychosociaux et judiciaires impliqués auprès des familles vivant un conflit sévère de séparation**

Les parents impliqués dans des situations familiales hautement conflictuelles représentent ainsi un réel défi pour les professionnels psychosociaux et judiciaires. D'ailleurs, leurs caractéristiques individuelles et la détresse importante qu'ils peuvent vivre soutiennent les perceptions négatives que les professionnels gravitant autour de ces familles tendent à entretenir. En effet, il est bien reconnu qu'ils rapportent vivre toute une variété d'émotions négatives (colère, peur, désespoir, etc.) et se sentir impuissants et inconfortables au contact de ces familles (Baude et al., 2021; Godbout Saini, & Turbide, 2018; Ordway et al., 2020; Sudland, 2020). De plus, le fait de devoir conjuguer quotidiennement avec des situations délicates et des enjeux complexes, notamment des allégations de violence conjugale, d'aliénation parentale et d'abus divers, peut faire augmenter le niveau de stress des professionnels (Ordway et al., 2020). D'ailleurs, les professionnels rapportent également se sentir mal outillés pour intervenir auprès de ces familles et vivre une pression à devoir se positionner sur la présence ou non d'enjeux de violence conjugale et familiale (Baude et al., 2021; Saini et al., 2019). Or, les émotions négatives et le stress vécus par les professionnels peuvent les mettre à risque de vivre de la détresse et diminuer l'efficacité de leurs interventions (Bessette, 2010; Cohen & Collens, 2013; Sprang, Craig, & Clark, 2011).

À ce sujet, certains auteurs tentent de mettre en garde les professionnels contre les défis susceptibles de se présenter dans l'intervention auprès de ces familles et le risque d'adopter des pratiques inadéquates auprès d'elles. D'abord, certains professionnels peuvent maintenir une distance face aux familles dans le but de se protéger contre un vécu d'impuissance ou d'échec et ainsi intervenir de façon plutôt laxiste et détachée (Sudland, 2020). À l'inverse, certains professionnels peuvent recréer, de façon inconsciente et involontaire, la dynamique conflictuelle qui survient entre les parents (Bailey et al., 2020). La tendance à prendre parti, à entretenir des perceptions clivées et à catégoriser les parents sont des réactions fréquentes chez les professionnels (Mutchler, 2017) et les protégeraient du sentiment d'impuissance vécu face à des enjeux relationnels aussi robustes. Ensuite, d'autres professionnels cherchent parfois à augmenter leur niveau de contrôle en intervenant de façon rigide et punitive. Des études récentes suggèrent d'ailleurs que les professionnels tendent à recourir à des pratiques plus coercitives lorsqu'ils vivent du stress et de l'épuisement, lorsqu'ils font face à un refus de collaboration et un non-respect des ententes, de même que lorsqu'ils possèdent une expérience limitée (Drolet, 2019; Larue, Dumais, Ahern, Bernheim, & Mailhot, 2009). Or, la littérature scientifique sur les pratiques coercitives en psychiatrie et en centre de réadaptation révèle qu'elles sont généralement associées à davantage d'émotions négatives tant chez le patient que le professionnel, à une moins bonne relation thérapeutique et à une intervention qui perdure dans le temps (Corneau, Jacob, Holmes, & Rioux, 2017; Mélineau-Côté & Morin, 2014; Steckley & Kendrick, 2008). De la même façon, certains auteurs suggèrent même que l'attitude contrôlante des

professionnels a pour effet d'augmenter l'opposition chez les clients et d'engendrer un cercle vicieux d'hostilité (Fraser, Archambault, & Parent, 2016).

Ainsi, les professionnels psychosociaux et judiciaires doivent porter une attention particulière aux émotions qu'ils vivent eux-mêmes face aux familles vivant un conflit sévère de séparation afin d'éviter ces réactions qui risquent de polariser les positions de chacun et d'exacerber le conflit (Ordway et al., 2020; Walters & Friedlander, 2016). En effet, les perceptions négatives qu'ont certains professionnels à l'égard des parents impliqués dans un conflit sévère de séparation peuvent être vécue de façon stigmatisante par ceux-ci. Certains auteurs viennent exposer comment cette stigmatisation peut augmenter les résistances des parents et conséquemment confirmer les perceptions des professionnels (Barnett, 2020; Palmer, 2017). Considérant les enjeux relationnels présents chez ces familles vivant un conflit sévère de séparation, de même que les vives émotions qu'elles suscitent, il s'avère essentiel de soutenir la capacité empathique des professionnels intervenant auprès d'elles. La supervision, la formation et la collaboration interdisciplinaire nous apparaissent être les principaux outils pour assurer une intervention adéquate (Mutchler, 2017).

### **Les services traditionnels et les initiatives psychojudiciaires**

Les recherches récentes ont démontré que les pratiques traditionnelles sont peu efficaces auprès des familles vivant un conflit sévère de séparation et que la

collaboration interdisciplinaire et les interventions psychojudiciaires sont essentielles pour soutenir la résolution du litige (Cyr et al., 2020; Deutsch & Sullivan, 2014; Fidler et al., 2011). D'une part, la collaboration psychojudiciaire permet de multiplier les expertises et les points de vue tout en diminuant la pression sur chacun des professionnels. Pour ce faire, la communication entre les professionnels doit être fluide et les rôles de chacun doivent être clairement définis et respectés (Amundson & Lux, 2016). Ainsi, les interventions psychojudiciaires dans lesquelles une gestion personnalisée du dossier judiciaire est effectuée et dans lesquelles un intervenant s'assure de la coordination des multiples services offerts à la famille constituent une voie à privilégier avec ces familles. D'autre part, les professionnels doivent avoir une connaissance approfondie de la dynamique dysfonctionnelle entre les parents et de tous les enjeux susceptibles d'alimenter le conflit compte tenu de l'impact de ceux-ci sur l'intervention (Walters & Friedlander, 2016). De la même façon, cette connaissance apparaît essentielle compte tenu des enjeux relationnels massifs qui peuvent émerger dans le travail auprès de ces parents et qui peuvent affecter la disponibilité et l'efficacité des professionnels. D'abord, la formation est reconnue pour avoir un effet sur le sentiment de compétence et la capacité empathique des professionnels (Bouchard, Duval, & Julien, 2010; Kravitz, 2004; Meier, 2020; Shanks, Pfohl, Blum, & Black, 2011) et permet de préparer les professionnels à faire face aux expériences émotionnelles intenses des parents impliqués dans des situations familiales hautement conflictuelles (Ordway et al., 2020). Or, des auteurs rapportent une offre limitée de formation pour les professionnels agissant auprès de ces familles (Houston et al., 2017).

Ensuite, la supervision permet un lieu d'échange aux professionnels pour s'exprimer et être soutenus dans leur intervention (Godbout Saini, & Turbide, 2018; Ordway et al., 2020) et certains professionnels rapportent qu'elle leur apparaît vitale dans le travail auprès des familles vivant un conflit sévère de séparation pour départager leur vécu de celui des parents (Lundberg & Moloney, 2010; Mutchler, 2017).

Certains auteurs recommandent d'éviter la psychothérapie individuelle auprès des familles vivant un conflit sévère de séparation puisqu'elle ne permet pas d'aborder les enjeux relationnels entre les membres de la famille et pourrait renforcer les résistances et polariser les positions de chacun (Fidler & Bala, 2010; Walters & Friedlander, 2016). Or, certains experts se rendent compte que les initiatives psychojudiciaires, bien que fort prometteuses, peuvent parfois être prématurées et qu'un travail individuel préalable est parfois nécessaire (Deutsch et al., 2020; Drapeau, Godbout et al., 2014; Sudland, 2020). En effet, ces auteurs suggèrent que la psychothérapie individuelle pourrait permettre de diminuer la détresse des parents. De plus, viser de façon spécifique les caractéristiques des parents pourrait également avoir comme effet de dénouer leurs enjeux relationnels et de les rendre davantage disponibles à une intervention familiale systémique adressant la coparentalité et les relations parent-enfant. À ce sujet, Deutsch et ses collègues (2020) proposent un modèle d'intervention sensible au trauma qui supporte à la fois le développement social et émotionnel de l'enfant et les compétences parentales dans le but d'améliorer les relations parents-enfant, de même que la coparentalité et la dynamique familiale dans son ensemble. Pour ce faire, leur modèle suggère ainsi d'offrir des interventions individuelles de façon

préalable ou parallèle à une intervention familiale systémique. Or, les ressources professionnelles et financières exigées par l'ensemble des services individuels et familiaux dont ces familles auraient besoin sont majeures (Deutsch et al., 2020).

La présente recherche doctorale suggère ainsi que les tribunaux continuent de rendre des ordonnances plutôt traditionnelles qui détonnent avec les connaissances scientifiques actuelles sur les pratiques à privilégier et qui tiennent peu compte de la complexité de ces dynamiques familiales. Pourtant, les résultats obtenus par les initiatives psychojudiciaires sont encourageants en ce qui concerne l'évolution des caractéristiques individuelles et coparentales des parents et la reprise des liens parent-enfant (Cyr et al., 2017). Bien que fort prometteurs, les services spécialisés offerts aux familles vivant un conflit sévère de séparation sont actuellement insuffisants pour répondre au nombre élevé de demandes et sont répartis de façon inéquitable sur le territoire québécois (Godbout & Saint-Jacques, 2015). De plus, les professionnels rapportent manquer de formation pour évaluer de façon rigoureuse les dynamiques des familles et leur offrir les interventions appropriées (Godbout, Saini, & Turbide, 2018). Ainsi, les familles, de même que les tribunaux, se retrouvent régulièrement sans ressource pour régler le conflit entre les parents et les difficultés dans les relations familiales.

### **Forces et limites**

La présente thèse se distingue à deux niveaux. Premièrement, elle survole un grand nombre de concepts reliés aux situations familiales hautement conflictuelles et s'intéresse à l'ensemble des acteurs impliqués dans l'intervention auprès de ces familles. En effet, la complémentarité des trois études effectuées permet de porter un regard plus large sur le fonctionnement des familles vivant un conflit sévère de séparation et ses interactions avec les systèmes qui gravitent autour d'elle. Toutefois, des défis demeurent dans la distinction des différentes problématiques qui peuvent émerger dans ces situations familiales. Ainsi, les chercheurs devraient se montrer particulièrement vigilants dans les futures études face à l'importance de départager les situations de conflit sévère de séparation, la violence conjugale et l'aliénation parentale. En effet, les résultats de la présente thèse suggèrent que ces différentes problématiques ne sont pas toujours considérées dans l'analyse des professionnels, alors qu'elles sont centrales à la compréhension de la dynamique familiale. De plus, d'autres études sont nécessaires pour mieux évaluer quelles interventions sont à privilégier en fonction des enjeux les plus saillants au sein de chaque famille.

Deuxièmement, la présente recherche doctorale se distingue également par son devis de recherche mixte. En effet, elle inclut des données tant quantitatives que qualitatives, en plus de s'intéresser à des données peu étudiées, bien qu'elles soient accessibles à tous (décisions judiciaires). La présente thèse propose de documenter les pratiques des professionnels d'une façon originale, novatrice et plus près des réalités cliniques (notes évolutives) et judiciaires (décisions judiciaires). Or, cette méthode

reposant sur l'analyse de documents comporte des limites bien connues. Notamment, les antécédents de ces situations familiales n'étaient pas systématiquement énoncés et la qualité des informations pouvaient varier d'un dossier à l'autre.

Troisièmement, la présente thèse étudie une population clinique très précise, soit les familles les plus conflictuelles et les plus détériorées au niveau des liens parent-enfant. Elle permet donc d'enrichir notre compréhension des enjeux complexes et litigieux soulevés dans ces familles. Toutefois, le nombre peu élevé de familles étudiées dans cette thèse consiste en une limite importante et des études supplémentaires sont nécessaires afin de confirmer et généraliser nos résultats. Dans le cadre d'études futures, il serait pertinent d'approfondir le vécu des pères et des mères au sein d'une situation familiale hautement conflictuelle. Bien que le troisième article de cette thèse permet d'amorcer la réflexion, il serait pertinent d'examiner comment le sexe du parent influence ses perceptions, ses attitudes et ses comportements dans le contexte d'un conflit sévère de séparation et comment l'intervention psychojudiciaire est vécue, par les pères comme par les mères. Enfin, la présente thèse ne porte que sur les parents et les professionnels et le point de vue de l'enfant a été négligé. Puisque ce dernier est au cœur de la situation familiale, que le conflit conjugal a un impact important sur son adaptation psychologique et les relations qu'il entretient avec ses parents, que les décisions judiciaires doivent respecter son meilleur intérêt et qu'il est considéré comme un participant clé à l'intervention PCR, il s'avère nécessaire que des travaux supplémentaires s'y intéressent.

Bien que cette recherche doctorale couvre de nombreuses questions importantes dans la littérature scientifique à l'égard des familles vivant un conflit sévère de séparation, elle suscite également de nouvelles questions, particulièrement en ce qui a trait à l'application de ces connaissances dans la pratique des professionnels. En effet, nous pensons que la présente thèse révèle un certain écart entre ce que l'on sait et ce que l'on fait dans la réalité. Ainsi, des études subséquentes permettant de documenter ce qui freine les professionnels à appliquer les connaissances scientifiques, de même que l'effet que peut avoir la formation sur la compétence des professionnels sont nécessaires. De plus, nous ne connaissons pas les familles qui profitent davantage des interventions ni les éléments de ces interventions psychosociales et judiciaires qui sont les plus efficaces. D'ailleurs, afin de répondre à certaines de ces questions et de pallier les failles identifiées dans certaines études de cette thèse, une deuxième recherche sur le protocole d'intervention PCR est actuellement en cours. Cette phase 2 de la recherche est de nature longitudinale et vise à mesurer plus en profondeur les caractéristiques individuelles des parents, de même que l'effet de certaines variables sur l'intervention.



## Références générales

- Alary, B. (2015). *Profils individuels et dynamiques interactionnelles des parents et des enfants à risque d'aliénation parentale dans un contexte d'une rupture conjugale litigieuse* (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal, Montréal, QC.
- Allard, F., Bourret, A., Tremblay, G., Bergeron, M., & Roy, I. (2005). Maintien de l'engagement paternel après une rupture conjugale : point de vue de pères vivant en contexte de pauvreté. *Enfances, familles, générations*, 3, 78-115.
- Alschech, J., & Saini, M. (2019). "Fathers' Rights" activism, discourse, groups and impacts: Findings from a scoping review of the literature. *Journal of Divorce & Remarriage*, 60(5), 362-388.
- Amundson, J. K., & Lux, G. M. (2016). Risk management in high-conflict divorce/parenting referrals: It's how you walk through the fire. *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy*, 50(3), 10-22.
- Anderson, S. R., Anderson, S. A., Palmer, K. L., Mutchler, M. S., & Baker, L. K. (2011). Defining high conflict. *The American Journal of Family Therapy*, 39(1), 11-27.
- Armbruster, K. M. (2011). *An exploration of parenting coordination as form of alternative dispute resolution with high conflict parents: A qualitative study* (Thèse de doctorat inédite). Université Capella, Minneapolis, MN.
- Ayoub, C. C., Deutsch, R. M., & Maraganore, A. (1999). Emotional distress in children of high-conflict divorce. *Family Court Review*, 37(3), 297-315.
- Bailey, R., Dana, D., Bailey, E., & Davis, F. (2020). The application of the Polyvagal Theory to high conflict co-parenting cases. *Family Court Review*, 58(2), 525-543.
- Baker, A. J., Murray, C., & Adkins, K. (2020). Parameters of reunification therapy and predictors of treatment success in high conflict divorce cases: A survey of mental health professionals. *Journal of Divorce & Remarriage*, 61(8), 593-614.
- Bala, N., Birnbaum, R., Poitras, K., Saini, M., Cyr, F., & LeClair, S. (2017). Shared parenting in Canada: Increasing use but continued controversy. *Family Court Review*, 55(4), 513-530.

- Bala, N., Hebert, P., & Birnbaum, R. (2017). Ethical duties of lawyers for parents regarding children of clients: Being a child-focused family lawyer. *The Canadian Bar Review*, 95, 557-589.
- Bala, N., Hunt, S., & McCarney, C. (2010). Parental alienation: Canadian court cases 1989-2008. *Family Court Review*, 48(1), 164-179.
- Ballard, R. H., Holtzworth-Munroe, A., Applegate, A. G., & Beck, C. J. (2011). Detecting intimate partner violence in family and divorce mediation: A randomized trial of intimate partner violence screening. *Psychology, Public Policy, and Law*, 17(2), 1-23.
- Barnett, A. (2020). A genealogy of hostility: Parental alienation in England and Wales. *Journal of Social Welfare and Family Law*, 42(1), 18-29.
- Barouch, G. (2011). Le management du changement à l'épreuve de l'homéostasie des systèmes. *Annales des Mines-Gérer et comprendre*, 4(106), 27-36.
- Baude, A., Drapeau, S., Lachance, V., & Ivers, H. (2019). Adjustment of children in joint custody and associated variables: A systematic review. *Journal of Child Custody*, 16(4), 313-338.
- Baude, A., Lamonde, G., Angele, R., Lachance, V., & St-Arnaud, N. (2021, accepté pour publication). Application d'un programme d'intervention socio-judiciaire en conflits sévères de séparation : qu'en pensent les professionnels? *Revue québécoise de psychologie*.
- Bernet, W., Gregory, N., Rohner, R. P., & Reay, K. M. (2020). Measuring the difference between parental alienation and parental estrangement: The PARQ-Gap. *Journal of Forensic Sciences*, 65(4), 1225-1234.
- Bernier, D., Gagnon, C., & La Fédération des maisons d'hébergement pour femmes. (2019). *Violence conjugale devant les tribunaux de la famille : enjeux et pistes de solution*. Service aux collectivités de l'UQAM et Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.
- Bessette, M. (2010). Psychothérapie des troubles de la personnalité : quand l'impasse n'est pas du côté du client. *Santé mentale au Québec*, 35(2), 87-116.
- Black, T., Saini, M., Fallon, B., Deljavan, S., Theoduloz, R., & Wall, M. (2016). The intersection of child custody disputes and child protection investigations: Secondary data analysis of the Canadian incidence study of reported child abuse and neglect (CIS-2008). *International Journal of Child and Adolescent Resilience*, 4(1), 143-157.

- Blackwell, A., & Dawe, F. (2003). *Non-residential parental contact*. London: The Lord Chancellors Office.
- Blanchet, J., & Poitras, K. (2018). Les pratiques professionnelles des experts en matière de garde et de droits d'accès. *Revue québécoise de psychologie*, 39(3), 27-49.
- Bocherel, F. (2008). *Évaluation de la satisfaction des bénéficiaires du service d'expertise psychosociale du Centre jeunesse de Montréal*. Document inédit, Centre Jeunesse de Montréal – Institut universitaire.
- Bouchard, S., Duval, C., & Julien, E. (2010). Soutenir les intervenants du réseau œuvrant auprès de patients présentant un trouble de personnalité limite. *Psychologie Québec*, 27(5), 22-24.
- Bradford, K., Vaughn, L. B., & Barber, B. K. (2008). When there is conflict: Interparental conflict, parent-child conflict, and youth problem behaviors. *Journal of Family Issues*, 29(6), 780-805.
- Braver, S. L., Griffin, W. A., & Cookston, J. T. (2005). Prevention programs for divorced nonresident fathers. *Family Court Review*, 43(1), 81-96.
- Braver, S. L., & Lamb, M. E. (2018). Shared parenting after parental separation: The views of 12 experts. *Journal of Divorce & Remarriage*, 59(5), 372-387.
- Braver, S. L., Sandler, I. N., Cohen Hita, L., & Wheeler, L. A. (2016). A randomized comparative effectiveness trial of two court-connected programs for high-conflict families. *Family Court Review*, 54(3), 349-363.
- Buchanan, C. M., Maccoby, E. E., & Dornbusch, S. M. (1991). Caught between parents: Adolescents' experience in divorced homes. *Child development*, 62(5), 1008-1029.
- Bussi eres,  . L., Godbout, E., Lachance, V., & Drapeau, S. (2021). L'efficacit e des interventions  ducatives de groupe   l'intention des parents qui vivent une s paration conflictuelle : une m ta-analyse. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 62(3), 252-266.
- Buchanan, C. M., & Waizenhofer, R. (2001). The impact of interparental conflict on adolescent children: Considerations of family systems and family structure. Dans A. Booth, A.C. Crouter & M. Clements ( ds), *Couples in conflict* (pp. 149-160).
- Byng-Hall, J. (2008). The crucial roles of attachment in family therapy. *Journal of Family Therapy*, 30(2), 129-146.

- Cashmore, J. A., & Parkinson, P. N. (2011). Reasons for disputes in high conflict families. *Journal of Family Studies, 17*(3), 186-203.
- Cohen, K., & Collens, P. (2013). The impact of trauma work on trauma workers: A metasynthesis on vicarious trauma and vicarious posttraumatic growth. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy, 5*(6), 1-28.
- Corneau, P., Jacob, J. D., Holmes, D., & Rioux, D. (2017). Contentions mécaniques en psychiatrie : étude phénoménologique de l'expérience vécue du personnel infirmier. *Recherche en soins infirmiers, 1*, 41-53.
- Cox, M. J., & Paley, B. (1997). Families as systems. *Annual Review of Psychology, 48*(1), 243-267.
- Cyr, F., Macé, C., & Quigley, C. (2016). *Étude évaluative de l'implantation d'un projet pilote de coordination parentale à la Cour Supérieure du Québec*. Rapport de recherche adressé au ministère de la justice du Québec, Université de Montréal.
- Cyr, F., Poitras, K., & Godbout, É. (2020). An interdisciplinary case management protocol for child resistance or refusal dynamics. *Family Court Review, 58*(2), 560-575.
- Cyr, F., Poitras, K., Godbout E., & Macé, C. (2017). *Projet pilote sur la gestion des dossiers judiciaires à haut niveau de conflit*. Rapport de recherche adressé au ministère de la Justice du Québec, Université de Montréal.
- Cyr-Villeneuve, C., & Cyr, F. (2009). En quoi et pourquoi les hommes et les femmes sont-ils affectés différemment par la séparation conjugale? *Psychologie française, 54*(3), 241-258.
- Davidson, R. D., O'Hara, K. L., & Beck, C. J. (2014). Psychological and biological processes in children associated with high conflict parental divorce. *Juvenile and Family Court Journal, 65*(1), 29-44.
- Davis, M. S., O'Sullivan, C. S., & Susser, K. Fields. (2011). *Custody evaluations when there Are allegations of domestic violence: Practices, beliefs, and recommendations of professional evaluators*. Rapport adressé au National Institute of Justice.
- Deutsch, R., Drozd, L., & Ajoku, C. (2020). Trauma-informed interventions in parent-child contact cases. *Family Court Review, 58*(2), 470-487.

- Deutsch, R., & Sullivan, M. (2014). Top ten tips when a child is resisting or rejecting contact with a parent. *Association of Family and Conciliation Courts Monthly E-Newsletter*, 9(3).
- Donner, M. B. (2006). Tearing the child apart: The contribution of narcissism, envy, and perverse modes of thought to child custody wars. *Psychoanalytic Psychology*, 23(3), 542-553.
- Doughty, J., Maxwell, N., & Slater, T. (2020). Professional responses to 'parental alienation': Research-informed practice. *Journal of Social Welfare and Family Law*, 42(1), 68-79.
- Drapeau, S., Baude, A., Ouellet, J., Godbout, E., Ivers, H., & Saint-Jacques, M. C. (2017). Relations between postdivorce custody arrangements, family contexts, and children's adjustment. *Journal of Child Custody*, 14(1), 11-33.
- Drapeau, S., Bellavance, A., Robitaille, C., & Baude, A. (2014). La persistance des conflits post-rupture entre les parents. *Que savons-nous? 6*. Québec, QC: ARUC – Séparation parentale, recomposition familiale.
- Drapeau, S., Gagné, M.-H., & Hénault, R. (2004). Conflits conjugaux et séparation des parents. Dans M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte, S. Drapeau, & R. Cloutier (Dir), *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale, bilan d'une réalité complexe et pistes d'action* (pp. 175-194). Sainte-Foy, QC: Les presses de l'Université Laval.
- Drapeau, S., Gagné, M. H., Saint-Jacques, M. C., Lépine, R., & Ivers, H. (2009). Post-separation conflict trajectories: A longitudinal study. *Marriage & Family Review*, 45(4), 353-373.
- Drapeau, S., Godbout, E., Saint-Jacques, M.-C., Gagné, M. H., Lemieux, R., & Vézina, M. (2014). Le partage du temps parental lorsque les parents séparés sont en conflit : que nous apprend la recherche sur l'adaptation des enfants et des adolescents? Dans K. Poitras, L. Mignault & D. Goubeau (Dir), *L'enfant et le litige en matière de garde: Regards psychologiques et juridiques* (pp. 63-98). Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Drapeau, S., Tremblay, J., Cyr, F., Godbout, E., & Gagné, M. H. (2008). La coparentalité chez les parents séparés. Un idéal à soutenir pour l'enfant. *Visages multiples de la parentalité*, 256-281.
- Drolet, C. (2019). *Exploration des motifs justifiant le recours aux mesures de contention et d'isolement en centre de réadaptation pour jeunes au Québec : la perception des intervenants* (Mémoire de maîtrise inédit). Université de Montréal, Montréal, QC.

- Emery, R. E. (2011). *Renegotiating family relationships: Divorce, child custody, and mediation*. New York, NY: Guilford.
- Fagan, J., & Barnett, M. (2003). The relationship between maternal gatekeeping, paternal competence, mothers' attitudes about the father role, and father involvement. *Journal of Family Issues, 24*(8), 1020-1043.
- Fauteux, M. H. (2013). *Les mauvais traitements psychologiques caractérisés par des conflits entre les parents en contexte de Centre Jeunesse* (Mémoire doctoral inédit). Université Laval, Québec, QC.
- Feinberg, M. E. (2003). The internal structure and ecological context of coparenting: A framework for research and intervention. *Parenting: Science and Practice, 3*(2), 95-131.
- Ferguson, H. (2017). How children become invisible in child protection work: Findings from research into day-to-day social work practice. *The British Journal of Social Work, 47*(4), 1007-1023.
- Fidler, B. J., & Bala, N. (2010). Children resisting postseparation contact with a parent: Concepts, controversies, and conundrums. *Family Court Review, 48*(1), 10-47.
- Fidler, B. J., & Bala, N. (2020). Concepts, controversies and conundrums of "alienation": Lessons learned in a decade and reflections on challenges ahead. *Family Court Review, 58*(2), 576-603.
- Fidler, B. J., Bala, N., & Saini, M. (2011). Ten tips for legal and mental health professionals involved in alienation, or alleged alienation. *Association of Family and Conciliation Courts Monthly E-Newsletter, 6*(5).
- Firestone, G., & Weinstein, J. (2004). In the best interests of children. A proposal to transform the adversarial system. *Family Court Review, 42*, 203-215.
- Fosco, G. M., & Grych, J. H. (2010). Adolescent triangulation into parental conflicts: Longitudinal implications for appraisals and adolescent-parent relations. *Journal of Marriage and Family, 72*(2), 254-266.
- Fraser, S. L., Archambault, I., & Parent, V. (2016). Staff intervention and youth behaviors in a child welfare residence. *Journal of Child and Family Studies, 25*(4), 1188-1199.
- Friedlander, S., & Walters, M. G. (2010). When a child rejects a parent: Tailoring the intervention to fit the problem. *Family Court Review, 48*, 98-111.

- Ganong, L. H., Coleman, M., Markham, M., & Rothrauff, T. (2011). Predicting postdivorce coparental communication. *Journal of Divorce & Remarriage*, 52(1), 1-18.
- Gauthier, S. (2018). Aliénation parentale, fragilisation et perte du lien parent-enfant : le point de vue de l'avocat. *Revue scientifique sur les familles séparées de l'Association internationale francophone des intervenants auprès des familles séparées*, 12, 43-90.
- Gauthier, S., & Paquin-Boudreau, A. (2020). Le projet pilote Parentalité-Conflit-Résolution : le rôle de l'avocat repensé. Dans K. Poitras & P.-C. Gagnon (Éds), *Psychologie et droit* (pp. 419-443). Québec, QC: Éditions Yvon Blais.
- Giancarlo, C., & Rottmann, K. (2015). Kids come last: The effect of family law involvement in parental alienation. *International Journal of Interdisciplinary Social Sciences: Annual Review*, 9, 27-42.
- Godbout, E., Lachance, V., Pauzé, R., Baude, A., Gauthier, M., Groleau, H., & Noël, J. (2017). Recension des écrits sur les facteurs de risque associés aux conflits sévères de séparation et sur les conséquences possibles sur l'adaptation des enfants. *Outil destiné aux intervenants du CIUSSS de la Capitale-Nationale*, Université Laval.
- Godbout, É., Poitras, K., & Saini, M. (2018). Entre aide et autorité : perceptions des juges et des experts concernant leur rôle auprès des familles vivant des conflits de séparation. *Revue scientifique de l'AIFI*, volume 11, pages 27-60.
- Godbout, E., Saini, M., & Turbide, C. (2018). Les conflits sévères de séparation : le point de vue et les besoins des intervenants en protection de la jeunesse. *Revue québécoise de psychologie*, 39(3), 99-124.
- Godbout, É., & Saint-Jacques, M.-C. (2015). Les interventions spécifiquement dédiées aux familles séparées et recomposées : analyse de l'offre de services au Québec. *Comment intervenir?* Québec, QC: ARUC – Séparation parentale, recomposition familiale.
- Godbout, E., Saint-Jacques, M.-C., Baude, A., Saini, M., & Pierce, T. (2018). Le point sur la garde partagée : ce que la recherche nous dit et ne nous dit pas sur cette forme de partage du temps parental. *Intervention*, 145, 63-67.
- Goldberg, J. S. (2015). Coparenting and nonresident fathers' monetary contributions to their children. *Journal of Marriage and Family*, 77(3), 612-627.

- Goldfarb, D., Priolo-Filho, S., Sampana, J., Shestowsky, D., Wolpe, S., Williams, L. C., & Goodman, G. S. (2019). International comparison of family court professionals' perceptions of parental alienation and child sexual abuse allegations. *International Journal on Child Maltreatment: Research, Policy and Practice*, 2(4), 323-341.
- Gordon, R. M., Stoffey, R., & Bottinelli, J. (2008). MMPI-2 findings of primitive defenses in alienating parents. *The American Journal of Family Therapy*, 36(3), 211-228.
- Greenberg, L. R., Doi Fick, L., & Schnider, H. R. A. (2016). Catching them before too much damage is done: Early intervention with resistance-refusal dynamics. *Family Court Review*, 54(4), 548-563.
- Greenberg, L. R., Schnider, R., & Jackson, J. (2019). Early intervention with resistance/refusal dynamics and hybrid cases. Dans L. R. Greenberg, Fidler, B. L. & Saini, M. A. (Éds), *Evidence informed interventions for court-involved families: Promoting healthy coping and development* (pp. 189-226). Oxford: Oxford University Press.
- Gulbrandsen, W., Haavind, H., & Tjersland, O. A. (2018). High-conflict parents in mediation: An analysis of dialogues and sources to conflict. *Conflict Resolution Quarterly*, 35(4), 335-349.
- Haddad, L., Phillips, K. D., & Bone, J. M. (2016). High-conflict divorce: A review of the literature. *American Journal of Family Law*, 29, 243-243.
- Harman, J. J., Leder-Elder, S., & Biringen, Z. (2019). Prevalence of adults who are the targets of parental alienating behaviors and their impact. *Children and Youth Services Review*, 106, 1-13.
- Harman, J. J., & Lorandos, D. (2020). Allegations of family violence in court: How parental alienation affects judicial outcomes. *Psychology, Public Policy, and Law*. Advance online publication. doi:10.1037/law0000301
- Harold, G. T., & Sellers, R. (2018). Annual research review: Interparental conflict and youth psychopathology. An evidence review and practice focused update. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 59(4), 374-402.
- Haselschwerdt, M. L., Hardesty, J. L., & Hans, J. D. (2011). Custody evaluators' beliefs about domestic violence allegations during divorce: Feminist and family violence perspectives. *Journal of Interpersonal Violence*, 26(8), 1694-1719.
- Hertzmann, L., Abse, S., Target, M., Glausius, K., Nyberg, V., & Lassri, D. (2017). Mentalisation-based therapy for parental conflict-parenting together: An

- intervention for parents in entrenched post-separation disputes. *Psychoanalytic Psychotherapy*, 31(2), 195-217.
- Hetherington, E. M., & Kelly, J. (2002). *For better or for worse: Divorce reconsidered*. New York, NY: Norton.
- Houston, C., Bala, N., & Saini, M. (2017). Crossover cases of high-conflict families involving child protection services: Ontario research findings and suggestions for good practices. *Family Court Review*, 55(3), 362-374.
- Imbeau, D., Bouchard, S., Terradas, M., & Simard, V. (2014). Attitudes des médecins omnipraticiens et des résidents en médecine familiale à l'endroit des personnes souffrant d'un trouble de personnalité limite. *Santé mentale au Québec*, 39(1), 273-289.
- Jaffe, P. G., Crooks, C. V., & Bala, N. (2009). A framework for addressing allegations of domestic violence in child custody disputes. *Journal of Child Custody*, 6(3-4), 169-188.
- Jaffe, P. G., Crooks, C. V., & Poisson, S. E. (2003). Common misconceptions in addressing domestic violence in child custody disputes. *Juvenile and Family Court Journal*, 54(4), 57-67.
- Jaffe, P. G., Lemon, N. K., & Poisson, S. E. (2002). *Child custody and domestic violence: A call for safety and accountability*. New York, NY: Sage Publications.
- Johnston, J. R. (2003). Parental alignments and rejection: An empirical study of alienation in children of divorce. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law Online*, 31(2), 158-170.
- Johnston, J. R., & Goldman, J. R. (2010). Outcomes of family counseling interventions with children who resist visitation: An addendum to Friedlander and Walters (2010). *Family Court Review*, 48(1), 112-115.
- Johnston, J. R., Roseby, V., & Kuehnle, K. (2009). *In the name of the child: A developmental approach to understanding and helping children of conflicted and violent divorce* (2<sup>e</sup> éd.). New York, NY: Springer Publishing Company.
- Johnston, J. R., & Ver Steegh, N. (2013). Historical trends in family court response to intimate partner violence: Perspectives of critics and proponents of current practices. *Family Court Review*, 51, 63-73.
- Johnston, J. R., Walters, M. G., & Olesen, N. W. (2005). Clinical ratings of parenting capacity and Rorschach protocols of custody-disputing parents: An exploratory study. *Journal of Child Custody*, 2(1-2), 159-178.

- Kealy, D., & Ogrodniczuk, J. S. (2010). Marginalization of borderline personality disorder. *Journal of Psychiatric Practice, 16*(3), 145-154.
- Kelly, J. B., & Johnston, J. R. (2001). The alienated child: A reformulation of parental alienation syndrome. *Family Court Review, 39*(3), 249-266.
- Kelly, J. B., & Johnson, M. P. (2008). Differentiation among types of intimate partner violence: Research update and implications for interventions. *Family Court Review, 46*(3), 476-499.
- Kopystynska, O., & Beck, C. J. (2018). Considering destructive interparental conflict and intimate partner abuse: Is there a difference? *Family Court Review, 56*(2), 209-218.
- Kouros, C. D., Cummings, E. M., & Davies, P. T. (2010). Early trajectories of interparental conflict and externalizing problems as predictors of social competence in preadolescence. *Development and Psychopathology, 22*(3), 527.
- Kravitz, R. (2004). Borderline personality disorder: Attitudinal change following training. *Australia and New Zealand Journal of Psychiatry, 38*, 554-559.
- Lamela, D., Figueiredo, B., Bastos, A., & Feinberg, M. (2016). Typologies of post-divorce coparenting and parental well-being, parenting quality and children's psychological adjustment. *Child Psychiatry & Human Development, 47*(5), 716-728.
- Lampel, A. K. (1996). Children's alignment with parents in highly conflicted custody cases. *Family Court Review, 34*(2), 229-239.
- Lapierre, S., & Côté, I. (2016). Abused women and the threat of parental alienation: Shelter workers' perspectives. *Children and Youth Services Review, 65*, 120-126.
- Lapierre, S., Ladouceur, P., Frenette, M., & Côté, I. (2020). The legitimization and institutionalization of 'parental alienation' in the Province of Quebec. *Journal of Social Welfare and Family Law, 42*(1), 30-44.
- Larue, C., Dumais, A., Ahern, E., Bernheim, E., & Mailhot, M. P. (2009). Factors influencing decisions on seclusion and restraint. *Journal of Psychiatric and Mental Health Nursing, 16*(5), 440-446.
- Leclair, V., St-Amand, A., & Bussièrès, E.-L. (2017). Que savons-nous sur les facteurs qui influencent la coparentalité post-séparation ? *Que savons-nous?* 12. Québec, QC: Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale.

- Leclair, V., St-Amand, A., & Bussi eres,  . L. (2019). Association between child custody and postseparation coparenting: A meta-analysis. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 60(2), 90-101.
- Levite, Z., & Cohen, O. (2012). The tango of loving hate: Couple dynamics in high-conflict Divorce. *Clinical Social Work Journal*, 40, 46-55.
- Loi canadienne sur le divorce. (2021). *Arrangements parentaux apr es une s paration ou un divorce*. Rep r    <https://www.justice.gc.ca/fra/df-fl/fiches-fact.html>
- Lorandos, D. (2020). Parental alienation in US courts, 1985 to 2018. *Family Court Review*, 58(2), 322-339.
- Lucas-Thompson, R. G., Seiter, N. S., Broderick, P. C., & Coatsworth, J. D. (2020). Mindfulness interventions to reduce impact of interparental conflict on adolescents. *Journal of Child and Family Studies*, 29(2), 392-402.
- Lundberg, D., & Moloney, L. (2010). Being in the room: Family dispute resolution practitioners' experience of high conflict family dispute resolution. *Journal of Family Studies*, 16(3), 209-223.
- Maccoby, E. E., & Mnookin, R. H. (1992). *Dividing the child: Social and legal dilemmas of custody*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Madden-Derdich, D. A., & Leonard, S. A. (2000). Parental role identity and fathers' involvement in coparental interaction after divorce: Fathers' perspectives. *Family Relations*, 49(3), 311-318.
- Malo, C., & Rivard, D. (2013). *Ali nation parentale et exposition aux conflits s v res de s paration. O  en sommes-nous ?* Montr al, QC: Centre jeunesse de Montr al – Institut universitaire. Rep r    <http://www.santecom.qc.ca/Bibliothequevirtuelle/Centrejeunessemontreal/9782892182774.pdf>
- McIntosh, J., & Long, C. (2005). Current findings on Australian children in postseparation disputes: Outer conflict, inner discord. *Journal of Family Studies*, 11(1), 99-109
- Meier, J. (2020) U.S. child custody outcomes in cases involving parental alienation and abuse allegations: What do the data show? *Journal of Social Welfare and Family Law*, 42(1), 92-105. doi:10.1080/09649069.2020.1701941

- Mérineau-Côté, J., & Morin, D. (2014). Restraint and seclusion: The perspective of service users and staff members. *Journal of Applied Research in Intellectual Disabilities, 27*(5), 447-457.
- Mikulincer, M., Gillath, O., & Shaver, P. R. (2002). Activation of the attachment system in adulthood: Threat-related primes increase the accessibility of mental representations of attachment figures. *Journal of Personality and Social Psychology, 83*(4), 881-895.
- Ministère de la justice. (2019). *Rapport sur les consultations fédérales-provinciales-territoriales sur les droits de garde et de visite et les pensions alimentaires pour enfants*. Gouvernement du Canada.
- Minuchin, S. (1974). *Families and family therapy*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Mosten, F. S., & Traum, L. (2017). The family lawyer's role in preventive legal and conflict wellness. *Family Court Review, 55*(1), 26-37.
- Mutchler, M. S. (2017). Family counseling with high-conflict separated parents: Challenges and strategies. *The Family Journal, 25*(4), 368-375.
- Neff, R., & Cooper, K. (2004). Progress and parent education: Parental conflict resolution. *Family Court Review, 42*, 1-16.
- Ordway, A. M., Moore, R. O., Casasnovas, A. F., & Asplund, N. R. (2020). Understanding vicarious trauma, burnout, and compassion fatigue in high-conflict divorce. *The Family Journal, 28*(2), 187-193.
- Owen, J., & Rhoades, G. K. (2012). Reducing interparental conflict among parents in contentious child custody disputes: An initial investigation of the Working Together Program. *Journal of Marital and Family Therapy, 38*(3), 542-555.
- Palmer, B. (2017). Have we created a monster? Intractable contact disputes and parental alienation in context. *Family Law Week*. Repéré à <https://www.familylawweek.co.uk/site.aspx?i=ed182874>.
- Pélessier-Simard, M. (2014). L'intérêt de l'enfant au coeur du litige. Dans K. Poitras, L. Mignault & D. Goubau (Dir), *L'enfant et le litige en matière de garde: Regards psychologiques et juridiques* (41-62). Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Pierson, P. B., Hamilton, A., Pepper, M., & Root, M., (2018). Stress hardiness and lawyers. *Journal of the Legal Profession, 42*, 3120491.

- Postras, K., Birnbaum, R., Saini, M., Bala, N., & Cyr, F. (2020). Family dispute resolution: Characteristics of cases resolved by trial. *Children and Youth Services Review, 123*, 1-7.
- Postras, K., Chatigny, A., & Cyr, F. (2018). Trajectoires psychojudiciaires suite à la séparation parentale : études de dossiers en provenance du Québec. *Revue scientifique de l'AIFI, 11*, 1-26.
- Postras, K., Godbout, E., Cyr, F., & Drapeau, S. (2017). Difficultés d'accès et rupture de liens parent-enfant par suite de la séparation parentale : le rôle de l'expert en matière de garde et de droits d'accès. *Développements récents en droit de la famille, 434*, 89-116.
- Polak, S., Altobelli, T., & Popielarczyk, L. (2020). Responding to severe parent-child rejection cases without a parentectomy: A blended sequential intervention model and the role of the courts. *Family Court Review, 58*(2), 507-524.
- Polak, S., & Saini, M. (2015). Children resisting contact with a parent postseparation: Assessing this phenomenon using an ecological systems framework. *Journal of Divorce & Remarriage, 56*(3), 220-247.
- Polak, S., & Saini, M. (2019). The complexity of families involved in high-conflict disputes: A postseparation ecological transactional framework. *Journal of Divorce & Remarriage, 60*(2), 117-140.
- Pruett, M. K., & Jackson, T. D. (1999). The lawyer's role during the divorce process: Perceptions of parents, their young children, and their attorneys. *Family Law Quarterly, 33*, 283-310.
- Pruett, M. K., Insabella, G. M., & Gustafson, K. (2005). The Collaborative Divorce Project: A court-based intervention for separating parents with young children. *Family Court Review, 43*(1), 38-51.
- Quigley, C., & Cyr, F. (2014). Gestion psychojuridique des situations familiales à haut niveau de conflit. Dans K. Postras, L. Mignault, & D. Goubau (Dir), *L'enfant et le litige en matière de garde: regards psychologiques et juridiques* (pp. 255-278). Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Rauh, S., Irwin, P., & Vath, N. (2016). Giving children hope: A treatment model for high-conflict separation families. *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy/Revue canadienne de counseling et de psychothérapie, 50*(3), 93-108.

- Radetzki, P. A., Deleurme, K. A., & Rogers, S. M. (2021). The implications of high-conflict divorce on adult-children: Five factors related to well-being. *Journal of Family Studies*, 1-21.
- Saini, M. (2012). Reconceptualizing high-conflict divorce as a maladaptive adult attachment response. *Families in Society*, 93(3), 173-180.
- Saini, M., Birnbaum, R., Bala, N., & McLarty, B. (2016). Understanding pathways to family dispute resolution and justice reforms: Ontario court file analysis & survey of professionals. *Family Court Review*, 54(3), 382-397.
- Saini, M. A., Black, T., Fallon, B., & Marshall, A. (2013). Child custody disputes within the context of child protection investigations: Secondary analysis of the Canadian Incident Study of Reported Child Abuse and Neglect. *Child Welfare*, 92(1), 115-137.
- Saini, M., Black, T., Godbout, E., & Deljavan, S. (2019). Feeling the pressure to take sides: A survey of child protection workers' experiences about responding to allegations of child maltreatment within the context of child custody disputes. *Children and Youth Services Review*, 96, 127-133.
- Saini, M., Black, T., Lwin, K., Marshall, A., Fallon, B., & Goodman, D. (2012). Child protection workers' experiences of working with high-conflict separating families. *Children and Youth Services Review*, 34(7), 1309-1316.
- Saini, M., Laajasalo, T., & Platt, S. (2020). Gatekeeping by allegations: An examination of verified, unfounded, and fabricated allegations of child maltreatment within the context of resist and refusal dynamics. *Family Court Review*, 58(2), 417-431.
- Saint-Jacques, M.-C., & Godbout, E. (2019). *Comprendre les enjeux contemporains associés à la séparation des parents et à la recomposition familiale*. Communication présentée à la 17<sup>e</sup> Journée annuelle de la recherche du CRUJEF, Québec, QC.
- Salem, P., Kulak, D., & Deutsch, R. M. (2007). Triaging family court services: The Connecticut Judicial Branch's family civil intake screen. *Pace Law Review*, 27, 741-783.
- Saunders, D. G., Faller, K. C., & Tolman, R. M. (2011). *Child custody evaluators' beliefs about domestic abuse allegations: Their relationship to evaluator demographics, background, domestic violence knowledge and custody-visitation recommendations*. Rapport de recherche adressé au Département de la justice des États-Unis, Université du Michigan.

- Shanks, C., Pfohl, B., Blum, N., & Black, D. W. (2011). Can negative attitudes toward patients with borderline personality disorder be changed? The effect of attending a STEPPS workshop. *Journal of Personality Disorders, 25*(6), 806-812.
- Smyth, B. M., & Moloney, L. J. (2017). Entrenched postseparation parenting disputes: The role of interparental hatred. *Family Court Review, 55*(3), 404-416.
- Smyth, B. M., & Moloney, L. J. (2019). Post-separation parenting disputes and the many faces of high conflict: Theory and research. *Australian and New Zealand Journal of Family Therapy, 40*(1), 74-84.
- Sprang, G., Craig, C., & Clark, J. (2011). Secondary traumatic stress and burnout in child welfare workers: A comparative analysis of occupational distress across professional groups. *Child welfare, 90*(6), 149-168.
- Stark, D. P., Choplin, J. M., & Wellard, S. E. (2019). Properly accounting for domestic violence in child custody cases: An evidence-based analysis and reform proposal. *Michigan Journal of Gender & Law, 26*, 1-119.
- Steckley, L., & Kendrick, A. (2008). Physical restraint in residential childcare: The experiences of young people and residential workers. *Childhood, 15*(4), 552-569.
- Sudland, C. (2020). Challenges and dilemmas working with high-conflict families in child protection casework. *Child & Family Social Work, 25*(2), 248-255.
- Sullivan, M. J. (2019). Building and managing collaborative teams. Dans L. R. Greenberg, B. J. Fidler, & M. Saini (Éds), *Evidence-Informed Interventions for Court-Involved Families: Promoting Healthy Coping and Development* (pp. 355-374). Oxford: Oxford University Press.
- Sullivan, M. J., Ward, P. A., & Deutsch, R. M. (2010). Overcoming barriers family camp: A program for high-conflict divorced families where a child is resisting contact with a parent. *Family Court Review, 48*(1), 116-135.
- Target, M., Hertzmann, L., Midgley, N., Casey, P., & Lassri, D. (2017). Parents' experience of child contact within entrenched conflict families following separation and divorce: A qualitative study. *Psychoanalytic Psychotherapy, 31*(2), 218-246.
- Templer, K., Matthewson, M., Haines, J., & Cox, G. (2017). Recommendations for best practice in response to parental alienation: Findings from a systematic review. *Journal of Family Therapy, 39*(1), 103-122.

- Tremblay, J., Drapeau, S., Robitaille, C., Piché, É., Gagné, M. H., & Saint-Jacques, M.-C. (2013). Trajectoires de coparentalité post-rupture conjugale. Une étude exploratoire qualitative. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 1, 37-58.
- Treloar, R. (2019). Parents making meaning of high-conflict divorce. *Australian and New Zealand Journal of Family Therapy*, 40(1), 85-97.
- Turbide, C. (2017). Le conflit sévère de séparation : et si on tenait compte du contexte? *Débats et enjeux*, 8, 1-12. Québec, QC: Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale.
- Turbide, C., & Saint-Jacques, M. C. (2019). L'émergence de la notion de conflits sévères de séparation au Québec : entre l'évolution de la famille et la réponse de l'État. *Enfances, Familles, Générations*, 32, 1-26.
- Vallant, P. (1999). *Rapport d'étude de l'appréciation des parents et des enfants bénéficiaires du groupe Confidences*. Document inédit, Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire.
- Vanassche, S., Sodermans, A. K., Matthijs, K., & Swicegood, G. (2013). Commuting between two parental households: The association between joint physical custody and adolescent wellbeing following divorce. *Journal of Family Studies*, 19(2), 139-158.
- van der Wal, R. C., Finkenauer, C., & Visser, M. M. (2019). Reconciling mixed findings on children's adjustment following high-conflict divorce. *Journal of Child and Family Studies*, 28(2), 468-478.
- van Dijk, R., van der Valk, I. E., Deković, M., & Branje, S. J. (2020). A meta-analysis on interparental conflict, parenting, and child adjustment in divorced families: Examining mediation using meta-analytic structural equation models. *Clinical Psychology Review*, 79, 1-15.
- Walters, M. G., & Friedlander, S. (2016). When a child rejects a parent: Working with the intractable resist/refuse dynamic. *Family Court Review*, 54(3), 424-445.
- Warshak, R. A. (2016). Risks to professionals who work with troubled and alienated parent-child relationships. *The American Journal of Family Therapy*, 44(3), 111-128.
- Zaccour, S. (2018). Parental alienation in Quebec custody litigation. *Les Cahiers de droit*, 59(4), 1073-1111.

## **Appendice A**

Formulaire d'approbation éthique pour les études 1 et 3

**CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS**

En vertu du mandat qui lui a été confié par l'Université, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains a analysé et approuvé pour certification éthique le protocole de recherche suivant :

**Titre :** **Protocole de gestion Parentalité-Conflit-Résolution: mesure de l'efficacité d'une intervention interdisciplinaire destinée aux familles vivant de hauts conflits de séparation**

**Chercheur(s) :** Karine Poitras  
Département de psychologie

**Organisme(s) :** Fonds d'animation de la recherche

**N° DU CERTIFICAT :** CER-19-255-07.09

**PÉRIODE DE VALIDITÉ :** Du 11 juin 2021 au 11 juin 2022

**En acceptant le certificat éthique, le chercheur s'engage à :**

- Aviser le CER par écrit des changements apportés à son protocole de recherche avant leur entrée en vigueur;
- Procéder au renouvellement annuel du certificat tant et aussi longtemps que la recherche ne sera pas terminée;
- Aviser par écrit le CER de l'abandon ou de l'interruption prématurée de la recherche;
- Faire parvenir par écrit au CER un rapport final dans le mois suivant la fin de la recherche.

Me Richard LeBlanc  
Président du comité

Fanny Longpré  
Secrétaire du comité

**Appendice B**  
Questionnaires utilisés dans l'article 3

## Parentalité, conflit et résolution : Questionnaire auprès des parents.

### Informations générales

Les prochaines questions nous permettront de mieux connaître les familles participant au projet de recherche Parentalité - Conflit - Résolution.

Êtes-vous admis au programme d'intervention Parentalité-Conflit-Résolution? \*

- oui  
 non

Quel est votre lien de parenté avec l'enfant (les enfants) \*

- Mère  
 Père

Quelle est votre date de naissance (jour/mois/année) ? \*

Vos deux parents sont-ils nés au Canada? \*

- oui  
 non

Si vos deux parents ne sont pas nés au Canada, dans quel pays sont-ils nés?

Mère (pays de naissance)

Père (pays de naissance)

Êtes-vous né-e au Canada? \*

oui

non

Si non, depuis combien de temps vivez-vous au Canada?

Nombre d'année(s)

(ou) Nombre de mois

Nombre d'année(s)ou  
de mois au Canada

À quelle origine ethnique vous identifiez-vous?

Quel est votre plus haut niveau de scolarité complété? \*

Aucun niveau officiellement complété

Primaire

Secondaire (Diplôme d'études secondaires)

Secondaire professionnel (DEP)

Collégial

Universitaire 1er cycle

Universitaire 2e ou 3e cycle

Est-ce que vous occupez actuellement un emploi rémunéré? \*

oui

non

Sinon, en avez-vous occupé un dans la dernière année?

oui

non

Si vous avez occupé un emploi dernièrement, quel est votre titre d'emploi (ou comment caractérisez-vous votre type d'emploi)?

Quel est votre revenu personnel annuel brut (avant impôts et déductions)?

- Moins de 20 000\$
- Entre 20 000\$ et 30 000\$
- Entre 30 000\$ et 40 000\$
- Entre 40 000\$ et 50 000\$
- Entre 50 000\$ et 60 000\$
- Entre 60 000\$ et 70 000\$
- 70 000\$ et plus

Quel type d'union aviez-vous avec l'autre parent? \*

- Nous étions mariés
- Nous vivions ensemble comme conjoints de fait
- Nous n'avons jamais cohabité ensemble
- Autre

Quelle a été la durée de votre relation de couple avec l'autre parent? \*

Nombre d'année(s)

(ou) Nombre de mois

Durée de la relation  
avec l'autre parent?

Combien de temps s'est écoulé depuis la séparation? \*

Nombre d'année(s)

(ou) Nombre de mois

Temps écoulé

Combien d'enfants avez-vous eus avec l'autre parent? \*

Inscrivez le prénom, le sexe et la date de naissance de tous les enfants que vous avez eus avec l'autre parent.

	Prénom	Sexe	Date de naissance
Enfant1			
Enfant2			
Enfant3			
Enfant4			
Enfant5			

## La séparation

Sélectionnez les mots ci-dessous décrivant le mieux ce que vous ressentez à propos de la séparation/divorce d'avec l'autre parent. Veuillez sélectionner tous les choix qui s'appliquent. \*

- Bien/en paix
- Dans l'acceptation/Résigné
- Triste/déprimé
- En détresse/contrarié
- Frustré/agacé
- Inquiet/anxieux
- Sans espoir/sans pouvoir
- Apeuré/effrayé
- Gêné/humilié
- Jaloux/plein de ressentiment
- En colère/furieux
- Choqué/dévasté
- Autre; veuillez préciser.

Quels sont les motifs ayant mené à la séparation ? Veuillez cocher tous les choix qui s'appliquent. \*

- Conflits de valeurs
- Infidélités
- Conflits quant à l'éducation des enfants
- Toxicomanie / Dépendance
- Finances
- Incompatibilité du mode de vie
- Violence conjugale / familiale
- Autre; veuillez préciser.

Le processus de séparation a été initié par qui ? \*

- Principalement par vous
- Principalement par votre ex-conjoint(e)
- Décision commune
- Autre; veuillez préciser.

Avez-vous tenté de résoudre le présent litige par d'autres moyens ? \*

- oui
- non

Si oui, lesquels ? Veuillez cocher tous les choix qui s'appliquent.

- Médiation
- Séances de conférence de règlement à l'amiable
- Droit collaboratif
- Séances sur la parentalité après rupture
- Ateliers de communication parentale
- Thérapie familiale
- Thérapie de couple
- Thérapie individuelle
- Autre; veuillez préciser.

## Les modalités de partage du temps parental

Quelles sont les modalités de garde qui sont ordonnées ou qui ont fait l'objet d'une entente? L'enfant vit actuellement ... \*

Si vous avez plusieurs enfants avec l'autre parent, répondez à cette question en pensant à votre enfant le plus vieux.

- Avec moi seulement
- Avec l'autre parent seulement
- Surtout avec moi, soit plus de 60% du temps
- Surtout avec l'autre parent, soit plus de 60% du temps
- Partage du temps entre les parents (de 40% à 60% avec chacun).
- L'autre parent et moi vivons encore ensemble
- Autre

À quelle fréquence voyez-vous votre enfant en face à face? \*

- Tous les jours
- Plusieurs fois par semaine
- Au moins une fois par semaine
- Au moins une fois aux deux semaines
- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois en 3 mois
- Au moins une fois en 6 mois
- Jamais
- Autre. Veuillez préciser :

En pensant aux quatre dernières semaines (scolaires), veuillez indiquer, pour chaque nuit, chez qui votre enfant a dormi ?

Indiquez :

1 = mère

2 = père

3 = autre

Ne rien indiquer si l'enfant n'a passé aucune nuitée dans votre milieu.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Semaine 1	<input type="text"/>						
Semaine 2	<input type="text"/>						
Semaine 3	<input type="text"/>						
Semaine 4	<input type="text"/>						

À quel point êtes-vous satisfait de la quantité de temps que vous passez avec votre enfant ? \*

- Pas du tout satisfait  
 Peu satisfait  
 Moyennement satisfait  
 Satisfait  
 Très satisfait

Diriez-vous que les arrangements que vous avez pris concernant la garde de votre enfant sont flexibles, c'est-à-dire qu'ils peuvent changer en fonction des besoins des membres de la famille? \*

- Très rigides  
 Plutôt rigides  
 Plutôt flexibles  
 Très flexibles

Lorsque votre enfant passe du temps avec son autre parent, comment qualifiez-vous le climat avec l'autre parent au moment de ces transitions ? Veuillez sélectionner tous les choix qui s'appliquent.

- Amical
- Coopératif
- Distant ou neutre
- Conflictuel, tendu
- Très conflictuel
- Violent
- L'échange ne se fait jamais en présence de l'autre parent

Les arrivées et les départs de votre enfant lors d'une visite chez l'autre parent sont-ils des moments difficiles à passer?

\*

- Jamais
- Parfois
- Fréquemment
- Toujours

Êtes-vous inquiet pour la sécurité de votre enfant lorsqu'il est en contact avec l'autre parent? \*

- oui
- non

## Suite

Est-ce que votre inquiétude est liée au contact de votre enfant avec...

- L'autre parent
- Le partenaire actuel de l'autre parent
- Autre. Veuillez préciser :

## Communication

Les énoncés suivants font référence aux expériences que plusieurs parents vivent à un moment de leur relation (qu'ils soient en couple ou séparés). Pour chaque énoncé, utilisez l'échelle ici-bas pour indiquer à quelle fréquence l'autre parent et vous vivez cette expérience. \*

	Presque jamais	De temps en temps	Fréquemment
1. Des petits chicanes peuvent escalader en des conflits mesquins incluant des accusations, des critiques, des insultes, etc.	( )	( )	( )
2. L'autre parent me critique ou diminue mes opinions, sentiments ou désirs.	○	○	○
3. L'autre parent semble interpréter mes mots ou actions comme étant plus négatifs que ce qu'ils sont vraiment.	○	○	○
4. Quand nous avons un problème à régler, c'est comme si nous étions dans des équipes opposées.	( )	( )	( )
5. Je me retiens de dire à l'autre parent ce que je ressens et pense vraiment.	○	○	○
6. Quand nous nous chicanons, un de nous se retire, ne veut pas en parler ou sort de la pièce.	( )	( )	( )

7. Entre l'autre parent et vous, qui est le plus porté à se retirer lors de conflits? \*

- L'autre parent
- Vous-même
- Nous nous retirons tous les deux du conflit
- Aucun de nous deux n'a tendance à se retirer du conflit

## Manifestations de détresse psychologique

Suite à la séparation parentale ou en période de conflit, il est possible de vivre des symptômes de détresse psychologique. Veuillez lire chaque phrase et choisir la réponse qui décrit le mieux votre état au cours des sept (7) derniers jours. \*

	Jamais	De temps en temps	Assez souvent	Très souvent
1. Vous êtes-vous senti-e désespéré-e en pensant à l'avenir?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2. Vous êtes-vous senti-e seul-e?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3. Avez-vous eu des blancs de mémoire?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4. Vous êtes-vous senti-e découragé-e ou déprimé-e?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5. Vous êtes-vous senti-e tendu-e ou sous pression?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6. Vous êtes-vous mis-e en colère contre quelqu'un ou quelque chose?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
7. Vous êtes-vous senti-e ennuyé-e ou peu intéressé-e par les choses?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
8. Avez-vous ressenti des peurs ou des craintes?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
9. Avez-vous des difficultés à vous souvenir des choses?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
10. Avez-vous pleuré facilement ou vous êtes-vous senti-e sur le point de pleurer?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
11. Vous êtes-vous senti-e nerveux-se ou agité-e intérieurement?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
12. Avez-vous envie de critiquer les autres?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
13. Vous êtes-vous senti-e facilement contrarié-e ou irritable?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
14. Vous êtes-vous fâché-e pour des choses sans importance	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

## Coparentalité

Pour chaque item, choisissez la réponse qui décrit le mieux la manière dont vous et l'autre parent travaillez ensemble comme parent. \*

Si vous avez plusieurs enfants avec l'autre parent, répondez à ces questions en pensant à votre enfant le plus vieux.







## Coparentalité

À propos du ou des enfants dont il est question dans ce litige à la Cour, l'autre parent ... \*

Si vous avez plusieurs enfants avec l'autre parent, répondez à ces questions en pensant à votre enfant le plus vieux.

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Toujours	Ne s'applique pas	Ne sais pas
... tient des propos méchants ou blessants à mon égard devant notre enfant.	<input type="radio"/>						
... se sert de notre enfant pour se venger de moi.	<input type="radio"/>						
... tente d'amener notre enfant à prendre parti lorsque nous argumentons.	<input type="radio"/>						
... se sert de notre enfant pour me transmettre ses messages plutôt que de communiquer avec moi.	<input type="radio"/>						

À quelle fréquence l'autre parent et vous démontrez de l'hostilité verbale devant votre enfant ? \*

Si vous avez plusieurs enfants avec l'autre parent, répondez à cette question en pensant à votre enfant le plus vieux.

- Jamais
- Rarement
- À l'occasion
- Souvent
- Très souvent

## Relation avec votre enfant

Identifiez à quel point chaque item reflète la relation que vous avez avec votre enfant. \*

Si vous avez plusieurs enfants avec l'autre parent, répondez à ces questions en pensant à votre enfant le plus vieux.

	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	En accord	Fortement en accord
1. Je partage une relation affectueuse et chaleureuse avec mon enfant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2. Mon enfant et moi semblons toujours en confrontation l'un avec l'autre.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

- |  |                       |                       |                       |                       |                       |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 3. Mon enfant cherche du réconfort auprès de moi lorsqu'il est perturbé      | <input type="radio"/> |
| 4. Mon enfant semble mal à l'aise quand je lui offre de l'affection physique | <input type="radio"/> |
| 5. Mon enfant apprécie notre relation  | <input type="radio"/> |
| 6. Mon enfant semble blessé ou gêné lorsque je le reprends                   | <input type="radio"/> |
| 7. Mon enfant n'accepte pas l'aide quand il en a besoin                      | <input type="radio"/> |
| 8. Mon enfant est fier, quand je le complimente                              | <input type="radio"/> |
| 9. Mon enfant réagit fortement lorsque nous nous séparons                    | <input type="radio"/> |
| 10. Mon enfant partage spontanément des informations le concernant           | <input type="radio"/> |
| 11. Mon enfant dépend beaucoup de moi  | <input type="radio"/> |
| 12. Mon enfant se met facilement en colère contre moi                        | <input type="radio"/> |
| 13. Mon enfant essaie de me plaire   | <input type="radio"/> |
| 14. Mon enfant a l'impression que je le traite injustement                   | <input type="radio"/> |
| 15. Mon enfant me demande de l'aide alors qu'il n'en a pas vraiment besoin   | <input type="radio"/> |
| 16. Il est facile de savoir ce que ressent mon enfant                        | <input type="radio"/> |
| 17. Mon enfant me voit comme une source de réprimande et de critique         | <input type="radio"/> |

18. Quand je passe du temps avec d'autres enfants, mon enfant exprime de la peine ou de la jalousie
19. Mon enfant reste en colère ou résiste après avoir été chicané ou réprimandé
20. Lorsque mon enfant se comporte mal, il réagit à mon regard ou à mon ton de voix
21. M'occuper de mon enfant me demande beaucoup d'énergie
22. J'ai remarqué que mon enfant copiait mon comportement ou ma façon de faire les choses
23. Quand mon enfant est de mauvaise humeur, je me dis que la journée sera longue et difficile
24. Les sentiments de mon enfant envers moi peuvent être imprévisibles ou changer de façon soudaine
25. Malgré tous mes efforts, je ne suis pas à l'aise avec la façon dont mon enfant et moi nous nous entendons
26. Je pense souvent à mon enfant quand je suis au travail.
27. Mon enfant gémit ou pleure quand il veut quelque chose de moi
28. Mon enfant est sournois ou manipulateur avec moi

**29. Mon enfant partage ouvertement ses sentiments et ses expériences avec moi**

**30. Mes interactions avec mon enfant me permettent de me sentir efficace et confiant en tant que parent**

**Comportements de votre enfant**

Cochez pour chaque énoncé la case qui correspond le mieux aux comportements de votre enfant au cours des six derniers mois. \*

Si vous avez plusieurs enfants avec l'autre parent, répondez à ces questions en pensant à votre enfant le plus vieux.

	Pas vrai	Un peu vrai	Très vrai
Attentif(ve) aux autres, tient compte de ce qu'ils ressentent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Agité(e), hyperactif(ve), ne tient pas en place	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Se plaint souvent de maux de tête ou de ventre ou de nausées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Partage facilement avec les autres enfants (friandises, jouets, crayons, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fait souvent des crises de colère ou s'empare facilement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Plutôt solitaire, a tendance à jouer seul(e)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
En général obéissant(e), fait habituellement ce que les adultes demandent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
S'inquiète souvent, paraît souvent soucieux(se)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide volontiers quand quelqu'un s'est fait mal ou ne se sent pas bien	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ne tient pas en place ou se tortille constamment	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
A au moins un(e) ami(e)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Se bagarre souvent avec les autres enfants ou les tyrannise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Souvent malheureux(se), abattu(e) ou pleure souvent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Généralement aimé(e) des autres enfants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Facilement distrait(e), a du mal à se concentrer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Anxieux(se) ou se cramponne aux adultes dans les situations nouvelles, perd facilement ses moyens	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gentil(le) avec les enfants plus jeunes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ment ou triche souvent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Harcelé(e) ou tyrannisé(e) par d'autres enfants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Toujours prêt(e) à aider les autres (parents, professeurs, autres enfants)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réfléchit avant d'agir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vole à la maison, à l'école ou ailleurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
S'entend mieux avec les adultes qu'avec les autres enfants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

A de nombreuses peurs, facilement effrayé(e)

Va jusqu'au bout des tâches ou devoirs, maintient bien son attention

## Caractéristiques individuelles

Le but de ce questionnaire est de vous aider à décrire le genre de personne que vous êtes. Pour répondre aux questions, pensez à la manière dont vous avez eu tendance à ressentir les choses, à penser et à agir durant les dernières années. \*

V (vrai) signifie que cet énoncé est généralement vrai pour vous. F (faux) signifie que cet énoncé est généralement faux pour vous.

	Vrai	Faux
1. Je sais que, si je les laisse faire, les gens vont profiter de moi ou chercher à me tromper.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Je me demande souvent si les gens que je connais sont dignes de confiance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Les autres vont utiliser ce que je dis contre moi.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Je suis très attentif(ve) à déterminer la signification réelle de ce que les gens disent.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Je n'oublie pas et je ne pardonne jamais à ceux qui m'ont fait du mal.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Je ne perds pas mon temps à répliquer aux gens qui m'insultent.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Je me demande souvent si ma femme (mari, ami(e)) m'a trompé(e).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. J'ai accompli beaucoup plus de choses que ce que les autres me reconnaissent.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Je me surprends souvent à penser à la personne importante que je suis ou que je vais devenir un jour.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Seules certaines personnes tout à fait spéciales sont capables de m'apprécier et de me comprendre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

11. J'ai un immense besoin que les autres gens me remarquent et me fassent des compliments.

12. J'attends des autres qu'ils m'accordent des faveurs, quand bien même qu'il n'est pas dans mes habitudes de leur en donner.

13. Il y a des gens qui pensent que je profite des autres.

14. Les autres se sont souvent plaint que je ne remarquais pas qu'ils étaient bouleversés.

15. Certaines personnes sont jalouses de moi.

16. Les autres pensent que je suis prétentieux(se).

17. Je ferais n'importe quoi pour éviter que ceux qui me sont chers ne me quittent.

18. J'aime ou je déteste quelqu'un, il n'y a pas de milieu pour moi.

19. Je me demande souvent qui je suis réellement.

20. J'ai essayé de me blesser ou de me tuer.

21. Je suis très « soupe au lait » (susceptible).

22. Il me semble que ma vie est sans intérêt et n'a aucun sens.

23. J'ai de la peine à contrôler ma colère ou mes sautes d'humeur.

24. Quand je suis stressé(e), il m'arrive de devenir « parano » ou même d'avoir des pertes de mémoire.

25. J'ai fait, de manière impulsive, des choses (comme dépenser plus d'argent que je n'en ai, avoir des rapports sexuels avec des gens que je connais à peine, boire trop, prendre des drogues, manger de façon boulimique ou conduire imprudemment.) qui pourraient me créer des problèmes.

26. J'ai eu des problèmes avec la loi à plusieurs reprises (ou j'en aurais eu si j'avais été pris(e)).

27. Mentir m'est facile et je le fais souvent.

28. J'aime faire des choses risquées.

29. Tant que j'obtiens ce que je veux, il m'est égal que les autres en souffrent.

30. J'ai tendance à être dur et insensible.

## Participation au protocole d'intervention psychojudiciaire

Je me sens contraint de participer au protocole PCR. \*

Vrai

Faux

Je ne me sens pas libre de me retirer du protocole PCR. \*

Vrai

Faux

» Redirection vers la page finale de Sondage Online (changer)